BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE
D'ISTANBUL


V

HITTITE ET INDO-EUROPÉEN

Études comparatives

PAR

ÉMILE BENVENISTE

DÉPOSITAIRE
LIBRAIRIE ADRIEN MAISONNEUVE
11, RUE SAINT-SULPICE
PARIS, VI[e]

1962

DANS LA MÊME COLLECTION

I. Aşkıdil AKARCA, *Les monnaies grecques de Mylasa*, 103 pp. et 20 planches in-8°.

II. Raymond R. JESTIN, *Nouvelles tablettes sumériennes de Şuruppak au Musée d'Istanbul*, 19 pp. et 34 planches in-4°.

III. Xavier DE PLANHOL, *De la plaine pamphylienne aux lacs pisidiens, Nomadisme et vie paysanne*, 495 pp., 99 planches et une carte in-8°.

IV. Paul MORAUX, *Une imprécation funéraire à Néocésarée*, 56 pp. et 4 planches in-8°.

VI. Emmanuel LAROCHE, *Dictionnaire de la langue louvite*, 179 pp. in-8°.

VII. Georges DUMÉZIL, *Études oubykhs*, 76 pp. in-4°.

VIII. Pierre DEVAMBEZ et Émilie HASPELS, *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa*, IIe partie : *Architecture et céramique*, 45 pp. et 29 planches in-4°.

IX. Georges DUMÉZIL, *Documents anatoliens sur les langues et les traditions du Caucase*, tome I, 115 pp. in-4°.

X. Irène MÉLIKOFF, *La geste de Melik Danişmend, Étude critique du Danişmendname*, tome I, *Introduction et traduction*, 460 pp. in-8°.

XI. Irène MÉLIKOFF, *La geste de Melik Danişmend*, tome II, *Édition critique avec glossaire et index*, 352 pp. et 6 planches in-8°.

XII. Robert MANTRAN, *Istanbul dans la seconde moitié du XVIIe siècle, Essai d'histoire institutionnelle, économique et sociale*, 750 pp. et 8 planches in-8° avec cartes.

XIII. Louis ROBERT, *Noms indigènes de l'Asie Mineure gréco-romaine*, volume I.

XIV. Pierre DEVAMBEZ, *Bas-relief de Téos*, 32 pp. et 8 planches in-4°.

A paraître, en préparation:

Halet ÇAMBEL, *La nécropole et la culture de Yortan.*

Louis ROBERT, *Un culte indigène de l'Asie Mineure: le Saint et Juste, Hosion et Dikaion.*

Louis ROBERT, *La géographie par les monnaies, Les monnaies grecques et la géographie historique.*

André DUPONT-SOMMER et Louis ROBERT, *Hiérapolis-Castabala de Cilicie et sa déesse.*

Louis ROBERT, *Cilicie.*

Jeanne ROBERT et Louis ROBERT, *Toponymie antique et toponymie turque en Anatolie, Contribution à la carte historique de l'Asie Mineure.*

Roland MARTIN, *Le chapiteau ionique, Origines et évolution.*

Louis ROBERT, *Pour la géographie byzantine de l'Anatolie (Lydie et Mysie, Sur la Vie de Saint Pierre d'Atroa).*

André GRABAR, *Études sur la sculpture byzantine à Constantinople.*

Jean AUBIN, *L'histoire du règne de Soliman le Magnifique par Celalzade Koca Nişancı.*

Robert MANTRAN, *Règlements du port de Basra au XVIe siècle.*

Xavier DE PLANHOL, *Géographie humaine de l'Est des chaînes Pontiques.*



HITTITE ET INDO-EUROPÉEN

DANS LA MÊME COLLECTION

I. Aşkıdil AKARCA, *Les monnaies grecques de Mylasa*, 103 pp. et 20 planches in-8°.

II. Raymond R. JESTIN, *Nouvelles tablettes sumériennes de Şuruppak au Musée d'Istanbul*, 19 pp. et 34 planches in-4°.

III. Xavier DE PLANHOL, *De la plaine pamphylienne aux lacs pisidiens, Nomadisme et vie paysanne*, 495 pp., 99 planches et une carte in-8°.

IV. Paul MORAUX, *Une imprécation funéraire à Néocésarée*, 56 pp. et 4 planches in-8°.

VI. Emmanuel LAROCHE, *Dictionnaire de la langue louvite*, 179 pp. in-8°.

VII. Georges DUMÉZIL, *Études oubykhs*, 76 pp. in-4°.

VIII. Pierre DEVAMBEZ et Émilie HASPELS, *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa*, IIe partie : *Architecture et céramique*, 45 pp. et 29 planches in-4°.

IX. Georges DUMÉZIL, *Documents anatoliens sur les langues et les traditions du Caucase*, tome I, 115 pp. in-4°.

X. Irène MÉLIKOFF, *La geste de Melik Danişmend, Étude critique du Danişmendname*, tome I, *Introduction et traduction*, 460 pp. in-8°.

XI. Irène MÉLIKOFF, *La geste de Melik Danişmend*, tome II, *Édition critique avec glossaire et index*, 352 pp. et 6 planches in-8°.

XII. Robert MANTRAN, *Istanbul dans la seconde moitié du XVIIe siècle, Essai d'histoire institutionnelle, économique et sociale*, 750 pp. et 8 planches in-8° avec cartes.

XIII. Louis ROBERT, *Noms indigènes de l'Asie Mineure gréco-romaine*, volume I.

XIV. Pierre DEVAMBEZ, *Bas-relief de Téos*, 32 pp. et 8 planches in-4°.

A paraître, en préparation :

Halet ÇAMBEL, *La nécropole et la culture de Yortan.*

Louis ROBERT, *Un culte indigène de l'Asie Mineure : le Saint et Juste, Hosion et Dikaion.*

Louis ROBERT, *La géographie par les monnaies, Les monnaies grecques et la géographie historique.*

André DUPONT-SOMMER et Louis ROBERT, *Hiérapolis-Castabala de Cilicie et sa déesse.*

Louis ROBERT, *Cilicie.*

Jeanne ROBERT et Louis ROBERT, *Toponymie antique et toponymie turque en Anatolie, Contribution à la carte historique de l'Asie Mineure.*

Roland MARTIN, *Le chapiteau ionique, Origines et évolution.*

Louis ROBERT, *Pour la géographie byzantine de l'Anatolie (Lydie et Mysie, Sur la Vie de Saint Pierre d'Atroa).*

André GRABAR, *Études sur la sculpture byzantine à Constantinople.*

Jean AUBIN, *L'histoire du règne de Soliman le Magnifique par Celalzade Koca Nişancı.*

Robert MANTRAN, *Règlements du port de Basra au XVIe siècle.*

Xavier DE PLANHOL, *Géographie humaine de l'Est des chaînes Pontiques.*

BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE
D'ISTANBUL

V

HITTITE ET INDO-EUROPÉEN

Études comparatives

PAR

ÉMILE BENVENISTE

DÉPOSITAIRE
LIBRAIRIE ADRIEN MAISONNEUVE
11, RUE SAINT-SULPICE
PARIS, VIe

1962

AVANT-PROPOS

Au moment où les études hittites s'élargissent et annexent de nouveaux domaines, on prend mieux conscience du point atteint par l'étude linguistique et comparative du hittite, qui depuis un certain temps n'a guère marqué de progrès notable. Les manuels ne manquent pas. Mais les lignes générales de l'interprétation et les faits utilisés demeurent à peu près les mêmes.

Il nous semble cependant que le hittite contient beaucoup plus que ce qu'on en a tiré jusqu'ici. On voudrait, dans les pages qui suivent, faire au moins pressentir l'enrichissement que pourrait en recevoir la comparaison indo-européenne. Notre recherche a été orientée par une double préoccupation. D'une part, nous avons tenté d'accroître la matière même de la comparaison, en indiquant un certain nombre de correspondances nouvelles dans les différentes parties de la morphologie hittite. De l'autre, nous nous sommes attaché à montrer ce que des comparaisons déjà acquises recélaient d'enseignements implicites et souvent ignorés, et comment elles pouvaient éclairer le développement d'autres langues.

C'est dire que nos études visent avant tout des fins comparatives et installent les problèmes hittites dans la perspective indo-européenne, même quand elles procèdent par voie d'analyse descriptive. Le lecteur ne trouvera pas ici de nouveauté philologique ni de matériel inédit. Nous avons à dessein choisi les faits les mieux établis, et les citations sont prises aux éditions les plus accessibles des textes hittites. Tout ce que nous proposons sera, dans son fondement textuel, facile à vérifier. Inversement, nous avons présenté les données prises aux autres langues indo-européennes d'une manière qui ne rebutât pas les hittitologues.

Notre collègue et ami M. Louis Robert a bien voulu faire confiance à notre dessein et accueillir ces recherches dans la collection qu'il dirige. Qu'il soit remercié ici de l'hospitalité amicale dont bénéficie notre étude.

E. B.

CHAPITRE PREMIER

REMARQUES SUR LA PHONÉTIQUE

On sait que dans la phonétique du hittite s'amalgament deux ordres de problèmes : ceux de l'interprétation des graphies et ceux du phonétisme propre. Nous n'atteignons et ne pouvons interpréter le phonétisme qu'à travers les graphies ; il faut prendre son parti de cette cruelle difficulté, à laquelle on n'imagine même pas quelle chance ou quelle découverte pourrait jamais apporter remède.

Dans l'appréciation des graphies simples et doubles pour les consonnes, nous avons partout implicitement admis comme valable la règle de Mudge, généralisée par Sturtevant. Toutes les fois que des transcriptions du hittite en d'autres langues ou des emprunts d'autres langues en hittite permettent d'en juger, il semble que la distinction de fortes, notées doubles, et de douces, notées simples, se vérifie. Pour n'en donner que deux ou trois exemples : *na-ta (na-ti)* « roseau » : skr. *nada-;* — *pu-pu-* « amant ; paranymphe » : akkad. *bubu;* — *ka-ak-ka-pa-an* nom d'oiseau, de la famille de akkad. *kakkabānu* « perdrix », gr. κακκάϐη, etc. C'est aussi la norme des notations en hurri[1]. Nous pensons en apporter pour le hittite quelques confirmations nouvelles dans la série des rapprochements étymologiques proposés ci-dessous (p. 107 sq.).

Nous voudrions nous arrêter plus longuement à un problème du consonantisme hittite qui n'a pas encore été posé. Si l'on examine l'ensemble des consonnes reconnues, on est frappé de la pauvreté du système : trois occlusives de deux séries forte et douce, deux liquides, deux nasales, une sifflante,

1. Sur les habitudes graphiques différentes du luwi et du palaïte, v. Kammenhuber, *BSL* 54 (1959), p. 28.

et *w*, *y;* en outre les laryngales, en nombre indéterminé. *A priori* le consonantisme hittite a dû comporter des articulations plus nombreuses, non encore identifiées.

Nous avons, à deux reprises précédemment, reconnu des séries consonantiques à admettre dans le consonantisme indo-européen et hittite :

Une série de gutturales affriquées de type k^s en indo-européen[1] ;

Une dentale affriquée indo-européenne représentée en hittite par *z*, et qui ailleurs s'est affaiblie en fricative et confondue avec **s*[2].

Il faudrait pousser la recherche dans cette direction, et explorer tout particulièrement les sifflantes[3]. Il est peu vraisemblable que le hittite ait connu seulement [s], noté *š*. Cette série articulatoire a dû compter plus d'un terme. Ainsi hitt. *šiu(n)-* « dieu » et *šiwatt-* « jour » ont été rapprochés de i. e. **dyēu-* avec une très grande probabilité. H. Pedersen, à qui est due cette importante observation, en conclut que **dy-* a donné hitt. *s* (écrit *š*)[4]. Nous pensons plutôt que le *š-* de *šiwatt- šiu-* est à prendre comme une sonore [ž] ou [z] ; l'évolution *dy->ž-* est attestée en russe, en français, etc. ; un passage de *dy-* à *s-* est bien moins vraisemblable. Après tout, interpréter ici la graphie *š-* par une fricative sonore est simplement étendre aux sifflantes la double valeur possible qu'on reconnaît aux occlusives. Ainsi le parallélisme avec la notation des occlusives semble donné également pour *-š-* intérieur. On observera en effet que les graphies *-š-* et *-šš-* ne sont pas distribuées au hasard : on a toujours *daššu-*, *daššuwant-* « fort », mais *dašuwant-* « aveugle » ; toujours *aššiya-* « être aimé », mais *ašiwant-* « pauvre ». Même si aucune comparaison étymologique ne se présente à l'appui de cette remarque, on fera bien de garder en vue la possibilité

1. *BSL* 38, p. 139 sq. ; cf. Kuryłowicz, *L'apophonie en indo-européen*, p. 364.

2. *BSL* 50, p. 29 sq.; cf. Kuryłowicz, *Actes du 8e Congrès des Linguistes*, p. 223, Aux exemples hittites de *z-* que j'avais expliqués par i.e. **ts-*, M. Sommer dans une lettre personnelle suggèrait d'ajouter hitt. *zappiya-* « goutter », qui pourrait répondre à la famille d'all. *Saft.*

3. Voir maintenant T. V. Gamkrelidze, *Archiv Orientální*, 1961, p. 409 sq., et la contribution du même auteur, *Peredviženie soglasnyx v xettskom jazyke* (The Consonant Shift in Hittite), dans le *Peredneaziatskij Sbornik*, Moscou, 1961, p. 211-291.

4. Pedersen, *Hittitisch*, p. 175, § 105.

qu'elle ouvre et qui cadre avec les vraisemblances phonologiques. Retenons en tout cas que h. *š*- initial, au moins devant *i*, peut noter un phonème tel que [z] ou [ž], issu d'une dentale palatalisée.

Cette remarque peut trouver indirectement confirmation dans la transcription hurrito-hittite de mots ou noms indo-iraniens. L'onomastique des tablettes d'Alalakh[1] nous donne le nom propre *Za-an-tar-mi-ia-aš-ta* qui se restitue évidemment en **Candra-myazda-* « (qui offre) un brillant repas (aux dieux) » ; on avait déjà le nom *Zi-ir-tam-ia-aš-da* < **citra-myazda* de sens très voisin[2]. La forme transcrite *mi-ia-aš-ta*, étonnamment iranienne d'apparence (cf. av. *myazda-* en face de véd. *miyedha*), doit représenter un état non encore différencié tel que **myaźd(h)a-*.

Dès lors le mot « indien » *wašanna- (wa-ša-an-na)* « stade (d'entraînement pour les chevaux de course) » qui a été pris jusqu'ici comme ind. *vasana-* de *vas-* « habiter », — désignation bien étrange, — pourrait représenter un terme **waźana-*, dérivé approprié de véd. *vah-*, av. *vaz-* « vehere »[3]. Le dérivé en *-ana-* est attesté en iranien par sogd. *'nxr-wzn* « cercle du zodiaque », litt. « course *(wzn* < *wazana)* des étoiles ». Ce serait *a priori* une explication plus vraisemblable.

On voit donc que dans un système graphique où *z* notait une affriquée [ts] tant en hittite que dans la transcription de noms aryens, il ne restait que *š* pour reproduire non seulement [s], mais aussi [z] ou [ź]. Que cette suggestion serve au moins d'hypothèse de travail pour les identifications à venir.

*
* *

Reste la question toujours disputée des laryngales. Ici la bibliographie s'enfle d'année en année. Les études et les controverses se multiplient ; il faut maintenant des volumes entiers pour enregistrer ces débats[4]. L'activité qui règne

1. Ed. Wiseman, *The Alalakh Tablets*, London, 1953.

2. Cf. Mayrhofer, *Die Sprache* V, p. 81, n. 19, et *Indo-Iranian Journal*, IV, 1960, p. 141.

3. Voir déjà J. Markwart, *Das erste Kapitel der Gatha uštavaiti*, p. 3 ; Herzfeld, *Altpers. Inschriften*, 1938, p. 169, et aussi Henning, *JRAS*, 1942, p. 236.

4. Les plus récents sont l'ouvrage collectif *Evidence for Laryngeals* (University of Texas, 1960) et celui de J. Puhvel, *Laryngeals and the Indo-European Verb* (University of California Press, 1960). Ces deux ouvrages contiennent des

dans ce secteur de la recherche a eu pour effet heureux d'en étendre le champ et d'y introduire de nouvelles exigences, forçant ainsi l'attention des linguistes traditionnels qui se retranchaient jusqu'ici dans un scepticisme négatif. Mais si les progrès sont encore lents ou restent contestés, cela tient peut-être à deux raisons. On a trop cherché à convertir les laryngales en réalités phonétiques. Nous avons toujours pensé que le statut qui leur convenait présentement était celui d'êtres algébriques. Loin d'en être gênée, la reconstruction indo-européenne s'en trouve facilitée. Les modèles de reconstruction ne doivent pas dépendre d'interprétations phonétiques encore largement conjecturales et qui seraient nécessairement « historiques ». En second lieu, on remarque, en lisant les études à mesure qu'elles paraissent, que la discussion se limite toujours à un petit nombre de données. Ceci concerne en particulier le hittite, qui alimente nécessairement le débat. Les exemples hittites utilisables sont encore trop peu nombreux ; ce sont toujours les mêmes qu reviennent. Il faut élargir ce champ encore étroit. Dans un article antérieur, nous avons étudié plusieurs mots hittites à laryngales et proposé des rapprochements, notamment h. *išham-* « chanter » et véd. *sāman-* « chant »[1]. Il reste possible d'identifier en hittite d'autres vocables indo-européens encore.

Voici donc une série de propositions nouvelles pour contribuer à cette tâche nécessaire.

1. Hittite *hā-* «tenir pour véridique; accepter comme vrai» nous paraît fournir le terme de comparaison qui manquait encore à lat. *ō-men*. Jusqu'à présent rien de convaincant n'a été avancé sur *ōmen* et les nombreuses étymologies proposées[2] sont fondées sur des restitutions arbitraires. La formation de *ō-men* suppose dans *ō-* un thème verbal, que hitt. *hā-* nous livre effectivement. La phonétique y trouve

bibliographies détaillées. On y ajoutera encore T. V. Gamkrelidze, *Xettskij jazyk i laringal'naja teorija* (Le hittite et la théorie laryngale), travail en russe publié dans les Travaux de l'Institut de Linguistique, série des Langues Orientales de l'Académie des Sciences de la RSS de Géorgie (Tbilisi), t. III, 1960, p. 15-91.

1. *BSL* 50 (1954), p. 39 sq., et aussi dans l'article sur gr. ὄδρυζα reproduit ci-dessous, p. 126.

2. Outre les articles des dictionnaires étymologiques de J. B. Hofmann et d'Ernout-Meillet, voir maintenant en particulier la discussion chez J. Perrot, *Les dérivés latins en* -men *et* -mentum, Paris, 1961, p. 164-166.

aussi son compte : le *ō-* de *ōmen* ne demande aucune reconstruction ; c'est un ancien *ō* et il répond régulièrement à hitt. *hā-* dans les mêmes conditions où lat. *os(s)* répond à hitt. *haštai-* « os ». Dans la terminologie latine des présages, *ōmen* désignait une parole fortuite susceptible de se transformer en prédiction si on l'*acceptait* pour signe réel, si on la prenait explicitement comme vraie et valable dans l'avenir ; d'où l'expression *ōmen accipere*, dont on citera entre autre l'illustration suivante chez Liv. V 55 : « cum... cohortes... forte agmine forum transirent, centurio in comitio exclamauit : « Signifer, statue signum ; hic manebimus optime ». Qua uoce audita, et senatus 'accipere se omen' ex curia egressus conclamauit et plebs circumfusa adprobauit. » Il semble donc que *ōmen* puisse s'interpréter littéralement comme « déclaration de vérité », et qu'il se prête par là à un rapprochement fort simple avec hitt. *hā-*. C'est dans ce vocabulaire augural qu'on peut attendre en latin la conservation d'archaïsmes.

2. Nous nous trouvons dans une situation analogue, au point de vue phonétique, avec le rapprochement suivant, mais cette fois il n'est pas réduit à une seule langue. On connaît l'adjectif indo-européen **orbho-*, lat. *orbus* « privé de... » ; spécialement ' privé de père ' ; gr. ὀρφο-, ὀρφανός ; arm. *orb ;* d'où le dérivé **orbhyo-* n., got. *arbi*, irl. *orbe* « héritage ». Dans **orbho-* on peut voir un dérivé primaire ancien du type de gr. λοιπός, i. ir. *bhaga-*, av. *gauša-*, etc., à condition qu'on en retrouve la racine verbale, qui fait défaut à ce jour. Elle apparaît dans hitt. *harp-* « séparer, retrancher », verbe largement attesté, notamment dans les Lois[1], et qui représentera **orbh-*. Le dérivé adjectif **orbho-* a dû se développer et s'est maintenu dans les autres langues grâce à l'acception spécialisée de « séparé de (son père) ; orphelin ». Le hittite ni l'indo-iranien ne connaissent ce dérivé. Il est intéressant d'observer que **orbho-* a été emprunté en finno-ougrien : finn. *orpo*, *orvo* « orphelin », lap. *varbes*, etc.[2] ; cela donne, sinon une date, du moins un indice d'antiquité. Si cette interprétation étymologique de i. e. **orbho-* est acceptée, elle exclura le rapprochement traditionnel avec skr. *arbha-*,

1. Sur le sens de *harp-*, cf. Friedrich, *Oriens*, V (1952), p. 103 sq., et *Heth. Gesetze*, 1959, p. 95.

2. Voir les formes énumérées chez B. Collinder, *Fenno-Ugric Vocabulary*, 1955, p. 134.

ou mieux elle fournira un argument nouveau pour l'exclure, car de toute manière il ne saurait satisfaire. Le sens de *arbha-* est seulement « petit » ; véd. *árbha-* s'oppose à *mah- mahát-:* ainsi *ná árbhād... ná mahó* (I 124, 6) ; *mahó árbhāya* (146, 5), etc. De même *arbhaka-* ne vise que la petitesse de l'âge ou de la taille : *nahi vo ásty arbhakó devāso ná kumārakáḥ víśve satómahānta ít* « aucun de vous, ô dieux, n'est petit ni garçon ; vous êtes tous également grands » (VIII 30, 1) ; *arbhakó ná kumārakó 'dhi tiṣṭhan návaṃ rátham* « comme un petit garçon, i est monté sur le nouveau char » (VIII 69, 15), etc. Aucun emploi de *arbha-* ne se rapporte spécifiquement à une condition quelconque de l'enfance, et la notion d'« orphelin » fait complètement défaut.

3. Une comparaison dont l'intérêt lexical est évident apparaît, au voisinage immédiat du hittite, en luwi, où le mot *haui-* « mouton », h. hiér. *hawa/i-* « id. »[1] donne un terme nouveau à la famille de lat. *ouis*. C'est la première fois qu'un nom indo-européen d'animal peut être identifié avec certitude dans la famille hittite. En général les noms des animaux les plus communs sont dissimulés par des idéogrammes. Il faudra voir si *haui-* se laisse reconnaître aussi en hittite, à l'aide des compléments phonétiques de UDU. Le terme h. ^{UDU}*iyant-* « mouton » a été expliqué depuis Pedersen par « allant » et serait analogue à gr. πρόβατον. Mais l'histoire de πρόβατον n'appuie pas cette idée ; nous avons montré[2] que hom. πρόβατα doit être compris comme nom du ' bétail ' en général, ultérieurement restreint au ' mouton ', et qu'il tire son sens de l'opposition hom. κειμήλια : πρόβασις « richesse meuble et immeuble ». On ne voit aucune preuve que h. *iyant-* soit à considérer ainsi ; on voit au contraire dans le composé *antiyant-* « gendre » litt. « qui entre (dans la famille du beau-père) » que *iyant-* était encore en hittite l'équivalent exact de lat. *euns*, gr. ἰών. Que ce participe ait servi en outre à désigner le « mouton », cela ne paraît guère probable. En tout cas, si une forme identique ou apparentée à *haui-* pouvait être admise en hittite aussi, il y aurait lieu de chercher si elle s'employait en concurrence et sans différence avec *iyant-*. Au point de vue indo-européen, luwi *haui-*

1. Cf. Laroche, *Dictionnaire de la langue louvite*, p. 44.
2. *BSL* 45 (1949), p. 91 sq.

complète heureusement le tableau déjà abondant des formes ; **owi-* a été un des vocables les plus anciens du fonds commun.

4. Hittite *happin-* « riche » (avec son doublet *happinant-*) et ses dérivés *happineš-* « devenir riche », *happinah-* « rendre riche » fait aussitôt penser à hom. ἄφενος n. « richesse ». Le -φ- fait quelque difficulté, à moins qu'on le suppose issu de **ph* qui se serait déaspiré en hittite, ce qui ne se laisse pas démontrer. On ne peut maintenir, en tout cas, la comparaison de *happin-* avec skr. *ápnas-* « possession », av. *afnah-*. La forme indo-iranienne s'analyse *ap-nas-*, avec le suffixe **-nes-* connu dans lat. *mūnus*, etc. ; elle ne cadre pas avec la structure morphologique de hitt. *happin-*. Par ailleurs, *ápnas-* a été lui-même rapproché de gr. ἄφενος, ἀφνειός, mais en ce cas le -φ- grec pose la même question ; du reste la forme et l'accentuation du dérivé ἀφνειός ne se concilient pas aisément avec ἄφενος[1]. En posant au contraire gr. ἄφενος comme dérivé d'un thème *ἀφεν-, on obtient, en réservant provisoirement la restitution de la labiale, la forme même que le hittite *happin-* nous offre de son côté.

5. Hitt. GIŠ *hišša-* « timon » a un rapport évident avec véd. *īṣā́* « timon », mais est-ce un emprunt ou une correspondance préhistorique ? Il n'y a aucun argument probant en faveur d'un emprunt. La notion d'emprunts faits par le hittite à une langue indienne a été trop vite admise. On ne connaît pas de témoignage linguistique qui autorise à penser que les Hittites se soient jamais trouvés au contact d'Indiens et en situation de recevoir des termes indiens dans leur langue. De fait c'est seulement en hurri que des emprunts indiens ont pu être décelés ; les conditions historiques rendaient ici les emprunts possibles, et il s'en trouve une série assez abondante. On ne peut écarter la possibilité que certains de ces emprunts indiens aient ensuite passé du hurri au hittite, mais en ce cas ce sont en hittite des termes pris au hurri, non à l'indien. Dans la situation lexicale où apparaît hitt. *hišša-*, un emprunt serait *a priori* invraisemblable. Le hittite disposait de l'initiale *i-;* il n'y aurait eu aucune difficulté à adopter tel quel *īṣā́* avec *i-* initial. Nous ne voyons nulle

1. Le rapprochement est écarté avec raison chez Frisk, *Griech. etym. Wb.*, p. 195.

part un mot étranger à initiale vocalique, de quelque origine qu'il soit, affublé d'une laryngale pour être admis en hittite. C'est une raison de plus de considérer hitt. *hišša-* comme hérité. Pour la forme, la correspondance hitt. *hišša-* : skr. *īṣā́* est parallèle à hitt. *hašša-* « foyer » : osque *aasa-*, lat. *āra*. En outre *hišša-* « timon » fait groupe, pour le sens, avec deux autres termes clairement indo-européens : *yugan* « joug » et *turiya-* « atteler » comparé heureusement à véd. *dhur-* « dispositif d'attelage » par F. Sommer[1]. Enfin, il est bon de rappeler, ce qu'on semble avoir oublié, que véd. *īṣā́* n'est pas un terme isolé, comme l'est *dhur-*. L'iranien a le correspondant de *īṣā́* dans av. *aēša-* « charrue » ; terme qui vit encore dans pers. *xēš*, dialecte de Kāšān *īš* « soc ; charrue » ; wakhi *yīšək* « manche de charrue »[2]. On y a comparé de plus loin gr. οἴήιον « gouvernail ». C'est en tout cas avec l'indo-iranien, non pas seulement avec l'indien, que le hittite se range ; et l'accord de l'indo-iranien et du hittite révèle ici un terme de la plus ancienne technologie.

6. La comparaison de hitt. *lah(h)uwai-* avec gr. λούω, lat. *lauō*, proposée par Sturtevant[3], est encore jugée incertaine ou n'est accueillie qu'avec réserve[4]. Elle n'a été cependant ni discutée, ni explicitement repoussée. Si la graphie de *-h-* ou *-hh-* peut poser une question[5], du moins n'est-ce pas une question bornée à ce seul exemple. Aussi longtemps que les notations de *h* simple et double n'auront pas été étudiées d'ensemble, nous devrons nous borner à constater qu'une laryngale est présente ici, sans spéculer sur les implications de l'une ou de l'autre graphie. Mais au point de vue indo-européen, en tant qu'elle peut prêter à un rapprochement avec gr. λούω et lat. *lauō*, la forme hitt. *lahhuwai-* introduit deux nouveautés.

D'abord la restitution matérielle de la forme indo-européenne. Celle-ci se trouve — on ne l'a guère encore remarqué — transformée par les données nouvelles que fournit

1. *Die Sprache* 1, 1949, p. 162.
2. Les formes iraniennes, qui manquent à l'article *īṣā́* chez Mayrhofer, *Etym. Wb.* I, p. 97, figurent dans les addenda, p. 558.
3. *Compar. Gramm.*[1], § 141 ; — *Laryngeals*, § 36 c.
4. Cf. Friedrich, *Wb*, s.v. (bibl.).
5. Cf. les observations de E. Polomé, *Rev. belge de phil. et d'hist.* 30 (1952), p. 460, n. 2.

le grec mycénien : adj. *re-wo-te-re-yo* (= lewotreios) « de bain » ; nom d'agent *re-wo-to-ro-ko-wo* (= lewotrokhowoi) « servantes de bains »[1]. Il apparaît donc que la forme grecque de la racine était *lewo-*, non *lowe-*. De myc. *lewotrokhowo-* à hom. λοετροχόος, de myc. *lewotreios* à hom. λοετρά, une métathèse s'est produite dans les mêmes conditions où *στέροσαι, *κέροσαι ont passé à στορέσαι κορέσαι, comme l'a justement observé M. Ruipérez[2]. Cette métathèse semble même un des traits communs au grec et à l'arménien, d'après arm. *loganam* « je me baigne ». On peut partir de **lew-* pour expliquer lat. *lauō*, par un passage de **lew-* à **low-* (irl. *loa-thar*), qui aurait régulièrement donné lat. *lau-*. Dans cet ensemble, la forme hittite présente une variation de caractère archaïque : *lahhuwai* peut remonter à **lo*$ə_2$*w-* ou à **la*$ə_2$*w-*, comme *pahhur* à **pa*$ə_2$*wr̥-*. Mais la laryngale, dans le cas présent, doit avoir été éliminée assez tôt ; elle ne semble pas avoir eu d'effet sur le phonétisme des formes correspondantes dans les autres langues.

Sous le rapport du sens, il faut souligner que hittite *lahhuwai-* signifie « verser » (de l'eau, de l'huile, etc.), non « laver », ni « baigner ». Mais cette différence même est de grand prix. Elle permet une reconstruction du sens, parallèle à celle de la forme. La notion de « laver » a deux expressions distinctes, qu'on peut encore saisir dans ses expressions homériques : d'une part νίζω pour « laver par frottement » (le sang, les impuretés, etc., cf. α 112 σπόγγοισι ... τραπέζας νίζον), qui se dit du lavage des mains et des pieds, d'où χέρνιψ, χερνίπτομαι, ποδάνιπτρον ; de l'autre λούω pour « laver par ablution » en versant de l'eau, comme il ressort clairement de λοετρά « bain », et surtout λοετρο-χόος « qui *verse* l'eau du bain » ; cf. κ 361 λο' ἐκ τρίποδος μεγάλοιο. C'est pourquoi λούω se dit du bain de rivière ou du bain de mer. On voit que « baigner », sens commun aux autres langues, résulte d'une spécialisation de « verser », sens que le hittite est seul à montrer. De son côté, le hittite a pour « laver, baigner » un verbe *arra*[3]- qui ne se retrouve qu'en tokh. *yär- yār-* « baigner ».

1. Py. 9, 10 et 238 ; Ventris-Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek*, 1956, pp. 160, 338, 408 a.
2. *Emerita* 18 (1950), p. 386 sq. et dans le recueil collectif *Études Mycéniennes*, Paris, 1956, p. 107, n. 3.
3. Cf. Kammenhuber, *Münch. Stud. Sprachw.* II 1952 (1957), p. 64 sq.

CHAPITRE II

QUESTIONS DE MORPHOLOGIE VERBALE

I

Désinences personnelles

Les désinences verbales du hittite ont été identifiées avec certitude ou avec vraisemblance dans presque toutes les formes. Comme l'ensemble du système verbal hittite a été refait, fortement réduit, et soumis à une organisation dualiste, ainsi les désinences verbales présentent, par rapport à celles de l'indo-iranien, du grec ou du latin, une apparence très simplifiée. Mais de nombreux archaïsmes y subsistent, réemployés dans une structure nouvelle : les désinences en *-r* notamment. Il se peut aussi que celles de la 1re pluriel en *-wen(i)*, moyen *-waštati* aient un *-w-* issu du duel ancien, comme H. Pedersen l'a supposé. D'autres questions restent en suspens, comme celle des doublets *-wastati* et *-wašta* (1re pers. prés. méd. pass.) ; *-tati*, *-tat*, *-ta* (2e sg. prét. méd. pass.), *-š*, *-t*, *-ta* (2e sg. prét. act.), qu'on ne peut apprécier avec certitude, tant qu'on ne dispose pas d'un inventaire complet et critique des formes attestées. Il y aura une histoire proprement hittite des formes verbales à écrire, en même temps qu'une analyse de leurs fonctions.

1. *-un*

Une de ces désinences n'a jamais soulevé de question particulière. C'est celle de la 1re sg. du prétérit *-un*. On sait qu'elle apparaît comme *-un* après consonne : *ep-un* « je pris », mais *-nun* après voyelle : *iya-n-un* « je fis ». Ce *-n-* qui supprime l'hiatus est de création hittite ; rien d'étonnant

qu'on ne le retrouve nulle part ailleurs. Dans la conjugaison en *-hhi*, la désinence correspondante *-hhun* est analogique.

Il est admis partout que h. *-un* répond à la désinence secondaire i.e. -**m̥* de gr. *-α*, hom. *ἦα*, qui alternait avec i.e. -**om*, skr. *-am*, etc.[1]. Certains précisent ce développement de i.e. *-*m̥* par *-*am* > -**an* > *-un*[2]. Évidemment c'est la première idée qui se présente, et rien n'interdit de chercher les mêmes choses aux mêmes places dans des systèmes successifs. Puisque la 1re personne a la désinence primaire *-*mi*, en hittite *-mi*, la désinence secondaire correspondante du hittite devrait *a priori* reposer sur *-*om* ou sur *-*m̥*.

Il faut cependant se mettre en face de cette vérité désagréable que h. *-un* ne peut pas continuer phonétiquement un *-*m̥* indo-européen, en quelque circonstance que ce soit. La preuve en sera fournie ci-dessous (p. 70 sq.) ; dans tous les cas où l'on peut procéder à une comparaison rigoureuse, **m̥* donne en hittite *am*, comme **n̥* > *an* et **r̥* > *ar*. Si l'on veut un bon exemple de ce qu'eût produit une désinence *-*m̥* en hittite, on le trouve dans le dérivé *šiptamiya-*, issu de **septm̥-yo-*, où l'addition ancienne du suffixe a préservé l'articulation labiale *-am* vouée à devenir *-an* en finale absolue[3].

En conséquence, on doit répéter ici ce qui a été dit au sujet de la désinence pronominale *-un*. Un *u* hittite en quelque position que ce soit ne peut représenter rien autre qu'un ancien **u*. Il s'ensuit que la désinence secondaire de 1re sg. *-un* est à reconstruire seulement en *-*um*. Qu'on lui trouve ou non des correspondants, telle est la forme que la phonétique hittite impose.

Le premier résultat de cette observation est de séparer la désinence verbale *-un* de toute correspondance connue. Elle apparaît isolée. Il n'y a rien de comparable dans le prétérit ancien.

Mais c'est peut-être qu'on faisait fausse route en essayant de rattacher le prétérit hittite au prétérit indo-européen. La solution doit être cherchée dans une direction toute différente. Si l'on veut saisir le principe d'où a procédé la réfection du verbe hittite, il faut le voir dans la transformation des

1. Sturtevant[2], § 253 ; Pedersen § 67 avec quelque embarras.
2. Kronasser, *Vergl. Laut- und Formenlehre des Heth.*, § 182, p. 169.
3. Cf. ci-dessous p. 83.

rapports du *parfait* ancien au *présent*. Le prétérit hittite de la conjugaison en *-hhi*, historiquement *-hhun* à la 1re sg., résulte d'une contamination de l'ancienne désinence *-ha* attestée seule en luwi et de *-un*. Ce prétérit en *-ha* correspond à l'ancien parfait et confirme la relation du parfait ancien avec le présent médio-passif, comme l'enseigne avec raison depuis longtemps M. Kuryłowicz[1]. Le présent en *-hi* n'est que le parfait en *-ha* converti en présent, ce qui a entraîné un nouveau prétérit *-hun*. Une autre attache du prétérit hittite avec le parfait indo-européen se voit dans la désinence *-ta* de 2e sg., commune aux deux conjugaisons. Il n'y a donc aucune raison *a priori* de chercher dans le prétérit indo-européen le modèle de telle désinence du prétérit hittite, quand tout nous montre que la source du prétérit hittite est dans le parfait indo-européen transformé.

De fait, c'est aussi dans le parfait que nous pensons trouver l'explication de la désinence *-un*. Elle représente une adaptation de la désinence indo-européenne de parfait caractérisée par un élément **-w* à la 1re sg., skr. *jajñau*, lat. *mon-u-ī*, tokh. *nek-w-a*[2]. Cette désinence propre à un parfait ancien qui était passé à la fonction de prétérit en hittite, a été adaptée par une adjonction de *-m*: la désinence **-u* contaminée avec **-om* (ou **-m̥*) a produit en hittite **-um*, réalisé comme *-un*. De même en latin **-u* a reçu l'addition de *-*ai* pour former *-uī*. Ainsi les deux désinences indo-européennes de parfait se retrouvent dans les deux prétérits hittite : **-a* dans le prétérit en *-ha* (> *-hun*) ; et *-*u* dans le prétérit en *-un*.

2. *-allu*

Il y a dans le verbe hittite une singularité morphologique qui a semblé irréductible : celle de la forme dite de 1re sg. de l'impératif, en *-llu* après thème vocalique, en *-allu* après thème consonantique : *iyallu* « que je fasse ! je veux faire », *uwallu* « que je voie ! », *aggallu* « que je meure ! », *memallu*

1. En premier *BSL* XXXIII, 1932, p. 1 sq. ; en dernier, *Actes du VIIIe Congrès internat. des linguistes*, 1958, p. 236. Une confirmation en est donnée par le rapprochement de véd. *uvé* avec hitt. *uhhi* « je vois » (W. P. Schmid, *IF.* 63, 1958, p. 144 sq. ; cf. B. Rosenkranz, *IF* 64, 1959, p. 68).

2. Sur les formes tokhariennes, cf. W. Krause, *Westtocharische Grammatik*, I, 1952, p. 200 ; *Corolla F. Sommer*, 1955, p. 134.

« que je dise ! », *ašallu* « que je sois ! » (avec les formes anomales *ešlut*, *ešlit*)[1], etc.

La forme a été déclarée énigmatique[2]. On a essayé, sans grande conviction d'ailleurs, de la ramener à une forme nominale en *-l-*[3], ce qui n'explique évidemment ni la fonction d'impératif, ni la restriction à la 1re sg.[4].

La désinence vocalique *-u* est commune aux formes de 3e sg. et plur. de l'impératif, où elle est héritée : *eštu* « qu'il soit ! », *ašantu* « qu'ils soient ! », skr. *astu*, *santu*. D'autre part les formes isolées de 1re sg. *ešlit*, *ešlut* à côté de *ašallu* régulier ont été considérées comme influencées par la 2e sg. en *-t: it* « va ! » *arnut* « apporte ! »[5]. Ce qui est propre à la 1re sg. et distinctif est la forme en *-l-*.

C'est par simplification que cette forme est partout enregistrée comme *impératif*. Un « impératif » de « 1re personne » est une expression contradictoire : je ne puis me donner un ordre à moi-même, être à la fois ordonnant et exécutant. C'est par simplification aussi que cette forme est incluse dans le paradigme de l'impératif. On doit classer les formes du type de *iyallu* comme le vestige d'un « volontatif » ou d'un « optatif ». Or la caractéristique *-l-* de cette fonction verbale n'est pas complètement isolée.

On la retrouve sur le domaine baltique dans plusieurs formations apparentées entre elles. Il y a d'abord l'optatif-conditionnel v. prussien en *-lai*, tels *boūlai* « qu'il soit », *ēilai* « qu'il vienne », *turīlai* « qu'il ait », etc. M. Stang, qui en décrit bien l'emploi, a tenté de l'expliquer par une particule *-lai* qui aurait été ajoutée à une forme verbale personnelle : *boūlai* < **bū(t)+lai*, et la forme de cette particule *-lai* serait elle-même accommodée à la finale *-ai* de l'ancien optatif indo-européen[6]. On peut s'épargner maintenant ces complications gratuites. D'autres formes verbales en *-l-* apparaissent en baltique : l'impératif lituanien *esle* « esto », l'optatif dialectal lette *ĩtu-l'u* « j'irais »[7] où le morphème *-l'-*

1. Friedrich, *IF* 43, p. 257 sq. ; *ZA* NF 5, p. 46 ; *Elementarbuch*, §§ 163, 167.
2. Sommer, *Hethiter und Hethitisch*, p. 64, 88.
3. Pedersen, *Hittitisch*, p. 100 ; Kronasser, *op. cit.*, § 197.
4. Sturtevant[2], § 258, s'abstient de toute hypothèse.
5. Kronasser, *l. c.*
6. Chr. S. Stang, *Das slavische und baltische Verbum*, 1942, p. 265 sq.
7. Endzelin, *Lett. Gramm.*, § 699 ; Stang, *op. cit.*, p. 265.

s'ajoute à *-lu-* optatif. On a l'impression qu'une formation ancienne d'optatif baltique en *-l-* a été disloquée, puis réadaptée dans chaque dialecte. Rien n'impose l'idée d'une particule soudée à une forme temporelle fléchie ; en prussien, où les données sont claires, *-l-* s'ajoute au thème verbal. Ce qui a suggéré de prendre *-lai* comme une particule était sans doute l'absence de tout repère comparable ailleurs. Mais le rapprochement avec le type hittite *iyallu* 1re sg. permet maintenant d'envisager la reconstruction partielle d'une catégorie formelle abolie dans les autres langues. Cette forme modale en *-l-* ne subsiste historiquement que rattachée et adaptée au paradigme d'un mode voisin de l'impératif. En hittite, *-(a)llu* 1er sg. a été conformé à *-lu*, *-ntu* 3e sg. et plur. de l'impératif plur. En baltique, c'est l'attraction de l'optatif devenu impératif qui a agi principalement : v. prussien *-lai* se décompose en *-l-ai*, avec *-ai-* de l'impératif. Ainsi l'optatif v. pr. *quoitīlaisi* « que tu veuilles » : *quoitīlaiti* « que vous vouliez » imite l'impératif *dais* « donne ! » : *daiti* « donnez ! » ; *gerbais* « parle ! » : *gerbaiti* « parlez ! ». La symétrie des formes et des fonctions donne lieu de penser que le hittite et le baltique conservent ici un vestige morphologique de haute antiquité.

II

Présents dénominatifs en hittite[1]

Le hittite a constitué son système de présents en réduisant fortement la variété des types représentés dans les états anciens de l'indo-européen, et en spécialisant ceux qu'il a gardés dans des fonctions définies. Nous voulons étudier ici, descriptivement, deux de ces types, en *-ahh-* et en *-nu-*, indo-européens l'un et l'autre, et les définir dans leur formation et dans leur valeur. Ce sont des présents secondaires. Le premier est dénominatif par nature ; le second l'est devenu. Le rapprochement qui en est fait ici n'est pas une simple juxtaposition de leurs formes. Bien qu'elles procèdent de types distincts et qu'elles aient des emplois spécifiques, ces

1. Ce paragraphe reproduit, avec des additions et des corrections, un article publié dans la *Corolla linguistica, Festschrift F. Sommer*, 1955, p. 1-4.

deux classes de présents paraissent se rencontrer dans une partie de leurs fonctions et produire des formes qui semblent parallèles, parfois même synonymes. Pour voir comment elles se délimitent, il faut énumérer aussi complètement que possible les formes qui relèvent de l'une et de l'autre. Nous les prendrons d'abord séparément.

Les présents en *-ahh-* sont constamment et exclusivement dénominatifs. Ils s'établissent en dérivation généralement régulière sur les différents thèmes nominaux.

Les présents tirés de thèmes en *-a-* se forment en *-ahh-*. C'est le modèle uniforme de *arawa-: arawahh-;* — *kattera-: katterahh-:* — *kunna-: kunnahh-;* — *marša-: maršahh-;* — *newa-: newahh-;* — *dannatta-: dannattahh-;* — *walkiššara: walkiššarahh-*.

Sur thèmes en *-i-*, on a un présent en *-iyahh-*. Ainsi *nakki-: nakkiyahh-;* — *šanezzi-: šanezziyahh-;* — *šarazzi-: šarazziyahh-;* — *šuppi-: šuppiyahh-;* — *duddumi-* (d'après l'adverbe *duddumili*) : *duddumiyahh-*. Est irrégulier *šanna-pili-: šannapilahh-*.

Sur thème en *-u-*, on a deux variétés de présents. L'un est en *-uwahh-*, dans *kutru-: kutruwahh-;* — *maninku-: manin-kuwahh-*. L'autre est en *-awahh-*, dans *idalu-: idalawahh-;* — *tepu: tepawahh-*. Cette variation morphologique permet de distinguer deux classes de thèmes en *-u-*, respectivement en **-u/w-* et en **-u/eu-*, conformément au schème indo-européen que d'autres langues amènent à restaurer et qu'il est précieux de retrouver en hittite.

Les thèmes nominaux consonantiques ne constituent pas tous leurs présents de la même manière. Sur thème en *-l-*, la dérivation est en *-ahh-*, d'après *išhiul: išhiulahh-;* — **haddul* (cf. *haddulatar*) : *haddulahh-*. A ce type appartient aussi le présent exceptionnel *tan pedaššahh-* bâti sur la locution au génitif *tan pedaš*, ainsi que *šallakartahh-* bâti sur le composé *šalli-+kard-*[1]. Mais *kururiyahh-* serait très irrégulier si on devait le rattacher directement à *kurur*. I présente en outre l'anomalie d'être intransitif. En réalité *kururiyahh-* est un doublet du présent *kururiya-*, comme *šakiyahh-* et *šakiya-*. Ainsi disparaît l'anomalie de *kuru-riyahh-* qui avait gêné H. Pedersen[2].

1. Cf. Güterbock, *Corolla F. Sommer*, p. 65 sq.
2. *Hittitisch*, p. 92 s.

Il faut considérer à part les présents en *-ahh-* dont la base nominale est en *-ant-*. Certains se forment normalement en *-antahh-*, mais ce sont les moins nombreux : *mayant-: mayantahh-* et *miyahhuwant-: miyahhuwantahh-*. En général les formes nominales en *-ant-* se comportent comme des thèmes en *-a-* et donnent des présents en *-ahh-:* tels sont *armant-: armahh-;* — *hattant-: hattahh-;* — *happinant-: happinahh-;* — *išhašarwant-: išhašarwahh-;* — *paprant-: paprahh-;* — *dašuwant-: dašuwahh-;* — *tatrant-: tatrahh-*. Cette discordance pourrait faire supposer que les formes en *-ant-* sont des élargissements d'anciennes formes en *-a-* dont dériveraient directement les présents en *-ahh-*. Mais on serait alors contraint de restituer en *-a-* une grande partie des adjectifs qui sont toujours en *-ant-*. Il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin. Nous observerons que bien des adjectifs ont une double forme en *-a-* et en *-ant-*, *-i-* et *-iyant-*, *-u-* et *-uwant-* sans différence apparente de sens : *andara-* et *andarant-*, *irmala-* et *irmalant-*, *marša-* et *maršant-*, *dappiya-* et *dappiyant-*, *šuppi-* et *šuppiyant-*, *duddumi-* et *duddumiyant-*, *daššu-* et *daššuwant-*, *idalu-* et *idalawant-*. Sur la base de cette variation fréquente, le hittite a pu traiter la plupart des bases nominales en *-ant-* comme équivalant implicitement à *-a-* pour la formation du présent. La même situation se rencontre d'ailleurs dans d'autres classes verbales : parmi les verbes d'état en *-eš-*, on trouve *dudduwareš-* qui n'a auprès de lui que *dudduwarant-*, comme *papreš-* et *paprant-*, etc. C'est pourquoi la formation nominale en *-ant-* produit, au même titre que celle en *-a-*, des présents en *-ahh-*.

Il suffit de signaler en dernier lieu quelques présents en *-ahh-* qui n'ont pas de relation avec une forme nominale connue et dont le thème ne peut être restitué avec certitude : *maniyahh-* 'attribuer ; administrer' pourrait supposer **mani-* (cf. lat. *manus?*) ; — *alwanzahh-* 'ensorceler' peut-être de **alwanzant-;* — *allapahh-* 'cracher', *walarnahh-* 'commander' sont isolés.

D'une autre nature, au moins dans leur principe, sont les présents en *-nu-*. Leur fonction est de constituer des déverbatifs de sens causatif, ou plus exactement de donner une forme transitive à des présents intransitifs : *ar-* 'se mouvoir' : *arnu-* 'mouvoir' ; *arš-* 'couler' : *aršanu-* 'faire couler' ; *ling-* 'jurer' : *linganu-* 'faire jurer' ; *war-* 'brûler' (intrans.) :

warnu- 'brûler' (trans.), etc.[1]. Mais par une extension de cette fonction, *-nu-* a été employé aussi à la formation de présents dénominatifs.

La relation formelle entre le nom et le présent dérivé en *-nu-* est assez irrégulière. Le thème verbal en *-nu-* s'établit souvent sur le thème nominal sans égard à sa voyelle distinctive, comme d'ailleurs aussi le thème verbal parallèle en *-eš-*. Ainsi *harki- : harganu(šk)-* (cf. *harkeš-*) ; — *šalli- : šallanu-* (cf. *šalleš-*) ; — *dalugi- : daluganu-* (cf. *dalugeš-*) ; — **zalugi-* (?) *: zaluganu- ;* — *hatugi- : hatuganu-* (cf. *hatugeš-*). Toutefois *hatuganu-* 'effrayer' pourrait être le causatif d'un **hatug-* intrans. 'être effrayé' doublé par *hatugeš-*. Mais, avec alternance radicale, *mekki- : maknu-* (cf. *makkeš-*). Dans les thèmes nominaux en *-u-*, on a *hallu- : halluwanu-*, mais aussi *tepu- : tepnu-* (contrastant avec *tepaweš-*) ; *mališku- : mališkunu- ; hatku- : hatganu-* (mais *hatkueš-*) et encore autrement *parku- : parkanu-* (cf. *parkeš-*) ; — *daššu- : daššanu-* (cf. *daššeš-*). Les thèmes en *-ui-* (thèmes en *u-* élargis par *-i-* comme en latin, type *tenu-i-s*, etc.) fournissent un présent en *-u-nu :* cf. *parkui- : parkunu-* et *dankui- : dankunu-* (cf. *dankueš-*). Il n'y a que deux présents tirés de thèmes en *-r- : ešhar- : ešharnu-* et *nuntar-* (ou *nuntara-?*) : *nuntarnu-*. On voit que la classe des dénominatifs en *-nu-* ne procède pas d'un modèle fixe, mais s'est accrue selon les besoins et en vertu d'analogies partielles, avec une prédominance des types en *-nu-* et *-anu-*.

Il reste maintenant à considérer les rapports de sens entre les deux catégories de dénominatifs. A première vue il semblerait que, la possibilité étant donnée de pourvoir une forme d'adjectif d'un présent en *-ahh-* ou d'un présent en *-nu-*, une certaine synonymie dût en résulter. De fait le parallélisme entre *nakki-* 'lourd' : *nakkiyahh-* 'rendre lourd' d'une part, et *šalli-* 'grand' : *šallanu-* 'rendre grand' de l'autre, ferait croire à une équivalence fonctionnelle des deux morphèmes. On a même parlé d'une concurrence entre *-nu-* et *-ahh-*[2]. Néanmoins à l'examen, cette impression se

1. Sur cette classe très productive de présents, cf. Pedersen, *Hittitisch*, p. 144 sq. ; Sturtevant, *Compar. Gramm.*², § 228 ; J. Puhvel, *Laryngeals and the IE. Verb*, 1960, p. 26.

2. Friedrich, *Heth. Elem.*, § 153.

dissipe. L'analyse des relations de sens montre que chacune des deux formations garde son sens propre, qu'il s'agit seulement de définir.

A la différence des autres langues, où les présents en *-*ā*- assument des fonctions variées, le hittite attribue au présent en -*ahh*- la fonction unique de transposer en valeur 'factitive' le sens d'un adjectif d'état. Le verbe signifiera donc 'conférer un certain état', avec cette caractéristique que l'état en question est naturel et durable. On a ainsi *newahh*- 'renouveler' (*newa*- 'nouveau') ; *arawahh*- 'rendre libre' (un esclave ; *arawa*- 'homme libre') ; *katterahh*- 'mettre dans la position d'inférieur' (*kattera*- 'inférieur') ; *haddulahh*- 'guérir' (*haddul*- 'en bonne santé') ; *kunnahh*- 'rendre droit, favorable' (*kunna*- 'droit, favorable') ; *maršahh*- 'pervertir' (*marša*- 'faux, mauvais') ; *dannattahh*- 'vider, dévaster' (*dannatta*- 'vide, désert') ; *dašuwahh*- 'aveugler' (*dašuwant*- 'aveugle') ; *walkiššarahh*- 'informer, instruire' (*walkiššara*- 'informé, instruit') ; *nakkiyahh*- 'donner du poids, honorer' (*nakki*- 'lourd, gravis') ; *šanezziyahh*- 'savourer' (*šanezzi*- 'savoureux') ; *šarazziyahh*- 'rendre supérieur, faire triompher en justice' (*šarazzi*- 'premier, supérieur') ; *šuppiyahh*- 'rendre pur, sacré' (*šuppi*- 'pur, sacré') ; *duddumiyahh*- 'rendre sourd' (*duddumi*- 'sourd') ; *kutruwahh*- 'rendre témoin, prendre à témoin' (*kutru*- 'témoin') ; *maninkuwahh*- 'approcher' (*maninku*- 'proche') ; *idalawahh*- 'mettre à mal' (*idalu*- 'mal, mauvais', cf. gr. κακόω : κακός) ; *išhiulahh*- 'lier par un engagement' (*išhiul* 'engagement') ; *tan pedaššahh*- 'mettre au second rang' (*tan pedaš* 'de second rang') ; *šallakartahh*- 'traiter avec dédain, d'un esprit altier ?' (*šalli*- 'grand'+*kart*- 'cœur') ; *tepawahh*- 'rapetisser, humilier' (*tepu*- 'petit') ; *mayandahh*- 'rendre adulte, fortifier' (*mayant*- 'adulte') ; *miyahhuwantahh*- 'transformer en vieillard' (*miyahhuwant*- 'vieux') ; *armahh*- 'engrosser' (*armant*- 'enceinte') ; *hattahh*- 'rendre intelligent' (*hattant*- 'intelligent') ; *happinahh*- 'enrichir' (*happinant*- 'riche') ; *paprahh*- 'souiller' (*paprant*- 'souillé') ; *tatrahh*- 'rendre rebelle' (*tatrant*- 'rebelle, mutiné'). Sur thème de numéral : III-*iyahh*- 'tripler' ; IV-*iyahh*- 'quadrupler'. Peut-être était-il nécessaire de reprendre toute l'énumération pour faire ressortir le caractère propre du verbe.

C'est par contraste que la valeur des présents en -*nu*-, différente malgré une analogie superficielle, se détermine. Ici le verbe indique que l'agent modifie la condition actuelle

de l'objet et la rend autre, qu'il donne à l'objet une propriété portant sur ses dimensions, sa position, son apparence, mais n'affectant pas sa nature. L'état produit est extérieur, transitoire, quantitatif : *maknu-* 'rendre nombreux, multiplier' ; *mališkunu-* 'affaiblir' ; *parkanu-* 'hausser' ; *šallanu-* 'faire grandir (des êtres, des arbres)' ; *daluganu-* 'allonger' ; *zaluganu-* 'retarder, traîner en longueur' ; *hatganu-* 'oppresser' (*hatku-* 'étroit, serré') ; *halluwanu-* 'deprimere' (*hallu-* 'profond') ; *dankunu-* 'rendre sombre, obscurcir' ; *daššanu-* 'mettre en force, donner force'.

Il est intéressant de pouvoir comparer deux présents, en *-ahh-* et en *-nu-* respectivement, dérivés du même thème. Nous disposons de deux exemples de cette double dérivation. L'un est *tepnu-* et *tepawahh-*, de *tepu-* 'petit' : en général *tepnu-* signifie 'diminuer, rapetisser', au sens matériel, mais aussi moralement ; *tepawahh-* dont nous n'avons à vrai dire qu'un seul exemple[1] signifie 'humilier'. Particulièrement nette est la différence entre *maršahh-* et *maršanu-*, de *marša-* 'faux, mauvais'[2]. Le premier est représenté par le participe *maršahhant-* dans l'expression *namma antuhšatarra maršahhan* 'comme l'humanité est fausse', c'est-à-dire 'de nature fausse, perverse', d'où résulte pour *maršahh-* le sens précis de 'créer comme faux, conférer une nature fausse'. Mais le sens de *maršanu-* est 'modifier en faux ce qui était juste' ; ainsi GIŠ*elzi maršanuzi* 'il fausse la balance'. La relation est tout autre.

On peut aussi vérifier cette distinction en comparant deux adjectifs, *šuppi-* et *parkui-*, qui sont l'un et l'autre traduits 'pur' et qui s'opposent en ce que *šuppi-* a un dénominatif *šuppiyahh-*, tandis que *parkui-* fait *parkunu-*. L'un et l'autre présent semblerait signifier pareillement 'rendre pur'. Mais *šuppi-* 'pur' vaut en réalité 'sacré'[3] de sorte que la relation de *šuppi-: šuppiyahh-* est exactement celle de lat. *sacer: sacrare*, alors que *parkui-* signifie 'pur (d'une faute, d'une accusation), propre' et que *parkunu-* veut dire en conséquence 'nettoyer (d'une souillure), laver (d'un soupçon)', etc., marquant un changement apporté à la condition de l'objet, non, comme *-ahh-*, une détermination de sa nature.

1. Sommer, *AU*, p. 55.
2. Cf. Laroche, RHA, X, p. 23.
3. Cf. Goetze, *Ann. des Muršiliš*, p. 233.

C'est cette différence qui paraît avoir permis le développement indépendant de deux séries de 'causatifs', issus de types très différents et qui restent distincts là même où ils paraissent voisiner.

On peut encore voir comment les présents en *-nu-* ont étendu leur domaine jusqu'à se constituer sur base nominale. L'extension s'est probablement réalisée d'abord dans quelques anciens substantifs neutres en *-r-*, sur lesquels on a formé un verbe en *-nu-* doté d'une valeur transitive-causative. Nous avons deux exemples de ce type, où la fonction de *-nu-* demeure sensible : *nuntar* « hâte » : *nuntarnu-* « pratiquer la hâte, se hâter » ; — *ešhar* « sang ; meurtre » : KA-TE-HI.A *ešharnu-* « faire produire aux mains le sang, rendre ses mains meurtrières ». A partir de là, on a pu généraliser la création de verbes en *-nu-* sur des thèmes d'adjectifs. La valeur propre de *-nu-* y subsiste. C'est pourquoi le dénominatif en *-nu-*, à la différence de celui en *-ahh-*, signifie non « rendre tel (par nature) », mais « faire se comporter comme tel ; produire dans l'objet telle qualité (même incidente) ».

Ce développement de *-nu-* apparaît aussi en luwi, et justement dans des formes qui correspondent à celles du hittite ou qui ont le même sens : sur *ašhar* « sang », *ašharnu-* « ensanglanter » (h. *ešharnu-*) » ; sur *ara-* « long », *aranu-* « prolonger » (cf. h. *daluganu-*) ; sur *halali-* « pur », *halalanu-* « purifier » (cf. h. *parkunu-*)[1].

Mais certaines catégories de termes sont à la limite des deux classes de dérivés ; tels les noms de couleurs, à cause de leur sens ; on trouve ainsi *dankunu-* « rendre noir » et *dankunešk-* (de **dankuna-išk-*) et *hahlahhešk-* « rendre jaune (ou vert) » avec *-ahh+(i)šk-* apparemment sans différence[2].

1. Cf. Otten, *Zur... Bestimmung des Luvischen*, p. 36 sq. ; Laroche, *Dict. de la langue louvite*, p. 143, § 44.
2. Cf. Riemschneider, *Mitteil. Inst. Or.*, V, 1957, p. 145.

III

La forme du participe en luwi[1]

L'une des notions les plus intéressantes qu'on ait établies dans la difficile exploration de la langue luwi est l'existence de deux participes distincts. L'un, en *-ant-*, semble coïncider dans son emploi comme dans sa forme avec le participe hittite. Mais l'autre, en *-mi-/-ma-*, appartient en propre au luwi et au hittite hiéroglyphique[2].

Il s'agit d'abord d'établir la forme exacte du suffixe en luwi. Celui-ci est *-mi-* pour le nominatif sg. du genre animé, mais le nom. acc. sg. neutre est toujours *-man*, et le pluriel neutre *-ma*. Cette répartition indique une ancienne forme *-ma-* devenue *-mi-* secondairement. C'est un des traits les plus saillants de la morphologie nominale luwi que la tendance à généraliser le vocalisme suffixal *-i-* aux dépens de *-a-*, et à faire de *-i-* une véritable voyelle thématique. La majorité des thèmes nominaux du luwi sont en *-i-* contre *-a-* du hittite, qu'ils soient substantifs ou adjectifs[3] : l. *anni-* « mère » : h. *anna-;* — l. *annari-* « héros » : h. *innara-;* — l. *immari-* « campagne » : h. *gimmara-;* — l. *iššari-* « main » : h. *keššera-;* l. *tarmi-* « clou » : h. *tarma-;* — l. *tati-* « père » : cf. h. *atta-*, etc. Au suffixe *-ašša-* de nombreux dérivés hittites répond en luwi *-ašši-*[4]. On notera aussi le dérivé à suffixe *-ašši-* qui a fonction de suppléer le génitif nominal et même pronominal. Le suffixe *-ant-* commun au hittite et au luwi reçoit en luwi un *-i-*, et devient *-nti-*. La flexion de certains adjectifs luwi est indécise entre *-a-* et *-i-*, comme *ara-* et *ari-* « long ». C'est pourquoi nous posons en luwi le suffixe du participe

1. Cette étude reprend, avec des additions diverses, un article de la *Festschrift Johannes Friedrich* (1959), pp. 53-59.

2. La concordance entre ces deux langues est bien établie : h. h. *asīma* « aimé » comme luwi *piyama* « donné ». Cf. Friedrich, *Corolla linguistica F. Sommer*, p. 46. Mais tant que la relation du hittite hiéroglyphique au luwi reste indécise, nous aimons mieux parler seulement de luwi.

3. Cf. Otten, p. 34 de l'ouvrage cité ci-dessous, p. 28 ; Laroche, *Dictionnaire de la langue louvite*, 1959, p. 138, § 29.

4. Sur les toponymes anatoliens en *-ašša-/-ašši*, cf. Laroche, *Gedenkschrift P. Kretschmer* II, p. 1 sq.

comme *-mi-/-ma-*, c'est-à-dire *-ma-* conservé au neutre, devenant *-mi-* au genre animé.

Ce participe en *-mi-/-ma-*, comme M. H. Otten l'a bien discerné, était un participe médio-passif : *kišamma-* « peigné », *ašḫarnumma-* « ensanglanté », *gangataimma-* « rassasié », *kuwanzunimma-*. Quel que soit le sens des verbes en question, qu'on ne peut toujours traduire avec certitude, la forme et la fonction du participe paraissent assurées[1].

C'est là un repère important pour la détermination des rapports que le luwi entretient avec le hittite d'un côté, avec l'ensemble de l'indo-européen de l'autre. On voit ici une divergence notable entre le luwi et le hittite, car le hittite n'a pas de formation comparable. En revanche le luwi s'accorde-t-il à ce point de vue avec d'autres langues ? Le problème a pour l'indo-européen un intérêt particulier, du fait que le luwi met dans une lumière nouvelle un certain nombre de données connues.

Si l'on cherche à quoi la forme du participe luwi en *-mi-/-ma-* peut correspondre ailleurs, un rapprochement se présente d'emblée avec le participe présent passif du slave et du baltique[2], caractérisé par **-mo-*, v. sl. *nesomŭ*, lit. *nẽšamas* « étant porté ». C'est là une similitude d'autant plus frappante qu'elle complète la symétrie des formes : en luwi comme en baltique et en slave, il y a donc deux participes parallèles en **-nt-* et en **-mo-*. La première conséquence qui en découle est que cette forme en *-mo-*, n'étant plus limitée au slave et au baltique, ne peut plus servir d'argument en faveur de l'unité balto-slave.

Mais c'est dans la perspective indo-européenne que cette donnée nouvelle doit être replacée, et c'est là qu'elle prend toute sa portée. Comment expliquer cette coïncidence entre deux développements de l'indo-européen (luwi/slave et baltique) qu'un tel espace de temps sépare ? Bien que le système verbal luwi soit encore fort incomplètement connu, il semble qu'on puisse en reconnaître les raisons. Elles n'impliquent pas nécessairement une relation dialectale

1. H. Otten, *Zur grammatikalischen und lexikalischen Bestimmung des Luvischen*, 1953, pp. 44, 80, 99 ; Laroche, *Dictionnaire*, p. 139.

2. Ceci n'a pas échappé à J. Friedrich, ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ, *Gedenkschrift P. Kretschmer*, I, 1956, p. 108. Cf. déjà aussi Hrozný, *Inscr. hitt. hiér.*, p. 56, n. 3 ; Sommer, *Hethiter und Hethitisch*, p. 66.

spécifique entre ces langues. D'ailleurs une telle relation serait au moins indémontrable pour l'instant. Le luwi, puis le groupe dont sont issus le slave et le baltique ont pu indépendamment arriver au même résultat, qui était d'introduire dans le système verbal une formation nominale en **-mo-*. Le fait essentiel, en quoi réside l'intérêt de cet accord, est que **-mo-* constitue en luwi un participe médio-passif ; en slave et en baltique, un participe présent passif. C'est par leur fonction autant que par leur forme que ces participes s'apparentent.

Qu'est-ce donc qui, en indo-européen, préparait à cette fonction la formation en **-mo-?* Les exemples anciens de formes nominales à suffixe primaire **-mo-* n'abondent pas. On les trouve surtout en indo-iranien, dans la classe des adjectifs primaires en *-ma-*. Bien que relativement peu nombreux, ils laissent reconnaître le trait qui les caractérise dans leur valeur : ce sont des quasi-participes de verbes intransitifs.

Nous n'avons qu'une forme qui soit attestée par l'accord de la plupart des langues : c'est l'adjectif gr. θερμός (skr. *gharmá-* « chaleur »), av. *garəma-* « chaud », arm. *ǰerm*, lat. *formus*, vha. *warm*, etc., thème où le vocalisme *e* de l'adjectif s'est mêlé de bonne heure avec *o* du substantif. Le présent est intransitif, que ce soit celui de v. sl. *gorǫšte* « brûlant » ou celui de gr. θέρομαι « je me chauffe », cf. θέρος « été », skr. *háras-* « ardeur ».

De la même manière se définiront comme quasi-participes : skr. *kṣāma-*, AV. *ávakṣāma-* « desséché, consumé ; décharné » de *kṣā-* « brûler » (intrans.) ;

stīmá- « pesant, inerte », class. *prastīma-* équivalant à *prastīta-* « entassé », de *styai-* « être compact, figé » ;

bhīma- « effrayant », de *bhī-* « avoir peur » ; en iranien, **bīma-* n'est attesté que comme abstrait par phl. et pers. *bīm* « peur » ; comparer av. *sima-* « horrible » et « horreur ».

dasmá- « habile », av. *dahma-* « savant », cf. av. *dąh-* « être savant ; instruire », à rapprocher de gr. δήνεα « sages conseils », avec δέδαε, δαῆναι « être inventif, sagace », toutes formes intransitives dont on a tiré un présent transitif διδάσκω[1] ;

tigma- « aigu », de *tij-* « être aigu » ;

gāth. *rāθəma-* « dépendant, adhérant », de *rāθ-* « adhérer » ;

1. Debrunner, *Mélanges Boisacq*, I, p. 251 sq.

av. *vahma-* « priant » et « prière », dont le thème verbal est représenté par le présent v. perse *-vahya-* « prier ».

On pourrait considérer aussi comme ancien adjectif le substantif véd. *idhmá-*, av. *aēsma* « bois à brûler », litt. « combustible », de **aidh-* « brûler » intrans., cf. gr. αἴθομαι, αἰθόμενος plus ancien que αἴθω.

Tous ces exemples[1], auxquels d'autres pourraient s'ajouter, comme v. *ū́ma-* « (dieu) ami, favorable » de *av-* « être favorable, aider », présentent une certaine unité ; ils sont proches des adjectifs verbaux et se constituent sur des bases intransitives. A. Debrunner[2] a remarqué que *-ma-* dans *kṣāma-* et *slīma-* formait l'équivalent d'adjectifs verbaux en *-ta-*. En fait tous les adjectifs anciens en *-ma-* ont ce caractère participial. Il faut seulement les distinguer des abstraits en *-ma-* du type de *bhā́ma-*, *kṣéma-*[3].

A partir de cette observation, il devient intéressant de voir comment se présente la formation en **-mo-* en baltique et en slave. A date historique, elle fournit au verbe les formes de participe présent passif. Mais cette organisation morphologique n'est pas si ancienne. Plusieurs formes, restées en marge du système[4], en éclairant en quelque mesure le passé. On voit par v. sl. *lakomŭ* « avide, affamé » en face de *lakati* « avoir faim » que le rapport n'est pas toujours celui d'un participe passif à un verbe transitif. De même *vědomŭ* « sachant, savant » suppose un emploi absolu de « savoir », hors de la voix passive. On sait en outre[5] que le participe en *-mŭ* peut être tiré de verbes d'état intransitifs, qui n'ont pas de passif : *byvajemŭ* « γινόμενος », *visimŭ* « κρεμάμενος ». S'il a gagné le rôle de participe présent de la voix passive, il le doit surtout à son emploi comme adjectif de possibilité, d'aptitude, tout particulièrement en forme négative : *nevidimŭ* « ἀόρατος », *negasimŭ* « ἄσβεστος », *nerazorimŭ* « indestructible », etc. Ainsi s'est fixée une classe de formes en *-imŭ*, indiquant capacité, qui a envahi les divers types de

1. Le matériel des formes indiennes est réuni chez Wackernagel-Debrunner, *Altind. Gramm.* II, 2, p. 749 sq.

2. *Op. cit.*, p. 750-1.

3. Les données de l'indien devront être reclassées à ce point de vue.

4. Les principaux faits sont réunis chez Vaillant, *Manuel du vieux-slave*, I, p. 233.

5. Meillet-Vaillant, *Slave commun*, p. 335.

présent. C'est qu'il n'y avait pas de nécessité véritable à généraliser l'emploi d'un participe présent au passif. La fortune de cette forme tient à ce qu'elle était, à l'origine, caractéristique des verbes intransitifs, donc apte à être transférée au passif, à mesure que l'expression de cette voix cherchait des formes nouvelles pour parer à l'élimination des anciennes désinences médio-passives. C'est d'abord aux verbes intransitifs que se sont agrégés les adjectifs en *-mŭ*.

Il a dû en être de même en baltique. L'affectation des formes de participe en *-mas* au passif (type *nẽšamas*, *sãkomas*, *mýlimas*, etc.) ne masque pas complètement les attaches de ce participe avec les verbes intransitifs. Il en subsiste des preuves directes comme lit. *tiñkamas* « plaisant, convenable », lett. *nãkamã (nedẽla)* « (la semaine) prochaine »[1]. En outre le participe présent actif II en *-damas* du lituanien, qui est seulement appositionnel et n'apparaît qu'au nominatif, a été expliqué comme un ancien participe intransitif en *-amas*, qui serait devenu *-d-amas* après thèmes de présent en voyelle ou en diphtongue, avec *-d-* évitant l'hiatus[2]. Tous ces indices vont dans le même sens.

C'est donc, selon toute vraisemblance, dans une valeur intransitive ou moyenne que nous devons chercher le point de départ de la formation slave et baltique des participes en **-mo-*. Tout le système des participes a été renouvelé dans ces deux langues et constitue une organisation originale liée aussi bien à l'expression de formes périphrastiques comme le parfait qu'à la distinction des voix. A la suite de réfections dont le détail nous échappe et qui engageaient le verbe entier, il s'est constitué dans ces deux langues une opposition de quatre participes distribués symétriquement au présent et au passé, à l'actif et au passif. Les formes n'ont donc pas la même valeur que dans les systèmes de participes à trois termes (indo-iranien, grec) ou à deux termes (latin). L'élimination de la distinction des voix dans la flexion des formes personnelles a dû être une circonstance déterminante de ce grand procès.

La forme du participe luwi en *-mi-/-ma-* apporte ainsi un témoignage de grand prix sur la valeur et l'utilisation de ce suffixe dans un état ancien de l'indo-européen. Il montre

1. Endzelin, *Lett. Gramm.*, §§ 719, 796.
2. Stang, *Das slav. u. balt. Verbum*, p. 205-6.

à la fois que les origines de ce participe remontent bien plus haut qu'on ne croyait, et que les langues slave et baltique n'ont pas été les premières ni les seules à incorporer la formation en *-*mo*- dans le verbe.

On peut maintenant, en groupant toutes ces données, tracer une division dialectale ancienne en indo-européen et distinguer deux formations de participe médio-passif : d'une part *-*mno*-, principalement en indo-iranien et en grec[1] ; de l'autre *-*mo*-, en luwi, en slave et en baltique[2]. Ce sont là deux formations indépendantes et parallèles. Le luwi apporte un argument supplémentaire contre l'explication de balt. sl. *-*mo*- par *-*mno*- et permet de définir une isoglosse notable.

IV

Les préverbes *pe* et *u*-

L'importance du préverbe *pē* n'a pas besoin d'être soulignée. Dans l'ensemble des préverbes hittites, *pē* « hin- » a cette particularité maintenant bien connue de former couple avec *u*- *(we- wa-)* « her- » : *pennai*- « hin-treiben » : *unnai*- « her-treiben » ; *pedai*- « hin-schaffen », *u-dai*- « her-schaffen », etc.[3]. En général contracté avec le radical et inséparable, comme l'opposé *u*-, le préverbe *pe* est encore indépendant dans l'expression *pē hark*- litt. « tenir (pour porter) vers » ; « hin-halten ». Jusqu'ici ce préverbe n'a pas trouvé de correspondant clair. Sturtevant le lit **be* pour le comparer à gr. φή et en même temps à ἀμφί[4], ce qui paraît inconsistant : φή « comme, tel » n'est probablement qu'une forme locutionnelle figée de φημί (« on dirait ») et ne saurait venir en discussion, non plus que ἀμφί qui ne se prête même pas à une analyse dégageant deux éléments conjoints. — Pour H. Pedersen[5], hitt. *pe* se

1. Sur la préhistoire de cette formation, cf. *BSL* 34 (1933), p. 5 sq. Voir aussi E. Polomé, *Oriens*, IX, 1956, p. 108 sq.

2. Dans son étude *Genera verbi II*, Prague, 1937, B. Havránek recense en détail les participes slaves en -*mŭ* et, avec Zubatý, il les compare aux adjectifs sanskrits du type de *bhīma*-.

3. Pedersen, *Hittitisch*, p. 151.

4. *Compar. Gramm.*², § 214.

5. *Lykisch und Hittitisch*, § 40.

retrouverait en lycien *pi-* dans la forme verbale *pijetę*, conjecture qui en tout cas n'éclaire pas l'origine du préverbe hittite.

On pourrait considérer hitt. *pē* comme la plus ancienne forme du préverbe connu surtout en slave et en baltique comme **pŏ̄*. Les deux degrés de quantité sont représentés en alternance : **po* dans irl. *po-*, lit. *pa-;* et **pō* dans sl. *pa-*, lit. *po-*. D'autres langues l'ont aussi : lat. *pōnō* de **po-sinō*, cf. *po-situs;* iranien *pa-*, surtout dans oss. *fæ-*[1]. Dans son emploi le plus fréquent, sl. et balt. *po* « vers, sur, au delà » indique un mouvement de même direction que hitt. *pē*. Le vocalisme *e* était prévisible ; le hittite nous le restitue. On peut admettre un adverbe i. e. **pē* (hitt. *pē*) qui sera à **po* (sl. *po*, etc.) comme **dē* (lat. *dē*, irl. *dí*) à **do* (sl. *do*).

Le préverbe corrélatif hitt. *u- wa-* évoque naturellement sl. *u* « à, près », lit. *au-*, lat. *au-*, etc. Mais les emplois historiques ont divergé entre les langues ; dans une partie du domaine a prévalu la notion d'« écartement ». En hittite le sens de *u-* s'est déterminé par opposition à *pe-* dans les couples de verbes symétriques. Ce n'est plus une fonction productive.

V

Dialectologie indo-européenne de la racine **nei-*

Le témoignage hittite peut souvent contribuer à faire apparaître la chronologie d'un changement lexical. C'est le cas du verbe hitt. *nai- ne-* « conduire »[2] qui se compare évidemment à indo-iranien *nay-* « conduire ». Quelle est l'extension dialectale de **nei-* en indo-européen ? Telle est la première question à poser.

On a l'habitude d'en dériver irl. *nīalh* « guerrier, héros », m. irl. *nē*, *nīa* « id. », par un ancien **neilos*. Le sens des termes irlandais ne convient nullement à la notion de « conduire, mener ». En outre, d'autres raisons, propres celles-ci à l'irlandais, orientent vers une étymologie différente. Il paraît difficile de séparer *nē*, *nīa*, et *nialh* « héros » de *nīach* qui

1. Cf. nos *Études sur la langue ossète*, 1959, p. 98 sq.
2. Sur la flexion hittite de *nai-*, cf. Pedersen, *Hittitisch*, § 78 ; Kronasser, § 193, 3, p. 196.

signifie aussi « héros » et qui suppose **neiko-;* à son tour m. irl. *nīach* s'apparente en irlandais même à *nīab* « force vitale » *(*neibho-)*, de sorte qu'il faut poser une racine distincte **nei-* « être doué de force, déployer son activité », à reconnaître aussi en germanique dans v. sax. *nīđ* « combat, hostilité », got. *neiþ* « jalousie », cf. v. irl. *nīth* « combat » *(*nītu-)*. Même dans les dictionnaires qui continuent de mettre irl. *nīa*, *nīath* à côté de véd. *nay-* 'conduire', on indique que les mots irlandais pourraient appartenir à une racine **nei-* différente[1]. En dernier lieu J. Vendryes range v. irl. *nia* « champion, héros » avec *niam* « éclat, beauté » *(*nei-m-)*, *noib* « saint, sacré » *(*nei-bh-)* sous une racine **nei-* indiquant la force active, l'éclat lumineux, l'inspiration sacrée, et il n'évoque plus qu'avec « peut-être » le rapprochement de skr. *náyati*[2]. Il y a donc tout lieu de laisser ensemble les divers représentants irlandais de cette racine **nei-* et par là même de renoncer à la comparaison, improbable en soi, avec **nei-* « conduire ».

Ainsi **nei-* 'conduire' se trouve restreint à deux dialectes, l'indo-iranien et le hittite. Cette situation, quand on l'envisage au point de vue du lexique indo-européen, amène une deuxième question : y a-t-il un rapport entre la répartition dialectale de **nei-* et celle d'une racine différente, mais de même sens, qui est **wedh-* « conduire » ?

Il faut examiner ensemble **nei-* et **wedh-* pour définir leur position respective sur l'aire indo-européenne. La répartition dialectale ne coïncide pas. Alors que **nei-*, comme on l'a vu, se limite à l'indo-iranien et au hittite, on trouve **wedh-* d'un bout à l'autre du domaine, et en plusieurs langues le sens de « conduire » se spécialise en « conduire (une femme) > épouser ».

Les formes se laissent réunir facilement. On a en celtique irl. *fedid* « il conduit », *to-fed-* « mener », gall. *dy-weddio* « épouser » ; en baltique : lit. *vedù vèsti* « conduire ; épouser » ; en slave : irl. *vedą vesti* « conduire », itér. *voditi*, v. russe *voditi (ženu)* « épouser » ; probablement en grec le dérivé ἕδνον, pl. ἕεδνα « présents d'accordailles », et en germanique v. sax. *weotuma*, vha. *widomo* « prix de la fiancée ». Enfin

1. Ainsi J. Pokorny, *Idg. etym. Wb.*, p. 760, s.v. 1. *nei-* et 2. *nei-*.
2. J. Vendryes, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien*, 1960, N-15 sq.

en indo-iranien : avest. *vad-* « conduire », *vaδū-* « femme épousée », véd. *vadhū́-* « fiancée, jeune épouse ».

En confrontant l'aire de **wedh-* et celle de **nei-*, on voit qu'elles sont distinctes, sauf en indo-iranien. Ailleurs les langues qui ont **wedh-* n'ont pas **nei-*. Mais la coexistence des deux racines en indo-iranien n'implique pas de la même manière l'indien et l'iranien. Les deux langues sont ici dans un rapport qui demande une description plus attentive. L'indien emploie largement *nay-*, mais **wedh-* n'est représenté que par véd. *vadhū́*, tandis que l'avestique connaît à la fois *vad-* et *nay-*. Cela suffit à révéler une situation indo-européenne. Nous pouvons dire qu'il y a une relation entre **wedh-* et **nei-*; c'est une relation de succession **wedh-* → **nei-*, en vertu de laquelle **nei-* a pris la place de **wedh-*. La preuve en est donnée par l'indien où **wedh-*, qui a entièrement disparu, est néanmoins postulé par *vadhū́* qui a subsisté grâce à son sens spécialisé, alors que la notion de « conduire » s'exprime désormais par *nay-*. Ce raisonnement est confirmé par l'iranien : ici *vad-* et *nay-* coexistent, mais *vad-* apparaît comme plus ancien que *nay-*.

Comme ces relations lexicales n'ont pas encore été aperçues, il sera utile de les préciser dans le détail des faits. En indien la distribution des deux racines est très inégale : un terme unique pour **wedh-* en face d'une large famille issue de **nei-*. Hors de l'étymologie, rien ne permet d'interpréter véd. *vadhū́-* qui est isolé en indien. C'est seulement en avestique, où *vad-* « conduire » est conservé, que *vadū-* se laisse analyser. Il est intéressant de relever dans ce terme indo-iranien *vadhū-* « jeune épouse » le suffixe *-ū* dénotant certains membres féminins de la famille ancienne, comme v. *agrū́-*, av. *aγrū-* « jeune fille à marier », *śvaśrū́-* « belle-mère », av. **xvasrū-* (cf. pers. *xusū*, *xusrū*, sogd. *'γwšh*, yidga *xušo*, etc.)[1]. De *vadhū́*, le védique a les dérivés *vadhūmat-* « pourvu de jeunes femmes » et *vadhūyú-* « désireux de jeune femme » ; l'avestique forme *vadaryu-* « (animal) en rut » sur thème nominal **vadar-*, ou sur présent dénominatif **vadarya-* si l'on peut tirer parti de véd. *vadharyántīm* (hapax I 161, 9) ; cf. aussi av. *vaδrya-* « (jeune fille) nubile ». L'attache verbale

1. Voir d'autres féminins indiens en *-ū* de la même série chez Wackernagel-Debrunner II, 2, § 320.

de ces dérivés ressort clairement en avestique, où *upa-vādaya-* « livrer (une femme) en mariage », *us-vādaya-* « enlever (une femme) » comportent un régime explicite tel que *nairikā-*, *kanya-*, etc., et ne sont que des emplois particuliers de *vādaya-* « emmener ». Ce verbe n'a en avestique que le présent causatif *vādaya-;* un présent *vad(a)-* qui répondrait à **wed-* du celtique, du baltique et du slave, n'est pas sûrement attesté ; aussi longtemps que demeure incertain le sens de gāth. *vadəmnō* (Y. 53, 5)[1], nous ne pouvons dire si *vādaya-* est seulement un doublet de **vada-* transitif, ou s'il est le causatif d'un **vada-* intransitif. En tout cas *vadū-* « jeune épouse » s'est de bonne heure dissocié du verbe *vad-;* des dialectes iraniens qui ne connaissent pas *vad-* ont le terme dérivé de *vadū-*, comme khwar. *wuδ*, sogd. *wδwh* « épouse », persan *bayōg* « jeune mariée ».

L'iranien, plus conservateur ici que l'indien, a donc gardé *vad-*, disparu en indien. En outre, il possède *nay-*. On peut alors tirer parti de cette circonstance pour préciser la relation que nous posons entre *vad-* et *nay-*.

La dérivation de *nay-* en védique est assez fournie : *nāyá-*, *netṛ́-* « conducteur », *-nī-* en composition dans *ṛta-*, *yajña-*, *grāma*, *vrata-*, *senā-nī-*, et *-nīti-* dans *su-*, *vema-nīti-*[2]*;* à ces dernières formations répondent en avestique *dasəma-nī-* « qui conduit à la santé » et *aiwi.nīti-* « conduite ». Les emplois de *nay-* se répondent aussi du védique à l'iranien ; le développement de ces formes est bien indo-iranien[3].

Or *nay-* recueille la succession de *vad-* en divers emplois. D'abord dans le sens de « conduire (la femme épousée) » où l'iranien dit *vad-*, le védique a introduit *nay-:* RV. X 85, 26 s'adresse à la nouvelle mariée : *pūṣā́ tvetó nayatu hastagṛ́hya* « que Pūṣan, te prenant par la main, te conduise (à ta nouvelle

1. « Der heiratende » (Justi, Geldner) ne peut convenir dans une phrase que Zarathustra rapporte à lui-même ; « Brautführer » (Humbach) tourne cette difficulté, mais en soulève une autre : pourquoi « conduire une jeune femme au mariage (pour un autre) » aurait-il une forme de moyen ? Le seul participe connu de *vādaya-* est justement *vādayamnō*, mais c'est un participe passif.

2. Mais *netrá-*, *nayana-* « œil » appartiennent certainement à une racine différente.

3. Un héritage de cette période subsiste dans le terme *a-šu-wa-ni-in-ni* (avec finale hurrite *-ni*) d'une tablette d'Alalakh, désignant une pièce du char (Wiseman, *The Alalakh Tablets*, 1953, nº 422), que j'interprète par **aśva-nī-* 'qui guide le cheval'. De même maintenant Mayrhofer, *Indo-Iran. Journal*, IV, 1960, p. 144.

demeure) » ; plusieurs fois X 109 : *hastagṛ́hyā ninā́ya* (2) ; *jāyā́... úpanītā* (4 ; noter *upa-nay-* comme av. *upa-vādaya-*) ; *jāyā́m... nītā́m* (5). En outre l'expression av. *bastəm vādaya-* « emmener lié » qui constitue en fait la totalité des exemples de *vādaya-* sans préverbe, se retrouve avec *nay-* en védique : *náyatā baddhám etám* « emmenez-le lié ! » (X 34, 4). Il est possible enfin que véd. *nāyá-* « guide, meneur » (VI 24, 10 ; 46, 11) soit modelé sur un ancien **vāda-* attesté par m. parthe *w'd'g*.

Mais le même procès se reproduit à l'intérieur même de l'iranien, où *nay-* a remplacé *vad-* dans une partie des dialectes. Le schème de la répartition dialectale de *vad-* et de *nay-* se dessine dès l'iranien ancien et assez clairement. Seul l'avestique possède à la fois *vādaya-* et *nay-*. Les autres dialectes ont les uns *vad-*, les autres *nay-*. Le vieux-perse ne connaît que *nay-;* ce ne peut guère être par accident que l'autre racine n'y est pas attestée, car le moyen-perse aussi a *nay-* seulement, mp. T. *nyy-*, phl. *nītan*, *nay-* (traduisant av. *vad-*). Avec le perse se rangent le kurde *ā-nīn* « apporter » et quelques parlers du groupe central, comme käšäī *ōnīmun* « apporter »[1]. A l'opposé, les dialectes qui ont *vad-* se groupent au Nord et à l'Est avec av. *vādaya-*, m. parthe *w'd- (w'y-)*, prétérit *w'st* (avec différents préverbes) « conduire ; tirer »[2] ; khotanais *bāy- basta* (avec préverbes *uysbāy*, etc.[3]), pašto *rā-waləm*, *rā-wastəl* « conduire », et, au Pamir, sariqoli *duvāδam duvust*[4]. Telle est sommairement la répartition dialectale intra-iranienne. L'antériorité de *vad-* sur *nay-* se démontre ici encore par le fait que les dialectes qui n'ont plus *vad-* conservent néanmoins le dérivé spécialisé *vadū-*, ainsi pers. *bayō(g)*. La relation qui caractérise l'indien vis-à-vis de l'iranien se répète ici à l'intérieur de l'iranien, c'est-à-dire que le remplacement de *vad-* par *nay-*, réalisé en indien avant la période historique, s'est reproduit au cours de l'histoire dans une partie des dialectes iraniens.

A quoi est due la coexistence de *vad-* et de *nay-* en avestique ? Sans doute à ce que les deux verbes restaient encore différents, quoique proches par leur sens. On discerne dans av. *vādaya-* la notion d'« entraîner, tirer par force »

1. Hadank, *Mundarten von Khunsâr...* (1926), p. LXXX.
2. Liste de formes chez Ghilain, *Langue parthe*, p. 71 ; Boyce, *Manichean Hymn-Cycles*, 1954, p. 184 b, 196 b.
3. Voir le détail des formes chez Dresden, *The Jātakastava*, 1955, p. 470 b.
4. *Grundr. der iran. Phil.*, I 2, p. 312.

(un prisonnier lié, un chien) ; *us-vādaya-* « enlever une femme par rapt », alors que *nay-* est plutôt « conduire, guider » ; cependant *upa-nay-*, *para-nay-* s'acheminent déjà à la valeur de *vādaya-*, et préparent la substitution de *nay-* à *vad-* qui semble déjà accomplie en vieux-perse.

Telle est la perspective indo-iranienne dans laquelle il faut replacer *nay-* « conduire » pour éclairer la situation historique.

Quelle est alors la position du hittite à cet égard ? Nous revenons après ce long détour à la question posée en commençant, qui prend maintenant un tour plus précis. Puisque le hittite est seul avec l'indo-iranien à attester **nei-*, la relation que nous établissons en indo-iranien entre **nei-* plus récent et **wedh-* plus ancien est-elle une innovation dialectale ou a-t-elle déjà une correspondance en hittite ? C'est un problème de chronologie indo-européenne que, à partir du modèle indo-iranien, le hittite permet de résoudre.

Quand nous avons considéré le jeu des deux racines en indo-iranien, il est apparu que la réduction à l'unité par élimination de l'une ou de l'autre résultait d'emplois où **wedh-* et **nei-* pouvaient se remplacer, mais n'abolissait pas les différences de sens entre les deux racines. De fait, elles ont existé l'une et l'autre comme entièrement distinctes, et c'est justement le hittite qui aide à les situer. Le hittite n'a pas seulement **nei-* dans *nai- neya-;* il a aussi **wedh-*, qui est à reconnaître dans *uwate-* « amener ».

Cette interprétation de hitt. *uwate-* met d'abord en question la forme à poser en hittite. Il faut restituer celle-ci dans le couple *pehute-: uwate-*, qui fait pendant, mais avec une anomalie formelle[1], aux couples formés par les préverbes opposés *pe-* « hin » : *u-(we-)* « her » : *paizzi* « il va », *uizzi* « il vient » ; *peda-* « porter vers », *udā-* « apporter » (cf. ci-dessus, p. 32). De même *pehute-* « mener vers », *uwate-* « amener ».

L'irrégularité morphologique, sans parallèle, tient probablement à un traitement phonétique particulier qui s'ajoute à une alternance radicale pour obscurcir la relation des deux formes. On partira de *pe-hute-* où *hute-* représente *h(u)wate-* avec la contraction dont on a d'autres exemples : *antuwahhaš* et *antuhhaš*, *lahhuwa-* et *lahhu-*, etc.[2] Il faut alors

1. Cf. Friedrich, *Heth. Elem.*, I, § 154 : das formal unklare Paar *uwate-*, 'herbringen' und *pehute-* 'hinschaffen'.

2. Cf. d'autres exemples chez Friedrich, *Heth. Elem.* I, § 17; Sturtevant², § 46 b-c.

admettre que **u-huwate-* s'est réduit à *uwate-* et que *-h-* n'a pas empêché la contraction des deux *-u-;* aucune autre issue ne semble possible[1]. On restituera donc un couple théorique **pe-huwate- >pehute;* et **u-huwate- >uwate-.* On obtient ainsi une racine hittite **hwed-* i.e. **wedh-*[2], qui donne avec une alternance vocalique radicale[3], le présent *(h)uwate-.* Sur la foi de ce rapprochement, la racine indo-européenne devra comporter une laryngale initiale.

Le hittite emploie les deux verbes correspondant à **wedh-* et à **nei-* comme distincts et non susceptibles de jamais permuter. Le sens de hitt. *nai- neya-* est « diriger, tourner, acheminer » : IGI.HI.A *-wa neya-* « tourner (diriger) les yeux » ; « tourner » un peuple vers quelqu'un (pour lui faire adopter son parti) ; « diriger » quelqu'un (vers un pays) ; « envoyer » quelqu'un à... ; au moyen *neyahhat* « je me dirigeai vers... ». Il s'agit donc de « donner une impulsion, faire mouvoir vers un certain but ». Mais **wedh-*, représenté par *pehute-* et *uwate-*, abstraction faite du préfixe directif signifie « conduire, mener », indiquant que le sujet guide lui-même le mouvement et se fait suivre. Les deux verbes **wedh-* et **nei-* sont clairement différenciés et voisinent dans la même phrase : *nuza* ^{D}UTU-*ŠI kuin* NAMRA *INA* É LUGAL *uwatenun... kuin* NAM.RA.MEŠ *uwatet nuššan kapuwar* NU.GÁL *ešta nammakán* NAM.RA. MEŠ ^{URU}KU-BABBAR-*ši parā nehhun nan arha uwateir* « ce que moi, le Soleil, j'amenai *(uwatenun)* de colons au palais... ce que (les maîtres de Hattuša) en amenèrent *(uwatet)*, il était impossible de les compter. J'envoyai *(nehhun)* les colons à Hattuša et ils les y amenèrent *(uwateir)* »[4]. Telle est

1. On remarquera en luwi des exemples d'amuissement de *h* devant *u* et *w* (Laroche, *Dictionnaire de la langue louvite*, p. 133, § 10).

2. Toute la présente démonstration a été construite directement à partir des données linguistiques. C'est après l'avoir rédigée que nous avons lu chez H. Pedersen, *Hittitisch*, § 87, à propos de *uwate-:* « *-wa-* ist wie auch sonst aus *-we-* entstanden ; es handelt sich um die Entsprechung des lit. *vedù* « ich führe » ». Personne n'a retenu ni même cité ce rapprochement ; il nous eût sans doute échappé aussi s'il n'avait été consigné chez Friedrich *Helh. Wb.* s.v. *uwate-*. Pedersen lui-même n'a pas jugé utile de citer lit. *vedù* dans son index. Il a jeté une suggestion rapide sans aller jusqu'au problème qu'elle implique.

3. La discussion la plus récente, et la meilleure, de ces variations vocaliques en tant qu'alternances est chez J. Kuryłowicz, *Actes du VIIIe Congrès Internat. des Linguistes*, 1958, p. 228 sq.

4. *Annal. Murš.*, éd. Götze, p. 56, ll. 41-45.

toujours la différence, et c'est bien parce que les formes répondant à hitt. *uwate-* dans les autres langues signifient pareillement « conduire soi-même quelqu'un, se faire suivre de... » que le verbe a été spécialisé pour la notion de « conduire une femme chez soi ». Cette différence entre **wedh-* et **nei* est encore reconnaissable en avestique, dans la seule langue où *vad-* et *nay-* coexistent, bien qu'elle s'atténue au point de permettre quelques équivalences. Mais elle s'est perdue en indien où *nay-* seul subsiste et assume indistinctement les deux sens.

Le hittite nous aide à restituer et à interpréter ce procès où entrent deux lexèmes qu'il possède l'un et l'autre, l'un, le plus ancien, commun à la majorité des dialectes indo-européens, l'autre, plus récent, limité au hittite et à l'indo-iranien. L'aire restreinte de **nei-* désigne une innovation, propre à deux langues qui ont dû être les premières à se séparer de la communauté. Une autre innovation complète ce tableau, celle qui, à l'extrémité occidentale du domaine, s'est produite en latin : le remplacement de **wedh-* par **deuk-*, aboutissant à l'expression *(uxorem) ducere*. Ainsi i. e. **wedh-* a eu deux successeurs : *nay-* en indo-iranien, *dūc-* en latin. L'expression de « conduire » a été de la sorte entièrement renouvelée en indien et en latin. Ailleurs elle 'a été partiellement, comme en germanique, où **wedh-* subsiste, mais dans des acceptions très restreintes ou déviées (all. *wittum; widmen*), ce qui a rendu nécessaire, à date plus récente, des recréations : vha. *līdan* « aller » ; caus. **leitjan* « faire aller » >all. *leiten;* ou vha. *faran* « fahren » : caus. *fuoren* « führen ».

Tout au long de cette analyse de procès lexicaux, nous rencontrons, comme une des particularités et probablement comme un des facteurs de la distribution dialectale et du changement historique, l'emploi de « conduire » dans l'acception de « conduire chez soi la femme épousée ». Un point demeure dans l'ombre : nous ne savons si le hittite a connu aussi cette expression du « mariage », et s'il a eu un dérivé correspondant ou analogue à i. ir. *vadhū*. Ce vocabulaire hittite des parentés et des alliances reste en grande partie inconnu, ou masqué par les idéogrammes.

CHAPITRE III

LE PARFAIT PÉRIPHRASTIQUE

Le parfait périphrastique, formé à l'aide de *hark-* « avoir »+ participe au nom. acc. sg. neutre, *iyan harzi* « factum habet, il a fait », a été signalé de bonne heure parmi les curiosités de la grammaire hittite. La plus vieille langue indo-européenne avait donc déjà un parfait comparable à celui que les langues romanes et germaniques modernes ont constitué au terme d'une longue évolution. On n'a pas manqué de recueillir le témoignage du hittite, estimé à son prix, avec ceux des langues plus récemment attestées, pour illustrer le rôle de l'auxiliaire « avoir » dans la formation d'un temps passé[1].

On ne saurait dire cependant que ce parfait hittite ait jamais été étudié ni même décrit. L'apparence « moderne » de la périphrase a servi de caution à un rapprochement sommaire avec la forme du parfait des langues romanes ou de l'anglais[2] ; elle n'a pas incité à une analyse des éléments constitutifs du parfait hittite. Ce que nous avons de plus détaillé est un paragraphe de l'*Elementarbuch* (§ 201) de J. Friedrich, donnant une douzaine d'exemples de parfait et de plus-que-parfait. Même dans ce petit nombre d'exemples, certains éveillent le doute ; quand *hark-* est pris à l'impératif, est-ce bien d'un parfait qu'il s'agit ? Dans un emploi tel que : *numu ištamanan lagan hark* « et tiens l'oreille penchée vers moi ! », la traduction sépare nécessairement *hark-* du participe et implique que l'impératif est au présent, non au parfait. Alors *hark-* n'est plus un verbe auxiliaire.

1. Cf. l'article de J. Vendryes, *Choix d'études linguistiques et celtiques*, 1952, p. 102 sq.

2. Ainsi Sturtevant, *Compar. Gramm.*², 1951, § 296 ; Kronasser, *Vergl. Laut- und Formenlehre des Heth.*, 1956, p. 214.

Nous avons donc cru utile d'étudier aussi largement que possible les emplois du parfait et du plus-que-parfait pour en dégager la structure et la fonction. Les exemples, recueillis dans les textes édités et traduits, ainsi aisés à vérifier, seront produits avec leurs références. Ils permettront de suivre en détail notre analyse du parfait, qui diffère sensiblement de la définition admise jusqu'ici.

I

Toute étude du parfait hittite doit partir d'une distinction fondamentale qu'il faut poser avant de procéder à l'énumération des faits. Cette distinction fournit le premier principe d'interprétation et s'énoncera ainsi.

Le syntagme *hark-*+participe en *-an* est susceptible d'assumer deux fonctions distinctes, selon que *hark-* est verbe autonome ou verbe auxiliaire.

Comme verbe autonome, *hark-* signifie « tenir » ; le participe est alors membre d'un syntagme prédicatif.

Comme verbe auxiliaire, *hark-* signifie « avoir » ; le participe est alors élément d'une forme temporelle périphrastique.

Dans le premier cas, avec *hark-* « tenir », nous avons une locution de caractère lexical, sans valeur temporelle autre que celle indiquée par la forme personnelle de *hark-*. Exemple : *ištamanan lagan harmi* « je tiens l'oreille inclinée », avec *harmi* présent (et non « j'ai incliné... ») ; *ištamanan lagan harkun* « je tenais (ou tins) l'oreille inclinée », avec *harkun* prétérit (non « j'avais incliné... »).

Dans le second cas, avec *hark-* « avoir », nous avons une forme temporelle unitaire de parfait. Exemple : *iyan harmi* « j'ai fait », parfait présent ; *iyan harkun* « j'avais fait », parfait prétérit (= plus-que-parfait).

A défaut de cette distinction, l'analyse reste flottante et confuse. Il ne suffit pas de la combinaison de *hark-* avec un participe neutre singulier pour produire un parfait. On va voir que cette distinction se vérifie dans la diversité des emplois concrets. Il faut passer en revue, un à un, les exemples que fournit chaque texte pris séparément. Procédure un peu longue, mais nécessaire à la démonstration.

Le texte de Telipinus, réputé un des plus anciens que contiennent les archives de Boghaz-Köy (on le place au XVIIe siècle av. J.-C.) et qui reste notre source principale pour l'histoire de l'Ancien Empire hittite[1], est à citer pour un bel exemple de la locution prédicative : KUR-*an udne tarhan harta* (ll. 6, 16) qui doit être traduit « il *tenait* assujetti le pays ennemi » (non : « il avait assujetti »). Sturtevant et Bechtel[2] le rendent correctement : « he kept the hostile country in subjection », mais ils y voient à tort un trait de la langue archaïque[3]. Cet emploi de *hark-* avec son sens plein de « tenir » et le participe se rencontre tout au long de la littérature hittite[4]. Nous en avons ici le premier témoignage.

Ce texte ne nous donne donc aucun exemple d'un parfait périphrastique, peut-être par hasard.

Pas d'exemple non plus de parfait dans les fragments du mythe de Kumarbi. Mais l'expression *hark-* « tenir »+ participe y apparaît à l'impératif dans l'injonction trois fois répétée : *numu uddanaš* GEŠTUK-*an parā lagan hark* « tiens l'oreille inclinée vers mes paroles ! »[5].

Le mythe d'Ullikummi, de rédaction archaïque, donne un autre exemple de la même formule : *numu uddanaš* GEŠTUK-*an parā lagan hark* « tiens l'oreille inclinée vers mes paroles ! ». C'est aussi de *hark-* « tenir » que relève l'expression *tiššan harkanzi* « they hold set ; ils tiennent posés (les luths) »[6]. Ce texte ne contient donc aucune forme de parfait. Les parties narratives sont au présent.

A l'inverse, les Prières de Muršiliš contre la peste[7] ne contiennent d'exemple de *hark-* que dans des parfaits : § 4, 25 [ZAG.HI.A] ŠA KUR URU*Hatti* LÚKUR *dan harta* « l'ennemi avait pris des territoires du pays de Hatti » (p. 166) ; § 9, 5-6 *natzakan kaša* ANA DIM URU*Hatti* EN-*IA* Ù *ANA* DINGIR.MEŠ *BELLU*-MEŠ-*IA piran tarnan harmi* « vois ! au dieu de l'atmosphère hatti, mon seigneur, et aux dieux, mes seigneurs, je l'ai avoué »... ; *nuzakan ŠA ABIYA kuit*

1. Goetze, *Kleinasien*² (1957), p. 84.
2. *Hittite Chrestomathy*, p. 182 sq.
3. *Ibid.*, p. 194, 195.
4. G. Bechtel, *Hittite Verbs in* -SK-, p. 106, rectifie déjà cette affirmation.
5. Güterbock, *Kumarbi*, 1946 (*Istanbuler Schriften*, n° 16), pp. *13, 50 ; *26, 19 ; *32, 19.
6. Güterbock, *The Song of Ullikummi*, *Journ. of Cuneif. Stud.* V, 1951, p. 148, l. 14-15 ; p. 154, l. 39.
7. Ed. Götze, *Kleinas. Forsch.* I, p. 161 sq.

waštul tarnan harmi... « or puisque j'ai avoué le péché de mon père... » (p. 214, cf. déjà § 6, 8, p. 170). On notera qu'un passage parallèle, un peu plus haut, donne, au lieu de *tarnan harmi*, et dans le même contexte, le prétérit *tarnahhun :* § 6, 3 *nuzakan kaš*[*a ANA PANI* DIM *waš*]*tul tarnahhun* « vois ! j'avouai *(sic)* mon péché » (p. 212) et il faut probablement restituer un prétérit aussi un peu plus loin : § 10, 6 *ammukmazakan ŠA ABIYA waštul tarn*[*ahhun*] « j'avouai *(sic)* le péché de mon père » (p. 216). Puisque le texte même de l'aveu est reproduit chaque fois : *ešzi-at iyawenat* « cela est (vrai). Nous l'avons fait » ou *ašanat iyanunat* « cela est (vrai). Je l'ai fait », il faut croire que le parfait et l'aoriste ne se délimitent pas en hittite de la même manière que dans les autres langues anciennes. Ou avons-nous ici des textes copiés par des scribes étrangers, peu sensibles à ces différences formelles ? Ce point reste à étudier. — Dans un autre texte du même ensemble, § 3, 22 *antuhšatar* [UL] *tarnan harten* « (ô dieux !) vous n'avez pas délaissé l'humanité » (p. 244)[1]. Il n'y a pas dans ces prières d'exemples de *hark-* 'tenir' avec le participe ; mais seulement avec un nom : *numu uwatteni* DINGIR[MEŠ EN.MEŠ-*IA*] *waštul harteni* « vous viendrez, vous dieux [mes seigneurs], et vous me le tiendrez à péché » (p. 238).

Les Instructions aux fonctionnaires des temples, publiées par E. H. Sturtevant[2], apportent des exemples des deux catégories de périphrases.

§ 14 III 58 sq. *našta* DINGIR.MEŠ-*aš* NINDA *harši* DUG*išpantuzzi nahšarattan mekki tiyan harten* « pour les miches sacrificielles (et) les gobelets de libation des dieux, tenez appliquée beaucoup de crainte révérencieuse », plus librement « tenez en grande révérence (les objets de culte) »[3]. A l'impératif la construction de *hark-* comme verbe plein ne fait pas de doute. Mais la prescription aurait pu être formulée aussi bien au présent, *harteni ;* elle signifierait : « vous tiendrez, etc. », sans autre changement.

1. Nous ne tenons pas compte de l'exemple *hinka*[*n harkir*], *ibid.*, p. 208. S'il est restitué sûrement (§ 3, 5), c'est un plus-que-parfait : « ils avaient offert ».

2. *JAOS* 54, p. 363 sq. Nous citons d'après la réédition dans *Hittite Chrestomathy*, p. 148 sq.

3. Sturtevant : « Keep (your) fear well established » donne bien le sens littéral.

Comme parfait, par contre, on comptera § 7 II 14 sq. *šumašmaz kuin maklandan markan harteni nankan anda tarnatteni* « (si, à la place d'un animal gras voué aux dieux,) vous substituez un animal maigre que vous *avez dépecé* pour vous-mêmes... ». De même la prescription § 2 I 16 *parkuwaya* TÚG.HI.A *waššan harkandu* « qu'ils aient revêtu des vêtements propres ». Ici le parfait, à cause du sens de ce verbe, équivaut à un présent : « qu'ils aient sur eux, qu'ils portent ». C'est en effet le seul verbe dont le parfait s'emploie à l'impératif, comme un présent. On le voit dans la suite du même passage où le parfait *waššan harzi* est pris en équivalent d'un présent : § 2 I 22 ERUM-*ŠU kuwapi* ANA EN-*ŠU piran šarā artari naš warpanza nu* [TÚG.HI.A] *parkuwaya waššan harzi* « quand un serviteur se tient devant son maître, il est lavé et il a revêtu (= il porte) des vêtements propres ». On distingue ainsi *waššan hark-* « avoir revêtu = avoir sur soi », parfait à valeur lexicale de présent, et *weš-* « revêtir » qui peut aussi s'employer au présent : § 14 III 61 *šumašaza warpanteš ešten nu* TUG.HI.A *parkuwaya wešten* « vous, soyez lavés et *revêtez* des vêtements propres ! ».

Pour un autre bon exemple du parfait de ce verbe, on citera encore Götze-Pedersen, *Muršilis Sprachlähmung* (1934) Rs 23 sq. où le prétérit du parfait *waššan harkun* est au plan d'autres prétérits : [D]U-*aš kuedani* UD-*ti hatuga tetheškit haršiharšiya udaš nu* TÚG.NIG.LAM.MEŠ *kue apedani* UD-*ti waššan harkun ANA* [GIŠ]GIGIR-*yakan kuedani apedani* UD-*ti arhahat nú ke* TÚG.NIG.LAM.MEŠ *anda apanda* [GIŠ]GIGIR-*ya turiyan apatta dair* « le jour où le dieu de l'orage tonna terriblement et un orage éclata, les vêtements que ce jour-là j'*avais revêtus* et le char sur lequel ce jour-là je me tenais, ces vêtements en totalité et le char attelé, cela aussi ils prirent ». Le plus-que-parfait d'un verbe comme *weš-* « revêtir », *waššan harkun* « j'avais revêtu », équivaut à « j'avais sur moi, je portais » et se trouve donc symétrique du prétérit *arhahat* « je me tenais ».

Dans le Rituel de *Tunnawi*, éd. Goetze (1938), la même mention reparaît : TÚG.GÚ.È.A GE_6-TI *kue waššan harzi* « (elle déchire) la chemise noire qu'elle a revêtue, qu'elle porte » (II 41 ; cf. 49-50). En outre un parfait de *halzai-* « appeler, nommer » : I 3 *naš manzakan tamaiš kuiški papranni šer halziyan harzi* « ou si quelqu'un d'autre l'a nommé(e) pour l'impureté » ; sur cette locution, cf. Goetze, *ibid.*, p. 39,

n. 96, où est cité le parallèle XXIX 7, 4 sq. *manwa* ᴰUTU-ŠI *kuiški ANA PANI* DINGIR-LÌ *idalawanni memiyan harzi* « si quelqu'un a mentionné le Soleil devant un dieu pour une mauvaise condition (= dans une malédiction) ». Enfin Tunnawi IV 18 : *mahh]an šara* ᴳᴵŠ*tarša pennan harzi* « de même que (cet arbre) a poussé des rejetons ».

Les *Hethitische Totenrituale* de H. Otten (Berlin, 1958) nous donnent un bel exemple de *hark-* « tenir » construit avec un participe prédicat, et d'autant plus clair que *hark-* est à l'impératif (p. 60, l. 1) : *kunnawašši* Ú.SAL^LAM ᴰUTU-*uš ara iyan hark nuwaraššiššan šarizzi hannari lē kuiški* « ô Dieu du Soleil, tiens pour lui cette prairie légalement attribuée (litt. faite) ! Que personne ne la lui arrache (ou) ne la lui conteste ! » C'est bien ainsi qu'entend l'éditeur : « Halte ihm diese Wiese rechtmässig zugeeignet ! ». Mais il faut garder au verbe son sens même en version littérale : « *tiens* pour lui cette prairie justement faite ! » et non « diese Wiese *habe* ihm rechtmässig gemacht ! » (Otten, p. 139). Tout est précisément dans cette différence entre « tenir » et « avoir ».

Sommer-Ehelolf, *Pāpanikri* :

I 41 sq. *mān* ... *waštanuwan harkanzi* « s'ils ont considéré comme péché » ; 44 *waštanuwan harta* « tu avais considéré... ». Un cas particulier est I 53 *nat šer* BE.EL ZÚR *šiyan harzi* « das hat die Opfermandantin sich auf den Kopf (?) geladen (?) ». En réalité *šiyan harzi* litt. « elle a posé (un ornement sur sa tête) » est une locution du type de *waššan harzi* (cf. ci-dessus, p. 45) et équivaut à un présent : « elle porte sur sa tête ». Tous les autres verbes qui encadrent cette prescription sont au présent.

Chez Sommer-Falkenstein, *Heth. Akkad. Bilingue*, p. 61, n. 1, on notera que la locution *waršiyan harkun* est bien traduite « je tenais en paix ; ich hielt ungestört, in Ruhe und Frieden », et que *hark-* est le verbe « tenir », non l'auxiliaire du plus-que-parfait. Un exemple sûr du parfait est *uiyan harmi* « j'ai envoyé » chez Sommer, *Ahhiyavā-Urkunden*, col. IV, l. 15.

E. von Schuler, *Hethitische Dienstanweisungen*, 1957 :

D'une part avec « tenir » : p. 41, col. 1, l. 10 *kappuwan hardu našza* GUL-*aššan hardu* « qu'il tienne comptés et qu'il tienne notés (les avant-postes et les sentiers de l'ennemi) ».

Id. l. 23. Cf. p. 51, l. 27 ; *kappuwan hark* « tiens comptés (les champs, etc.) ».

De l'autre, avec « avoir », les parfaits suivants :

P. 29 § 27, 38 ᵈUTUŠI-*ya kuieš* EGIR-*pa* SUM-*an harzi* « ceux que Sa Majesté a livrés ».

P. 51, ll. 14-20 :

naššu dameshan kuiški kuitki harzi
našmaza dān kuiški kuitki harzi
našmaza happiran kuiški kuitki harzi
našma ARÀḪ *kuiški kinuwan harzi*
našmazakan GUD LUGAL *kuiški kunan harzi*
našmakán ARÀḪḪI.A *kuiški šarā adan harzi*
nuza GIŠ.ḪURḪI.A GÙB-*lašma harninkan harzi*
natza EGIR-*an kappui.*

[Prescriptions à un fonctionnaire chargé de veiller à l'entretien des bâtiments royaux] :

« Si quelqu'un a endommagé quelque chose ;
ou si quelqu'un a pris quelque chose ;
ou si quelqu'un a vendu quelque chose ;
ou si quelqu'un a forcé un grenier ;
ou si quelqu'un a égorgé un bœuf du roi ;
ou si quelqu'un a mangé les (provisions des) greniers
et a illégitimement (?) détruit les tablettes de compte ;
(tout) cela vérifie-le ».

L. 21 *našmakan ANA* SAG.GEME ÌRMEŠ *kuiški kuitki arhan dān harzi* :

« Si quelqu'un a pris quelque chose à la domesticité ».

E. v. Schuler, *Hethitische Königserlässe* (*Festschrift Johannes Friedrich*, 1959), p. 446 sq.

Col. II, ll. 3 sq. *mān eshanašša kuiški šarnikzel piyan harzi* « même si quelqu'un a payé la compensation du sang (versé) » ; 7 *manašza... dān harzi* « s'il a pris » ; 8 *mān tayazelašša kuiški šarnikzel piyan harzi* « même si quelqu'un a payé la compensation du vol ».

D'autre part, l. 11 : *mān ÌR-ma dayat nan tayazelanni harzi*, « si un esclave a volé (prétérit !), (s')il le tient pour vol[1]... » ; quoique ce ne soit pas une périphrase avec le participe, l'emploi de *hark-* est à retenir.

1. Probablement « s'il le prend en flagrant délit » ou « s'il le soupçonne de vol... ». Cf. Schuler, *l. c.*, p. 453, avec parallèles.

J. Friedrich, *Staatsverträge des Hatti-Reiches* :

Dupp. § 3, l. 9 : 300 GUŠKIN ... *išhiyan harta* « 300 demi-sicles d'or qu'il avait imposés (comme tribut) ».

Kup. § 7 C 13 *tuk*... IBILA-*anni šarā dān harta* (« comme il n'avait pas de fils), il t'avait pris en filialité (= il t'avait adopté comme héritier) ».

Ces deux exemples sont clairement des parfaits. Mais il y en a deux autres, également traduits comme des parfaits dans l'édition, sur lesquels on peut concevoir au moins des doutes. L'un et l'autre sont dans des locutions de sens mal assuré.

Hukk. I 20-21 et 26. On a ici une succession de formes de présent, certaines justement de *hark-* : « Si tu ne protèges pas *(pahhašti)*..., comme tu tiens en amitié *(genzu harši)*, et tu tiens les mains autour de lui (en protection, *arahzanda harši*)... si tu entends *(ištamašti)* dire du mal..., si tu me le caches *(šannatti)* et ne me le dis pas *(memalti)*... ». Au milieu de ces présents et dans une phrase symétrique apparaît la locution composée : *(mān) pirannatta* ŠA dUTUŠI *U. UL wahnuwan harzi* qui devrait signifier : « si à tes yeux les intérêts du Soleil ne tiennent pas la première place », plutôt que « (wenn) bei dir die Angelegenheit der Sonne nicht den Vorrang erhalten hat » (Friedrich). La séquence des temps et la symétrie syntaxique demandent un présent *harzi*, non un parfait *wahnuwan harzi*. Il reste seulement qu'on ne connaît pas encore le sens exact de la locution *wahnuwan hark-*, traduite ici ad sensum.

Il en est de même de la locution *parā huittiyan hark-* dans le même texte III, ll. 9 sq. 13 sq. 17, 22, qui signifie à peu près « appliquer un traitement préférentiel (en bien ou en mal) » : *mān antuhšan kuinki aššu parā huittiyan harmi* « wenn ich irgendeinen Menschen besonders gut behandelt habe... ». Ici aussi il semble que *hark-* soit le verbe « tenir ». Si l'on admet que *parā huittiya-*, litt. « tirer devant », signifie « mettre en avant, au premier rang = distinguer quelqu'un », on peut comprendre la phrase littéralement : « si je tiens quelque homme comme pro-tiré en bien » = si je le tiens bien traité » et non « si je l'ai bien traité ». Toutes les prescriptions, dans les textes de traités, sont au présent, et *harmi* s'interprétera aussi au mieux comme un présent.

Götze, *Madduwattaš*, traduit bien l'impératif Vs. 17 *tiyan hark* par « halte gesetzt » ; il faut entendre littéralement :

« tiens (tes arrières) établis (dans la montagne Zippašlā) ». Nous avons donc ici *hark-* comme verbe indépendant ; mais aussi dans le même texte *hark-* comme auxiliaire de parfait : *lingan harzi* « il a juré » (Vs. 79) ; *lingan harkanzi* « ils ont juré » (Rs. 53).

Dans *Hattušiliš* ed. Götze, l'expression *numu kaneššan harta* est traduite : « ... mich begnadet hatte » (I 28-30) ; « ... mir gewogen war » (I 67) ; « mir gewogen gewesen war » (IV 60). Mais il faut observer le parallélisme de *kaneššan hark-* avec *aššu hark-* « tenir bien, traiter avec bienveillance » dans le premier passage : *numu* ᵈ*Ištar* GAŠAN-*IA kuit kaneššan harta* ŠEŠ-*IA-yamu* NIRGAL-*iš aššu harta ;* il faut donc traduire : « Comme Ištar, ma maîtresse, me tenait en faveur et que mon frère Muwatalliš me tenait bien (= en bienveillance)... ». Ainsi *kaneššan harta* n'est nullement le parfait de *kaneš-;* c'est le prétérit de la locution *kaneššan hark-* « tenir favorisé ». Ce texte de Hattušiliš ne contient qu'un parfait, à vrai dire restitué, III 33 [*piyan*] *harta* « il avait donné ».

Les Annales de Muršiliš, éd. A. Götze (1933) nous fourniront la plus grande provende. Comme il nous arrivera çà et là de traduire autrement que l'éditeur, et que les contextes doivent être cités, nous donnons ici les exemples au complet, dans leur succession.

P. 16, l. 10 *ABUŠU-wašši kuiš* LUGAL KUR *Hatti ešta nuwaraš* URSAG-*iš* LUGAL-*uš ešta nuwaza* KUR.KUR.MEŠ ᴸᵁKUR *tarhan harta* « son père qui était roi du pays de Hatti, était un roi héroïque et *il tenait assujettis* les pays ennemis ». L'expression est apparue chez Telipinu (ci-dessus, p. 43) et le sens de *tarhan harta* est le même : « il tenait assujettis » plutôt que « er hatte die Oberhand über die Feindesländer » (Götze).

P. 24, l. 44 (restitution sûre cf. p. 126, l. 24) *numu ... kuit kururiyahhan harta numu* ERÍN.MEŠ UL *peškit* « comme (ce pays) *me tenait en hostilité* et ne me fournissait pas de troupes... ». C'est ainsi que nous traduirons *kururiyahhan harta*, et non « Krieg mit mir angefangen hatte » (Götze), ce qui va mal avec la suite « ils ne me fournissaient pas de troupes » ; le plus-que-parfait accentue encore l'illogisme. Une preuve supplémentaire que *hark-* est ici le verbe « tenir » se trouve dans le parallèle, p. 126, l. 24 où *-mu kururiyahhan harta* de KBO III 4 IV 24 correspond à *-mu kurur ešta* « il m'était hostile » du texte symétrique KBO IV 4 III 30. Le verbe *kururiyahh-* est en effet un verbe transitif à interpréter

littéralement comme tel : « rendre quelqu'un ennemi », c'est-à-dire « traiter hostilement »[1] ; et *kururiyahhan hark-* vaut à peu près « habere aliquem infestum ».

P. 28, l. 21 KARAŠ.HI.A *pehudan harta* « il avait conduit l'armée », confirmé par p. 120, l. 63-64, et p. 172, l. 7.

P. 28, l. 24 KUR-*e pahhašnuwan harkir* « ils *tenaient* le pays protégé ».

On ne peut tenir compte de *hat[ran harkun]* restitué p. 48, l. 8. Il n'y a pas d'autre exemple de ce parfait.

P. 76, l. 39 : *nuza* HUR.ŠAG *Ašharpayan kuiš* URU *Kaškaš ešan harta nu ŠA* KUR URU*Palā* KAS.MEŠ *karšan harta nu uni ŠA* HUR.ŠAG *Ašharpaya* URU*Kàškán zahhiyanun* « la ville des Kaskéens qui *tenait occupé* le pays montagneux d'Ašharpaya et qui *tenait coupés* les chemins vers le pays de Palā, contre cette ville des Kaskéens dans le pays montagneux d'Ašharpaya je combattis ». Ici la trad. Götze donne : « welche Kaškäer-Stadt das Bergland Ašharpaja besetzt hielt und die Wege... abgeschnitten hatte... », ce qui est grammaticalement possible, mais peu satisfaisant : il n'est guère vraisemblable qu'on ait pris *hark-* en fonctions différentes dans deux phrases symétriques et consécutives, qui se rapportent à la même situation : en *tenant occupée* cette région, ils *tiennent coupés* les chemins vers Palā. En soi, *karšan harkir* pourrait être un plus-que-parfait. On notera cependant que dans tous les autres exemples *ešan hark-* signifie « tenir occupé » : cf. p. 78, l. 43 [« die besetzt hielt »] ; p. 80, l. 61 [ici « besetzt hatte » sans raison][2] ; p. 146, l. 5 [« hielten besetzt »], et 11 [« hielten besetzt »].

P. 78, l. 47 *nu* LÚKÚR URU*Arawannaš kuiš* KUR URU*Kiššiya* GUL-*anneškit nat mekki tamaššan harta* « (aussi longtemps que mon père se trouvait en Mitanni), l'ennemi Arawannaš qui attaquait continuellement le pays Kiššiya, il le *tenait fréquemment accablé* ». On ne voit aucune raison à un plus-que-parfait (« der hatte es sehr bedrückt »).

P. 94, l. 91, *dān harta* « il avait pris ».

P. 114, l. 19 *kuit...* ERIN.MEŠ ... *daliyan harkun* « comme j'avais laissé les troupes... » ; de même p. 120, l. 16.

1. G. Bechtel, *Hittite Verbs in* -SK-, p. 107, a bien reconnu le sens transitif de *kururiyahh-*, mais il inclut l'expression parmi les parfaits.

2. De même Bechtel, *op. cit.*, p. 108, alors que le texte oppose clairement l'événement passé (*ešat* « il l'occupa ») et la situation actuelle : *ešan harta* « il tenait occupé ».

P. 120, l. 63. ^{ID}KAL-*aš kue* KARAŠ.HI.A *INA* KUR ^{URU}*Nuhašši... pehudan harta* « les troupes que KAL-aš avait conduites au pays Nuhašši ».

P. 120-122, ll. 70 sq. ^{URU}*Kanuwaranwakan kuit* ^{LÚ}KÚR ^{URU}*Hayašaš anda wahnuwan harta* « Tandis que l'ennemi Hayašien *tenait encerclée* la ville Kanuwara (alors Nuwanza se dirigea contre lui) ». L'expression *anda wahnuwan hark-* se rencontre encore KBo V 6 II 24 sq. : ERIN.MEŠ-*wakan* ANŠU.KUR.RA.MEŠ *kuiš INA* ^{URU}*Harmuriga šer nuwaraškan* LÚ.MEŠ ^{URU}*Hurri anda wahnuwan harkanzi* « les troupes et les charroyeurs qui sont dans le pays de Harmuriga, les Hurriens les *tiennent encerclés* »[1].

P. 126, l. 33 *numukan* ^{D}U NIR.GÀL *BELIYA* ^{D}*Hašamilin BELIYA weriyan harta numu munnanda harta* « et le dieu de l'atmosphère, mon maître, avait appelé pour moi (le dieu) Hašamiliš, mon maître, et il me tint caché ». Cette locution adverbiale *munnanda hark-*, étrangère à notre relevé, est cependant à noter en vue de l'analyse des tours périphrastiques.

P. 148, l. 13 *numu idalawi parā UL tarnāi ašawimamu parā tarnan harzi* « (le grand dieu qui me secourt) ne me confie pas au méchant, mais il me tient confié au bon ». L'opposition montre clairement qu'il ne s'agit pas d'une différence temporelle : *tarnai* et *harzi* sont également des présents. Mais seul le présent simple *tarnai* convient à une phrase négative ; l'aspect positif de l'affirmation est mis en relief par la locution *parā tarnan hark-* ; le dieu « tient (son protégé) confié » à des hommes ou à des pouvoirs bons[2].

P. 148, l. 17, *numu* MUŠEN *aran harta* « un oiseau m'avait donné cet oracle »[3].

Ibid. l. 23-24, *numu ištamaššan kuit harkir* « parce qu'ils m'avaient entendu » (= parce qu'ils avaient eu vent de mes intentions).

P. 154, l. 29, *antuhšatarazakán kuit tepawaz anda huittiyan harta* « la population qu'il avait attirée là en petit nombre ».

P. 174, l. 15, *numu* ^{D}U NIR.GAL [*BELI*]*YA piran huiya*[*n*

1. Cité W. H. Held, *The Hittite Relative Sentence*, 1958, p. 21, qui traduit bien « The Hurrians hold surrounded... ».

2. Voir pour l'expression *parā tarnā-* les exemples de Hatt. I 41, 53, 55 ; IV 13, et *Neue Bruchstücke*, p. 73.

3. Traduction corrigée par G. Bechtel, *op. cit.*, p. 107.

harta] [*numukán* ^{D}*Hašammil*]*in* E[N-*YA* *we*]-*riyan harta* « le dieu héroïque de l'atmosphère m'avait secouru et avait appelé pour moi Hašammiliš mon seigneur ». Déjà *weriyan harta*, ci-dessus, p. 51.

P. 196, l. 20, *arha tarnan harta* doit être un plus-que-parfait, mais le contexte mutilé laisse le sens incertain.

Divers exemples peuvent encore être glanés dans des textes publiés. Ainsi d'une part *iyan harzi* « il a fait » ; *waššan harzi* « elle a sur elle, elle porte (un vêtement) » ; de l'autre *išparan harzi* « elle tient pointée (une lance) » ; *hariyan harzi* « il le tient enterré »[1]. Autres exemples de parfait : *nuwarat kuwapi* DINGIR.MEŠ *lamniyan harkanzi nuwarat apiya arnuttu* « là où les dieux ont indiqué, là il doit l'apporter »[2] ; *hattulahan harti* « tu as guéri », *turiyan harti* « tu as attelé »[3] ; *tepanuwan harti* « tu as méprisé »[4] ; *malān harteni* « vous avez agréé, approuvé »[5] ; DINGIR.MEŠ-*ša kue UNUTE*.MEŠ *wizzapanta nat anzel iwar* EGIR-*pa ÚL kuiški newahha*[*n hart*]*a* « les ustensiles des dieux qui avaient vieilli, personne comme nous ne les avait renouvelés »[6] ; *ANA* DINGIR-*LIM kuit ŠAMU šer nuwa hališšaz arha išhuwan harzi* « le baldaquin (?) sur le dieu, il l'a dépouillé de sa couverture »[7]; *nu* ^{LÚ}QA.ŠU.DU.A *kuiš hašši tapušza paršnan harzi* « l'échanson qui s'est accroupi à côté du foyer »[8].

*
* *

Cette énumération d'exemples repose sur un dépouillement intégral de plusieurs textes de grande étendue et relevant de genres variés. On peut considérer qu'elle fournit une moyenne statistique exacte des emplois réels. Il faut maintenant en dégager l'enseignement.

Jusqu'ici la périphrase *hark-*+participe en *-an* a été

1. Ces exemples sont pris dans les textes de M. Vieyra, *Rev. Ass.* 51 (1957), p. 132 et 134.
2. Cité chez J. Friedrich, *Staatsverträge* II, p. 93 n.
3. Friedrich, *Heth. Elem.*, I, p. 63 ; II, p. 42.
4. Sommer, *AU*, p. 55, n. 1.
5. Citation chez Ose, *Supinum und Infinitiv im Heth.*, 1944, p. 36.
6. Cf. Goetze, *ANET*, p. 399.
7. Cité par Held, *op. cit.*, p. 24, d'après *ANET*, p. 498.
8. Held, *op. cit.*, p. 23. Sur la construction transitive de *paršnā-*, cf. Bechtel, *op. cit.*, p. 106, avec d'autres références.

interprétée sans discussion comme la forme du parfait actif hittite. Tous les exemples ont été attribués au parfait, sans égard aux emplois nombreux qui y font obstacle et imposent pour *hark-* le sens de « tenir ». On n'a pas tenu compte, pour la définition du parfait, du critère syntaxique, qui est essentiel. La nature réelle du parfait a ainsi été masquée par une description inexacte, qui obscurcit du même coup une partie importante du système verbal.

La revue des exemples nous fait constater que *hark-*, associé au participe en *-an*, a deux fonctions distinctes : tantôt *hark-* est un verbe autonome de sens plein, « tenir » ; tantôt, un auxiliaire temporel « avoir ». Dans le premier cas, le syntagme constitue une locution verbale ; dans le second, un temps verbal, le parfait. Cette distinction est le fondement de l'analyse.

Il en résulte que la construction de *hark-* avec un participe neutre ne donne pas, à elle seule, une caractéristique univoque. Pour décider si la périphrase est ou non un parfait, il faut maintenant considérer le sens du verbe dont le participe est lié à *hark-*, et rechercher si nous avons affaire à une distribution de nature sémantique.

Nous allons donc regrouper, dans chacune des deux catégories, les verbes qui fournissent la périphrase avec *hark-*, d'après la totalité des exemples passés en revue plus haut.

1° *hark-* « tenir »+participe

damaššan hark- « tenir accablé »
tarhan hark- « tenir assujetti »
waršiyan hark- « tenir en paix »
pahhašnuwan hark- « tenir protégé »
wahnuwan hark- « tenir encerclé »
ešan hark- « tenir occupé »
tarnan hark- « tenir confié »
piran wahnuwan hark- « tenir au premier rang »
parā huittiyan hark- « tenir en préférence »
kaneššan hark- « tenir favorisé »
kururiyahhan hark- « tenir hostilisé »
kappuwan hark- « tenir compté »
tiyan hark- « tenir posé »
lagan hark- « tenir penché »
išparan hark- « tenir pointé »
hariyan hark- « tenir enterré »

karšan hark- « tenir (un chemin) coupé »
iyan hark (impér.) « tiens fait ! »

2° *hark-* « avoir »+participe

N.-B. — Pour mieux faire ressortir la fonction de parfait, les verbes sont uniformément ramenés à la 1re personne du singulier.

adan harmi « j'ai mangé »
waššan harmi « j'ai revêtu (>je porte) »
ištamaššan harmi « j'ai entendu »
memiyan harmi « j'ai dit »
lingan harmi « j'ai juré »
halziyan harmi « j'ai appelé »
weriyan harmi « j'ai proclamé »
lamniyan harmi « j'ai nommé »
malan harmi « j'ai approuvé »
ar(iy)an harmi « j'ai *oraculé »
tarnan harmi « j'ai lâché (= avoué) »
tepnuwan harmi « j'ai méprisé »
waštanuwan harmi « j'ai compté comme péché »
newahhan harmi « j'ai renouvelé »
iyan harmi « j'ai fait »
dan harmi « j'ai pris »
piyan harmi « j'ai donné »
šiyan harmi « j'ai posé »
uyan harmi « j'ai envoyé »
pennan harmi « j'ai poussé »
huittiyan harmi « j'ai tiré »
pehutan harmi « j'ai conduit »
turiyan harmi « j'ai attelé »
daliyan harmi « j'ai laissé »
išhuwan harmi « j'ai rejeté »
išhiyan harmi « j'ai imposé »
happiran harmi « j'ai vendu »
haddulahhan harmi « j'ai guéri »
piran huyan harmi « j'ai secouru »
GUL-*aššan harmi* « j'ai gravé »
dameshan harmi « j'ai endommagé »
kinuwan harmi « j'ai violenté »
kunan harmi « j'ai frappé »
markan harmi « j'ai découpé »

harninkan harmi « j'ai détruit »
paršnan harmi « je me suis accroupi »[1].

Nous avons donc un total de 18 verbes susceptibles de former une périphrase lexicale avec *hark-* « tenir », et un total de 36 verbes qui ont un parfait avec *hark-* « avoir ». C'est dire qu'un exemple de périphrase sur trois *n'est pas* un parfait.

La proportion numérique étant ainsi établie, il apparaît nécessaire d'examiner de plus près la répartition des verbes qui apparaissent dans chacune des deux listes. Ces verbes sont lexicalement différents. Un seul semblerait commun : *iya-* « faire », mais en réalité la périphrase *iyan hark-* se réduit à une locution *ara iyan hark* « tiens pour légalement fait ! » (cf. p. 46) qui contient non *iyan*, mais *ara iyan.* Autrement *iyan harmi* n'est attesté que comme parfait.

A quoi tient cette division en deux classes ? Nous sommes au moins assurés de ceci qu'elle n'est pas morphologique. La formation des verbes qui fournissent le participe en *-an* n'a aucune influence sur le comportement de *hark-*. Quel critère invoquer alors pour discerner les verbes qui ont le parfait périphrastique de ceux qui ne l'ont pas ? Peut-on fonder en raison le fait, posé ici par constatation empirique, que *hark-* est tantôt verbe autonome, tantôt auxiliaire temporel ?

II

Pour y répondre nous devons formuler le deuxième principe directeur de l'analyse.

La répartition des constructions de *hark-*+participe en hittite s'éclaire par une comparaison structurale avec la répartition des constructions de *habere*+participe en latin ancien.

Le problème est à poser identiquement, cette fois dans les termes même du latin ancien. *Habere* se comporte tantôt comme verbe autonome, « tenir » : *libidines domitas habet* « il tient ses passions domptées », tantôt comme un

1. Sur la situation particulière de ce verbe, cf. p. 52, n. 8.

auxiliaire de parfait, « avoir » : *compertum habet* « il a acquis la certitude ».

C'est sur le domaine latin que nous devons maintenant transférer l'examen, mais en délimitant soigneusement ce domaine. Les deux constructions de *habere* que nous avons en vue sont à replacer dans le cadre syntaxique et lexical du latin *ancien*, non du latin tardif ou préroman. Il y a, à cet égard, dans la description traditionnelle des faits latins, une confusion tenace entre deux phases distinctes et profondément différentes : le latin des premiers monuments littéraires et épigraphiques jusqu'au début de l'âge classique, d'une part ; le latin tardif, tel celui de Grégoire de Tours, de l'autre. Entre ces deux termes chronologiques la situation a changé non en degré, mais en nature. Ce changement même fait sentir la nécessité d'une description synchronique distincte pour chacun de ces états de langue. Mais le travail n'est pas fait, et cette description synchronique nous manque encore. Les manuels donnent les faits du latin ancien comme un « prélude » aux emplois du latin tardif. Plaute nous offrirait le « début » du parfait roman[1]. Faute de bien discerner les deux constructions de *habere* et de bien séparer les plans chronologiques, on a faussé l'interprétation d'un grand procès historique. Et pourtant on trouvait dans l'étude consciencieuse et bien documentée de Thielmann[2] toutes les données qui permettent de poser correctement la situation de *habere* en latin ancien.

Nous voyons, dès le début du latin littéraire et épigraphique, *habere* engagé dans deux constructions bien distinctes avec le participe passé :

I. L'une consiste dans une périphrase lexicale où *habere* signifie « tenir », qui décrit *l'état dans lequel on tient l'objet*. Le participe a ainsi la fonction d'un adjectif :

classem paratam instructamque habebant « ils tenaient la flotte prête et déployée » (Liv. 30, 3, 4) ; *multo auro argentoque id exornatum habebant* « ils tenaient ce temple orné d'or et d'argent » (26, 11.9) ; *edixit ut, quicumque libros vaticinios*

1. Ainsi Meillet-Vendryes², p. 301 ; Grandgent, *An Introduction to Vulgar Latin*, p. 54 ; Hofmann, *Lat. Syntax*, p. 561 ; Blaise, *Manuel du latin chrétien*, p. 129 ; etc.

2. *Arch. für lat. Lex.* II, 1885, p. 382 sq., étude souvent citée, rarement lue.

precationesve aut artem sacrificandi conscriptam haberet, eos libros... ad se deferret « il édicta que quiconque détiendrait par écrit un traité de sacrifice devrait le livrer » (25, 1, 12), etc.

On notera soigneusement que la périphrase est ici contemporaine d'un perfectum pleinement vivant et qu'elle ne le concurrence pas ; elle s'en distingue au contraire : *templum exornatum habebant* « ils tenaient le temple décoré » n'équivaut pas à *exornaverant;* chacun peut voir que *artem sacrificandi conscriptam habebat* « il détenait, mis par écrit, un traité de sacrifice » n'est pas la même chose que *conscripserat.*

La différence de sens ainsi mise en lumière entre la périphrase et le perfectum, on remarque que par implication :

1° la périphrase n'a par elle-même aucune valeur temporelle ; le temps est celui où est mis le verbe *habere;*

2° la situation de l'objet étant seule décrite, celle de l'agent n'est pas considérée ; ou plutôt il n'y a pas à proprement parler d'agent exprimé ; le sujet de *habere* dénote seulement celui qui « tient » l'objet dans l'état décrit. Il importe donc peu que, dans *venenum praeparatum habebat* « il tenait un poison préparé », le sujet grammatical de *habebat* soit ou non présumé identique à l'agent de la notion *praeparare;* c'est là affaire de logique ou de situation, non de langue. Au point de vue de la langue, seule compte l'opposition de *praeparatum habebat* décrivant le fait de tenir l'objet en un état durable, et *praeparaverat* mettant l'accomplissement au compte de l'agent. L'opposition contribue ainsi à mieux délimiter le perfectum.

3° La différence entre cette périphrase de *habere* et le perfectum est illustrée par l'usage épigraphique. Dans les inscriptions latines les plus anciennes, *habere*+ptcp. n'est *jamais* un perfectum, mais toujours une périphrase avec « tenir »[1], et cette périphrase est souvent utilisée dans des prescriptions à l'impératif ou au subjonctif, ce qui suffirait à exclure un perfectum : *quaestor accipito et in taboleis pobliceis scriptum habeto* « qu'il tienne par écrit » ; *idque apud forum...*

1. Ceci est bien montré par Hans K. Siegert, *Die Syntax der Tempora und Modi der ältesten lateinischen Inschriften*, diss. München, 1939, p. 16-17, qui donne un relevé complet des exemples épigraphiques : « Es ist festzustellen, das hier überall die konkrete Bedeutung des *habere* noch vorliegt, ein « präsentisches Perfekt » ist noch nirgends erreicht » (p. 16).

propositum habeto « qu'il tienne exposé » ; *conductum habere* « avoir en location ». Très éclairante est une opposition comme celle de Lex Urson. 594, III 5, 14 *ne quis limites decumanosque opsaeptos neve quit immolitum neve quit ibi opsaeptum habeto* « que personne ne tienne enclos... », contrastant avec *neve opsaepito* « ni n'installe lui-même une clôture » (*opsaeptum habere* pour le maintien de l'état durable de l'objet ; *opsaepire* pour l'acte personnel). L'impératif dans ces locutions est fréquent aussi chez les auteurs de traités didactiques : *mares a feminis secretos habeant* « qu'ils tiennent les mâles séparés des femelles » (Varron, RR. II, 1, 18).

II. L'autre construction de *habere*+ptcp. passé équivaut à un véritable perfectum dans un certain nombre de verbes : *repertum habeo* « j'ai trouvé » ; *compertum habeo* « j'ai acquis la certitude » ; *partum habeo* « j'ai acquis (un bien) » ; *impetratum habeo* « j'ai obtenu » ; *exploratum habeo* « je me suis assuré de... », etc. Ces traductions sont simplifiées. Quelle que soit la nuance de sens par où *cognitum habeo* se distingue de *cognouī* (la périphrase insiste sur l'acquis comme présent dans le sujet, mais ce point reste encore à étudier), plusieurs constatations s'imposent d'emblée :

1° Le sens de *habeō* est toujours « avoir » (non « tenir ») et sa fonction est déjà celle d'un auxiliaire ;

2° La locution se rapporte étroitement au sujet, non à l'objet ;

3° elle ne se rencontre jamais à l'impératif ni à un mode de prescription, mais seulement à l'indicatif et comme temps narratif.

A quel point cette construction de *habere* diffère de la précédente, on peut le voir dans un passage de Plaute où les deux se suivent (*Men.* 581 sq.) : *qui neque leges neque aequom bonum usquam colunt,* | sollicitos patronos habent ; | *datum denegant quod datum est, litium pleni, rapaces* | *uiri, fraudulenti, qui aut fenore aut periuriis* habent rem paratam « et ces gens sans foi ni loi, ils *tiennent leurs patrons dans l'inquiétude;* ce qu'on leur a donné ils nient l'avoir reçu ; toujours fourrés dans les procès, voleurs, escrocs et fourbes, qui *ont acquis* leur fortune par usure ou parjure »[1]. *Sollicitum aliquem*

1. Trad. Ernout un peu modifiée.

habere « tenir quelqu'un dans l'inquiétude » est une périphrase avec *habere* « tenir », mais *habent rem paratam* « ils ont acquis une fortune » (avec *parare* au sens de « se procurer, acquérir ») est déjà presque un équivalent du perfectum ; ce qui l'en distingue encore est qu'avec *habere*, dans cette catégorie de verbes, le participe reste déterminé par un ablatif ou par un adverbe ; cf. *habemus rem bene partam;* autrement, on est bien près d'un perfectum. La coexistence même des deux types prouve leur différence.

C'est par rapport à cette distinction qu'il faut apprécier les exemples rencontrés dans un état de langue plus récent. On lit chez saint Augustin, *Conf.* IV 14 : « *Grande profundum est ipse homo, cuius etiam capillos tu, domine,* numeratos habes *et non minuuntur in te : et tamen capilli eius magis numerabiles quam affectus eius et motus cordis eius* « Quel abîme que l'homme ! *Vous savez le compte de ses cheveux*, vous, ô Seigneur, et aucun d'eux ne se perd pour vous ; mais il est plus aisé de compter ses cheveux que les passions et les mouvements de son cœur » (trad. Labriolle). Le passage est correctement traduit ; *capillos numeratos habes* signifie bien « tu tiens ses cheveux comptés, tu sais le compte de ses cheveux » ; ce tour montre chez saint Augustin la persistance du style classique. C'est prendre la phrase à contresens que d'y voir « l'origine du passé composé français » en traduisant « vous avez compté les cheveux »[1]. Le parfait périphrastique du bas-latin et du roman procède par extension, non pas du type *religione obstrictos habere animos* « tenir les esprits liés par une crainte religieuse » (Liv. VI, 1), mais du type *repertum habeo* dans son emploi classique défini ci-dessus.

Cela posé, comment les verbes latins se distribuent-ils dans l'une ou dans l'autre des deux constructions ? A quoi reconnaît-on dans la périphrase *habere* « tenir » ou *habere* « avoir » ? Il y a bien peu de verbes qui admettent les deux, tout au moins dans la période du latin ancien qui est seule en considération. La critère de la transitivité ne s'applique pas : que ce soit avec « avoir » ou avec « tenir », ce sont toujours des verbes transitifs, qui comportent tous un objet grammatical. Mais la notion d'objet n'a pas le même sens dans l'une

1. Blaise, *Manuel du latin chrétien*, 1955, p. 129.

ou dans l'autre construction, en vertu d'une distinction *sémantique* entre deux types de verbes. Il ne semble pas que cette distinction ait été aperçue ou en tout cas formulée clairement.

Quand on a « ouvert » (ou « fermé ») une porte, elle reste ouverte (ou fermée). Quand on a « attelé » un cheval, il reste attelé. Quand on a « préparé » un repas, il reste préparé. Quand on a « inscrit » un compte, il reste inscrit. Voilà quatre verbes, *ouvrir*, *atteler*, *préparer*, *inscrire*, qui ont ceci en commun qu'ils dénotent *un acte qui met l'objet dans un état susceptible de durer;* cet état dure effectivement si l'on y *tient* l'objet. C'est pourquoi on peut dire : « *tenir* une porte ouverte » ; « *tenir* un cheval attelé » ; « *tenir* un repas préparé » ; « *tenir* un compte inscrit ». Le sens de ces verbes concerne donc exclusivement l'objet, dénotant des procès qui, passant sur l'objet, en modifient l'état. Le critère linguistique est la possibilité de construire ces verbes en participe prédicatif avec *tenir*. Voilà définie, en latin, la catégorie des verbes qui forment au participe une locution avec *habere* « tenir » : *habere cibum coctum* « tenir le repas cuit » ; *habere aciem instructam* « tenir son armée déployée » ; *inclusum in curia senatum habuerunt* « ils tinrent le Sénat enfermé dans la curie » ; *uenenum praeparatum habebat* « il tenait un poison préparé ». Ainsi *coquere*, *instruere*, *includere*, *praeparare* sont quatre verbes de cette catégorie. En outre, comme nous savons que, dans l'état de langue dont témoigne l'exemple *(venenum) praeparatum habebat*, on ne peut prendre *praeparatum habebat* pour une variante ou un substitut de *praeparaverat;* comme nous voyons que le contexte temporel s'accorde avec l'imparfait *habebat*, nous sommes également certains du statut de *habere* comme verbe autonome « tenir ». Ces traits sont complémentaires l'un de l'autre. Les participes des verbes qui répondent à ce critère se conjoignent à *habere* pour former des locutions qui relèvent de la phraséologie de *habere* et non de la morphologie temporelle du verbe conjoint.

D'autres verbes se caractérisent à l'opposé. Ils sont également de construction transitive ; mais leur sens implique référence non à l'objet, mais au sujet. Quand on a « compris » quelque chose, la chose en question ne reste pas « comprise », puisqu'elle n'a été en rien modifiée ni affectée par l'acte de « comprendre » ; un « état de chose comprise » serait vide de

sens. *Comprendre* dénote donc une activité qui n'affecte que l'agent ; c'est un procès d'acquisition concernant le sujet, non un procès de transformation portant sur l'objet. Telle est la situation d'un verbe latin comme *comperio* et des verbes similaires : ils impliquent acquisition soit matérielle (*parare*, *parere* « acquérir »), soit mentale. Ici *habere* joue déjà le rôle d'un auxiliaire, où il glisse par le truchement de son sens, « posséder, avoir », dénotant l'acquis ; de sorte que le verbe personnel *habere* « avoir » indique la possession d'un objet qui est lui-même acquisition : « j'*ai* une fortune bien *acquise* » > « j'*ai* bien *acquis* ma fortune ». La différence grammaticale entre les deux tours français donne une idée du transfert qui s'effectue en latin dans les fonctions de *habeo* sans que la forme syntaxique subisse encore de changement. Un substitut périphrastique du peefectum commence à se manifester dans les verbes de cette classe sémantique.

Cette vue des faits latins suffit à notre propos, qui était de montrer comment se répartissent les deux emplois du syntagme *habeo*+participe passé, et sur quel principe s'articule cette répartition en latin ancien.

Nous pouvons maintenant revenir au hittite et reprendre le problème posé par notre première conclusion : il existe en hittite deux constructions du verbe *hark-* avec le participe passé. Dans l'une *hark-* signifie « tenir », dans l'autre « avoir ». Les exemples en ont été ci-dessus cités, classés, dénombrés. A présent la similitude générale avec la situation de *habere* en latin ancien ressort en traits frappants. Il faut seulement la préciser, pour voir si le modèle que nous avons construit pour le latin vaut entièrement pour le hittite.

Le point essentiel à déterminer en hittite est la nature de la distinction entre les deux fonctions de *hark-*. Comme l'a montré la distribution des formes, les deux séries n'ont aucun exemple en commun. On doit se demander si la différence tient au sens des verbes avec lesquels *hark-* se combine. Procédant donc à l'inventaire des verbes dans chacune de ces deux classes (cf. ci-dessus, p. 53), nous pouvons les caractériser ainsi :

1° Dans la périphrase avec *hark-* « tenir », sont employés des verbes indiquant une action telle que l'objet demeure dans l'état où il est mis : « soumettre ; apaiser ; occuper ;

protéger ; tourmenter ; encercler ; confier ; favoriser ; honorer ; enregistrer ; compter ; incliner ; poser ; trancher ; pointer ; enterrer ». Notre relevé, tout partiel qu'il est, fait apparaître nombre de coïncidences entre ces périphrases hittites et celles où le latin ancien emploie *habere* comme « tenir ». Par exemple :

damaššan hark- « tenir accablé » : cf. lat. *sollicitum habere;*

tarhan hark- « tenir soumis » : lat. *subjectum (domitum) habere;*

pahhašnuwan hark- « tenir protégé » : lat. *tutum habere;*

wahnuwan hark- « tenir encerclé » : lat. *clausum (saeptum) habere;*

ešan hark- « tenir occupé » : cf. lat. *subditum habere;*

kururiyahhan hark- « tenir en état d'hostilité » : cf. lat. *iratum habere;*

tiyan hark- « tenir posé » : lat. *repositum habere;*

išparan hark- « tenir pointé » : cf. lat. *erectum habere;*

kappuwan hark- « tenir compte » : lat. *numeratos (capillos) habere.*

Ce sont à peu près les mêmes notions, dans les deux langues, qui empruntent ces tours phraséologiques. La similitude de la construction tient d'abord à ce que le verbe « tenir » a le même statut syntaxique en hittite et en latin ;

2° Au contraire, avec *hark-* comme auxiliaire « avoir », le hittite a formé un véritable parfait périphrastique actif, de sens unitaire. Les verbes qui possèdent ce parfait se rapportent à la sphère personnelle, opérations des sens ou activités de parole (« entendre ; dire ; jurer ; appeler ; nommer ; avouer »), ou indiquent des actions accomplies d'un coup et qui ne se prolongent pas dans l'objet : « faire ; envoyer ; prendre ; donner ; jeter ; quitter ; mener ; frapper ; manger ; détruire », etc. De telles notions sont incompatibles avec celle de « tenir ». On ne peut « tenir mangé » (un aliment) ni « tenir donné » (un cadeau). La périphrase met donc au compte de l'agent et en quelque sorte comme sa possession (« avoir ») le procès accompli. C'est un parfait périphrastique, le seul que le hittite connaisse. Sur ce point l'évolution du hittite a été plus rapide que celle du latin.

C'est sur cette relation interne entre la forme périphrastique et la forme simple que les deux langues diffèrent. Le hittite

a déjà constitué un parfait périphrastique, qui s'oppose à une forme simple, celle du prétérit. Le latin ancien n'a encore qu'une première approximation de parfait périphrastique et seulement dans un nombre limité de verbes ; de plus, il dispose, en regard, de deux formes simples, l'imparfait et le perfectum. Les fonctions respectives des formes verbales s'organisent dans des structures verbales qui ne sont pas homologues en hittite et en latin.

III

La nature et les fonctions des deux membres du syntagme hittite étant ainsi définies, il reste une dernière question à élucider : celle de la syntaxe du participe régime. Qu'il soit conjoint à *hark-* « tenir » ou à *hark-* « avoir », le participe ne varie ni en genre ni en nombre. Il garde en toute construction syntaxique la forme *-an* du neutre singulier : *iyan harzi*, aussi bien en phrase relative, quel que soit le genre ou le nombre de l'antécédent, qu'en phrase libre. Cette particularité est généralement considérée comme l'indice d'une évolution très avancée ; le hittite aurait dépassé même le stade des langues romanes modernes dans la forme du parfait périphrastique en n'accordant plus le participe, celui restant figé et invariable au nom. acc. neutre singulier.

On ne pourrait envisager une explication de ce genre que si le développement qu'elle suppose était conforme aux tendances du hittite. Il faudrait alors admettre que la ruine des distinctions de genre et de nombre dans le participe avec *hark-* aurait été consommée longtemps avant le début de la tradition historique, puisqu'il n'y a pas le moindre vestige d'une variation morphologique dans la forme de ce participe. On ne voit pas ce qui aurait provoqué une élimination aussi complète et précoce. La forme invariable *-an* du participe en cette fonction est une anomalie par rapport aux autres emplois du participe ; dérivé nominal du verbe, le participe se fléchit à l'instar de toute forme nominale. Pourquoi avec *hark-* et là seulement se serait-il fixé comme neutre singulier ?

L'explication est à chercher dans une tout autre direction. Ce sera l'occasion d'indiquer un troisième principe de cette analyse : la forme de neutre du participe avec *hark-* dans

le syntagme *-an hark-* doit s'interpréter par référence à la fonction du neutre en hittite, non par rapport à l'évolution du participe dans d'autres langues.

Quelle est la fonction du neutre des adjectifs en hittite ? C'est une fonction *adverbiale.* On la connaît dans la série des adverbes qui sont des adjectifs neutres comme *aššu* « bien », *mekki* « beaucoup », *hantezzi* « dès l'abord », dans celle en *-ili*, qui doit être le neutre sg. d'une ancienne classe d'adjectifs en **-iliš ;* tels *aššuli* « bien », *pittiyantili* « à la manière d'un fugitif », etc.[1].

Or *hark-* « tenir » forme locution avec des adverbes[2] : *menahhanda hark-* « tenir sous ses yeux, considérer » ; *arahzanda hark-* « tenir en entourant (de son bras), protéger » ; *arha hark-* « tenir à l'écart » ; *piran hark-* « tenir devant » ; *hanza hark-* « tenir avec bienveillance » (sens approximatif), etc. Parmi ces adverbes, il y en a qui sont des adjectifs neutres. On doit en citer un exemple remarquable, déjà reproduit ci-dessus (p. 49), pris dans le texte de Hattušili : *numu* ^d^*Ištar* GAŠAN-*IA kuit kaneššan harta* ŠEŠ-*IA-yamu* NIRGAL-*iš aššu harta* « Comme Ištar, ma maîtresse, me tenait en faveur et que mon frère Muwatalliš me tenait bien (= en bienveillance)... ». Du parallélisme si instructif entre *kaneššan harta* et *aššu harta*, on peut conclure que l'expression *kaneššan hark-* « tenir favorisé » avec *kaneššan* participe prédicat au nom. acc. sg. neutre, a la même structure syntaxique que *aššu hark-* litt. « tenir bien » (= avec bienveillance), avec *aššu* nom. acc. sg. neutre de *aššu-* « bon » en fonction adverbiale. Le participe est traité comme un adverbe. De fait, c'en est un, et bien souvent dans l'énumération d'exemples donnée ci-dessus (p. 53 sq.), pour traduire littéralement le participe avec *hark-*, il faut recourir à un adverbe ou à une locution adverbiale du type de fr. *tenir quelqu'un en estime.* On comparera encore l'expression *genzu hark-* « traiter amicalement », litt. « tenir amitié », où le substantif neutre *genzu* est construit lui aussi adverbialement.

Là doit être le point de départ de la construction participiale où *hark-* « tenir » régit un objet grammatical (nom de personne, pronom, etc.) avec une détermination quasi adverbiale fournie par un participe sg. neutre. La forme

1. Cf. Friedrich, *op. cit.*, § 238 sq.
2. Friedrich, *Heth. Wb.*, p. 56 a.

invariable du participe répond alors à son statut syntaxique et ne doit pas être expliquée par une évolution préhistorique. De la locution avec *hark-* « tenir »+participe prédicat procède à son tour le parfait, où *hark-* n'a plus que le rôle d'auxiliaire. Dans notre interprétation, la forme du participe en *-an* n'est plus un résidu, une forme figée qui aurait succédé à une forme variable en genre et en nombre ; c'est bien une forme vivante et régulière, un participe au neutre singulier, remplissant, dans les termes de la syntaxe hittite, la fonction adverbiale que tout adjectif peut assumer au neutre singulier.

S'il en est ainsi, le tour hittite *hark-*+participe immuable en *-an* diffère du tour latin *habere*+participe variable en genre et en nombre, sur un point important : la fonction du participe. En hittite le participe est traité comme un *adverbe ;* en latin, comme un *adjectif.*

Il est clair, en effet, que le participe dans ce syntagme latin a le comportement syntaxique d'un adjectif, accordé en genre et en nombre. On peut, auprès de *habere*, remplacer le participe par un adjectif de sens voisin : *aliquem dilectum habere* par *aliquem carum habere ;* ou *aliquem iratum habere* par *aliquem infestum habere ;* — dans *sollicitum habere*, l'ancien participe *sollicitum* (cf. *citus*) peut être remplacé par *anxium*, *miserum*, etc. Le participe est donc l'extension de l'adjectif prédicat avec *habere.*

Tels sont donc les points de ressemblance et de divergence entre le développement hittite et celui du latin. C'est en latin ancien que les expressions décrites ici pour le hittite trouvent leur parallèle le plus proche. Mais les différences, que nous avons également soulignées, mettent en relief les traits originaux de l'innovation hittite. De tout cela ressort la genèse indépendante des périphrases avec *hark-*.

Peut-être cet examen, en déterminant les critères du parfait hittite, aidera-t-il à en mieux décrire l'emploi. Ce parfait devra être étudié aussi au passif, dans la périphrase inverse *eš-* « être »+participe. Avant tout il faudra délimiter l'aire respective du parfait et du prétérit, pour dégager leur valeur temporelle propre. Ce sujet reste à traiter.

CHAPITRE IV

LA FLEXION PRONOMINALE

La comparaison de la flexion pronominale hittite[1] avec celle des langues apparentées fait ressortir immédiatement deux traits contrastés : d'une part le hittite se conforme au modèle indo-européen en attribuant des flexions différentes aux noms et aux pronoms ; de l'autre, la flexion pronominale n'a en hittite à peu près rien de commun avec le système admis comme indo-européen. Cette situation mérite examen ; on ne doit pas fermer les yeux aux singularités de la morphologie pronominale en hittite, et l'objet de ces pages est même de montrer que certaines correspondances tenues pour certaines sont fallacieuses. En revanche, on découvre dans les pronoms hittites des formations réduites ailleurs à l'état de vestiges. C'est en soulignant ces différences qu'on prépare une interprétation meilleure des faits hittites aussi bien que de la préhistoire des pronoms en indo-européen.

Les désinences hittites seront ici commentées selon l'importance des problèmes qu'elles offrent, et aussi bien dans les pronoms personnels que dans les démonstratifs. Ces deux classes de pronoms ont certaines désinences en commun, mais non pas les mêmes que dans les autres langues. Pour les démonstratifs, on utilisera principalement *kaš* 'hic' et *apaš* 'is', avec les formes casuelles du singulier : nom. *ka-a-aš*, *a-pa-a-aš ;* acc. *ku-u-un*, *a-pu-u-un ;* gén. *ki-e-el*, *a-pi-e-el ;* dat. loc. *ki-e-da-ni*, *a-pi-e-da-ni*, ainsi que les formes correspondantes du pluriel.

Le NOMINATIF de ces formes n'appelle aucune remarqu

1. Ce chapitre est repris de *Language* 29 (1953), p. 255-262, avec plusieurs additions.

spéciale, puisque la désinence est identique à celle des formes nominales. Mais cette absence de distinction est elle-même intéressante. Le hittite ne connaît donc pas de nominatif pronominal à désinence zéro du type de **so*, gr. ὁ; le *-š* nominal a été généralisé. Un second trait négatif, également notable, et probablement lié au précédent, est que la flexion ne présente pas dans les démonstratifs une alternance de thèmes comparable à celle de **so/*to*.

Au sujet du GÉNITIF, il est bon de remarquer expressément qu'il n'y a pas trace en hittite de la désinence **-syo*, **-so* typiquement pronominale[1]. La formation caractéristique *-el* a été déjà abondamment commentée[2]. Ce génitif est commun au singulier et au pluriel des pronoms personnels : sg. *ammel*, *tuel;* pl. *anzel*, *šumel* (et aussi *šumenzan*[3]), alors que dans le reste de l'indo-européen le singulier et le pluriel ont des désinences différentes. Cela donne à penser que *-(e)l* n'était pas proprement casuel, mais plutôt adverbial. Certes l'emploi de *-l-* est bien connu dans la dérivation indo-européenne et hittite, mais sur la base de verbes ou de noms. Il est exceptionnel de le rencontrer dans les pronoms. En fait on ne le constate, comme H. Pedersen l'a indiqué[4], que dans la formation de lat. *tālis*, *quālis*, gr. τηλίκος, πηλίκος, v. sl. *tolĭ* 'autant', *tolĭkŭ kolĭkŭ* 'aussi grand', etc. C'est là d'ailleurs une classe d'emploi assez différente et constituée seulement par des adjectifs de sens dimensionnel. Les formes de génitif hittite pourraient néanmoins s'y rattacher par le détour d'une construction prédicative d'appartenance : ceci est *ammel* 'de moi, mien' ; ceci est **kʷal-* 'de telle grandeur'. De toute manière le hittite a divergé de bonne heure, car la suffixation en *-l* est certainement une des plus anciennes (cf. le nom de structure archaïque **sāwel* 'soleil' et sa flexion hétéroclitique en *l/n*). Il devient d'autant plus intéressant d'observer que le lycien a justement des adverbes en *-l*

1. Nous ne retiendrons pas la suggestion de H. Pedersen, *Hittitisch* 71, qui veut retrouver **-syo* dans *maši-* « combien », *mašiyant* « combien grand ».

2. Bibliographie chez Sturtevant, *HG*² § 199 et n. 27. Pour F. Sommer, *Hethiter und Hethitisch*, p. 86 (1947), la finale *-el* viendrait du hatti. De même A. Kammenhuber, *KZ* 76 (1959), p. 13 sq.

3. Nous indiquons tout de suite qu'il ne sera pas question ici de l'abl. en *-az* ni du g. pl. en *-enzan*. Le problème est d'abord phonétique et concerne *z*. Il a été traité *BSL* L, p. 29 sq. Cf. ci-dessus p. 8.

4. *Op. cit.* 55.

formés sur base pronominale, *ebeli* 'ici', *teli* 'là'. H. Pedersen estime que *ebeli* se compare au génitif pronominal hittite *apel* 'eius'[1] ; et si le thème **to-* existait en hittite, l'adverbe lycien *teli* y aurait pour correspondant un génitif **tel*. L'origine adverbiale de la désinence hittite devient par là probable. Mais ce n'est pas seulement avec le lycien que le hittite s'accorde dans la constitution de formes pronominales en *-l*. Le lydien aussi a une désinence en *-l* pour le cas oblique des pronoms comme des noms[2] : *esλ mruλ* 'de (? à) cette stèle', et particulièrement l'oblique *bil*, probablement 'eius' (d'où l'adjectif *bilis* 'sien, propre'). Peut-être même avons-nous dans ce dernier pronom l'équivalent étymologique de lyc. *ebe*, hitt. *apa-* 'is', de sorte que *bil* répondrait exactement à lyc. *ebel-i*, hitt. *apel*. En tout cas une corrélation morphologique importante relie ces trois langues et montre un développement auquel les autres langues indo-européennes n'ont participé qu'assez faiblement. Le génitif pronominal hittite a ses attaches les plus claires dans le groupe asianique de l'indo-européen.

Aux yeux de tous les auteurs qui ont traité de la flexion hittite, l'ACCUSATIF pronominal ne pose aucune question : immédiatement et presque sans débat, *-un* (acc. sg.) a été expliqué par **-om* ou **-m̥*, et *-uš* (acc. pl.) par **-ons* ou **-n̥s*[3]. S'il nous paraît nécessaire ici de mettre en discussion ce qui s'est imposé comme une évidence, c'est d'abord que l'accusatif nominal introduit ici une grave difficulté.

Rappelons que toutes les classes de noms de genre animé ont en hittite un accusatif sg. en *-n* précédé de la voyelle caractéristique du thème, et un accusatif pl. en *-uš*. Ainsi, en nous bornant à un exemple par classe flexionnelle : *attaš* 'père' : *attan*, pl. *attuš ;* — *halkiš* 'blé' : *halkin*, pl. *halkiuš ;* — *lingaiš* 'serment' : *lingain*, pl. *lingauš ;* — *heuš* 'pluie' : *heun*, pl. *heuš ;* — *harnauš* 'siège d'accouchement' : *harnaun* (pas d'acc. pl. attesté) ; — *kartimmiyaz* (thème en *-t-*,. nom. *-at-s*) 'colère' : *kartimmiyattan*, pl. *kartimmiyattuš*. Hors des noms neutres, l'opposition nom. *-š :* acc. *-m* est caractéristique de

1. Pedersen, *Lykisch und Hittitisch*, § 30-1 (1945). Cependant le sens de *ebeli* ne paraît pas certain ; cf. Laroche, *BSL* 55 (1960), p. 181.

2. Voir les formes lydiennes chez Kahle-Sommer, *Kleinas. Forsch.* 1. 46, 78.

3. Dans la discussion de ces formes, il a souvent été question de la désinence de 1re sg. du prétérit *-un*. Nous laissons ce point de côté pour le traiter à part; cf. ci-dessus p. 16.

la flexion nominale, et l'accusatif pluriel en *-uš* est commun aux noms de genre animé et aux pronoms en hittite. Cette double constatation est essentielle pour la discussion des accusatifs pronominaux.

La question se pose de savoir comment expliquer historiquement la différence de vocalisme entre *-an* nominal (acc. *attan*) et *-un* pronominal (acc. *kun*, *apun*). H. Pedersen considère hitt. *-an* comme issu de **-ām* ou **-m̥*, et hitt. *-un* de **-om;* pour *-uš* plur., il pense à **-ons* ou **-ōns*[1]. De même pour Sommer, *-uš* sort de **-ons* ou de **-n̥s* suivant les thèmes[2]. Sturtevant tire *-an* de **-om*, et *-un -uš* de **-n̥ *-n̥s*[3]. Ainsi de l'avis de tous, la distinction de *-an* nominal et de *-un* pronominal reflèterait une variation préhistorique entre **-om* et **-m̥*. Mais les opinions varient largement sur les correspondances phonétiques à poser : tandis que Pedersen ramène *-an* à **-m̥* et *-un* à **-om*, Sturtevant intervertit les rapports et pense que *-an* vient de **-om* et *-un* de **-m̥*. Que les deux propositions puissent être également soutenues sans que l'une réfute immédiatement l'autre est la preuve ou que le problème n'admet pas de solution ou que la solution est ailleurs. Du reste Sturtevant lui-même, le seul qui ait considéré attentivement la question, ne se sentait guère satisfait de la réponse qu'il y avait donnée. Pour lui, 'in view of the contrast between *ta-an* "et eum" and *ku-u-un* "hunc", it is safer to derive the former from *-om* and the latter from syllabic *m̥*'. Il reconnaissait cependant que 'the evidence of other words suggests rather that syllabic *n* became Hitt. *an* or, before *s*, either *ant* or *a;* perhaps we should reconstruct IH *ən*'[4]. Il admettait de même que *r* syllabique donne hitt. *ur*, mais que d'autres mots indiquent *ar*, et il essayait de les expliquer par *ər*. Son embarras se marque dans sa conclusion : 'The interpretation of Hitt. *an*, *ar* and *al* as containing the reduced vowel *ə* is admittedly merely a makeshift, since *un* and *ur* demonstrably represent syllabic *m*, *n*, and *r*. If a better solution of the problem can be found, I shall be pleased.'[5].

Il faut en effet lier les traitements de **m̥* et de **r̥* dans le même examen. Écartant, comme Sturtevant était prêt à le

1. Pedersen, *Hittitisch* 21, 49, 90.
2. Sommer, *Hethiter u. Hethitisch* 48.
3. *HG*² § 63 sq.
4. *HG*² § 63.
5. *HG*² § 65.

faire, l'hypothèse d'une voyelle réduite, nous devons chercher comment, hors du cas en discussion, une consonne syllabique est représentée en hittite. En faveur d'un traitement _ur_ de *r̥, Sturtevant a allégué trois exemples : _hurkel_ 'death penalty' : _harkzi_ 'is destroyed' : irl. _orgaim_ 'ich schlage, erschlage' ; — _andurza_ 'within' <*_an-dur:_ osco-umbr. _anter_, lat. _inter;_ — _hurlaiš_ 'curse' : gr. εἴρω 'say' (pf. εἴρηκα), got. _waúrd_ 'word'.

Mais diverses objections éliminent ces exemples un à un : 1° _hurkel_ signifie non 'peine de mort', mais 'abomination, atrocité', et n'a sans doute rien de commun avec _hark-_ 'disparaître, s'anéantir' ; 2° _andurza_ n'a pas dû sembler très convaincant à Sturtevant lui-même pour qu'il en ait donné par mégarde, à quelques pages de distance, deux explications contradictoires : § 64 '_andurza_ "within" <*_an-dur:_ Lat. _inter_', mais § 84 '_andurza_ "within" < *_ən-d'ur-ts_ "indoors" : θύρα, Lat. _fores_'[1] ; 3° _hurlaiš_ 'malédiction', s'il s'apparente à gr. εἴρω, got. _waúrds_, doit reposer sur *_hwerdh-_, dont hitt. _hurd-_ sera le degré réduit ; donc le _-u-_ est ici en alternance avec *_-we-_ et ne concerne en rien le traitement de _r_, qui est simplement consonantique.

Il n'existe donc aucune preuve d'un _-ur_ hittite issu de *r̥[2]. Tous les faits clairs enseignent au contraire que *r̥ est représenté en hittite par _ar:_ cf. _arnuzi:_ skr. _r̥ṇoti;_ — _arškizi:_ skr. _r̥cchati;_ — _parku_ < *_bhr̥ghu:_ arm. _barjr_ 'haut' (thème en _-u_< *_bhr̥ghu-_) ; — _ešhar:_ skr. _asr̥-k_, gr. ἔαρ ; — _kardi_ dat. : skr. _hr̥d-_, gr. καρδία. Comme par ailleurs hitt. _ar_ peut représenter aussi *_or_ (_daru:_ δόρυ), on conclura que i.e. *_or_ et *r̥ aboutissent également à hitt. _ar_.

Il en est de même pour la nasale sonante. Nous avons des faits probants comme : _panku_ < *_bhn̥ghu:_ gr. παχύς, skr. _bahu-;_ — _dankui-_ 'sombre, noir' < *_dhn̥g^w-:_ all. _dunkel;_ — _anzaš_ 'nous' : all. _uns;_ — _-anki_ suffixe multiplicatif : gr. -ακι. Il est par ailleurs établi que hitt. _-an_ continue un *_-om_ ancien dans l'acc. sg. des noms en _-a-_ comme _atta-_

1. Cf. maintenant le même embarras au sujet de _u_ chez Friedrich, _Hethitisches Wörterbuch_ 24 (1952) : '_andurza_ zu lat. _inter_, ai. _antar_ mit _u_ wie in lit. _kur_ "wo ?" ?'.

2. Cf. maintenant aussi dans le même sens H. Pedersen, _Lingua Posnaniensis_, IV, 1953, p. 60-61 ; E. P. Hamp, _BSL_ L (1954), p. 44 sq. La tentative de O. Szemerényi, _KZ_ 73 (1955), p. 71 sq., pour réinstaller i. e. *r̥> hitt. _ur_ est écartée avec raison par J. Kuryłowicz, _Apophonie_, p. 226.

'père', acc. _attan_, ou dans le nom. acc. d'un neutre comme _yugan_ 'joug' < *_yugom_. Les formes du démonstratif enclitique nom. _-aš_, acc. _-an_ remontent à *_os_ : *_om_. On doit donc admettre que *_-om_ et *_-m̥_ donnent également _-an_ en hittite. Il y a symétrie dans les deux traitements : *_-or_ et *_-r̥_ > hitt. _-ar_ ; comme *_-om_ et *_-m̥_ > hitt. _-an_.

Dès lors on ne voit plus aucune possibilité de ramener la désinence d'accusatif pronominal _-un_ soit à *_-om_, soit à *_-m̥_. Les deux solutions sont pareillement exclues. Et ce sont les deux seules qu'on ait envisagé jusqu'ici.

Pour retrouver le prototype de _-un_, il faudra nécessairement partir de cette constatation qu'une sonante est impossible, et admettre que la finale à restituer sera de la forme 'voyelle + _m_'. Cela revient à chercher quelle voyelle indo-européenne peut être représentée par hittite _u_. La réponse est aisée. Un _u_ hittite répond toujours et seulement à i.e. *_u_. Outre _daru_, _parku-_, _panku-_, _yugan_ déjà cités, et qui suffiraient à justifier la correspondance, mentionnons _nu_ : gr. νυ ; — _(ki)nun_ : gr. νύν ; — _genu_ : lat. _genu_ ; — _luk-_ : lat. _luc-_ ; — _kuwapi_ 'quelque part' : lat. _(ne)cubi_.

La conclusion est inévitable : l'accusatif sg. pronominal _-un_ suppose non *_-om_ ni *_-m̥_, mais seulement *_-um_. Une pareille désinence peut nous déconcerter. Que nous ne puissions lui trouver de place dans les cadres traditionnels de la morphologie indo-européenne, alors qu'elle nous est imposée par des correspondances certaines, prouve seulement que nous ne connaissons pas encore toute cette morphologie, et que les faits ont pu être encore plus complexes que nous ne le pensions. Mais heureusement nous ne sommes pas réduits à accepter seulement ce type insolite d'accusatif. Nous pouvons le légitimer hors du hittite. Cette désinence *_-un_ permet d'élucider une forme pronominale restée énigmatique en sanskrit : l'accusatif sg. _amúm_.

Nous touchons ici à l'une des situations les plus confuses de la flexion pronominale indienne. La forme _amúm_ tient la place d'accusatif sg. dans le paradigme hétéroclite du démonstratif _asáu_ 'hic' (av. _hau_, v. p. _hauv_) qui a pour neutre _adáḥ_[1]. Sur le thème _amu-_ se constituent, outre _amúm_, les cas obliques du singulier et les formes du pluriel : gén.

1. L'exposé le plus détaillé du problème est chez Wackernagel-Debrunner, _Altind. Gr._ III, p. 528 sq.

amúṣya, dat. *amúṣmai*, abl. *amúṣmāt*, loc. *amúsṃin*, etc. Comme Wackernagel-Debrunner l'ont observé[1], ce thème *amu-* généralisé dans une grande partie de la flexion procède de l'acc. *amúm*, qui a été le point de départ de cette normalisation partielle. Mais comment expliquer un accusatif *amúm?* Ces auteurs sont, comme leurs devanciers, contraints à une analyse bien artificielle : *amúm* serait formé de *am*, acc. sg. du pronom *a-*, augmenté de la particule déictique *u*, augmenté encore d'un autre *-m* accusatif. Ces complications peuvent être abandonnées pour une analyse plus directe et simple. L'accusatif *amum* doit se coupler avec un autre démonstratif, isolé lui aussi, représenté par le nominatif sg. *ámas*, et attesté dans la vieille formule matrimoniale *ámo 'hám asmi, sā́ tvám* 'je suis lui, tu es elle' (AV)[2]. Une variante *amū́ham* (TB) souligne la relation encore perçue entre *amas* et *amum*. D'ailleurs le thème *ama-* est maintenant confirmé par le témoignage indépendant de l'iranien, qui fournit l'adverbe v. perse *amata* 'de là'.

Il reste maintenant à poser ces deux formes comme les membres survivants d'un vieux paradigme disloqué : nom. *amas* et acc. *amum*. Alors nous obtenons un schème d'oppositions exactement symétrique en indien et en hittite :

Skr.	nom. *amas*	< **emos* :	acc. *amum*	< **emum*
Hitt.	nom. *apaš*	< **ebhos* :	acc. *apun*	< **ebhum*
	nom. *kaš*	< **kos* :	acc. *kun*	< **kum*.

Cet accord paraît garantir l'authenticité et l'antiquité d'un type flexionnel encore inconnu. Il semble que la désinence **-om*, seule attestée dans les autres langues à l'acc. sg. des pronoms et des noms, ait succédé, dans la flexion des démonstratifs, à un plus ancien **-um*, que le hittite préserve dans sa fonction régulière et dont un vestige isolé, la forme *amum*, a été en indien incorporé à un paradigme composite. L'interprétation de l'acc. sg. enclitique hitt. *-an*, luwi *-an* reste indécise : on peut penser à une extension de *-an* nominal, ou à une coexistence de *-an* et *-un* selon les classes pronominales. Il est probable que *-un* a été éliminé en hittite au cours de l'histoire et remplacé par *-an*. On a une fois l'acc. sg. *a-pa-a-an* KUB. XXI 42 II 3 (cité Friedrich, *Heth. Wb.* suppl.

1. *Op. cit.* 530.
2. Le rite matrimonial romain comporte une formule similaire, mais prononcée par la femme : *ubi tu Gaius, ego Gaia.*

1, p. 1 b), coïncidant avec luwi *a-pa-an* acc. sg. ; normalisation de l'ancien *apun*. L'acc. pl. est *-aš* et *-uš* à la fois.

Pour rendre compte de l'accusatif pluriel pronominal et nominal en *-uš*, nous n'avons plus besoin de **-ons* ni de **-n̥s*. La caractéristique *-u-* de l'accusatif sg. a été transférée au pluriel et munie du *-š* qui signale en hittite tous les cas du pluriel hors des neutres, à l'exception du gén. en *-enzan*. De là *kuš*, *apuš* aussi bien que *attuš*. L'accusatif pluriel pronominal a été étendu aux noms.

Ces considérations donnent le moyen de simplifier l'explication historique des pronoms personnels. La distribution des formes de nominatif et d'accusatif en hittite s'écarte sensiblement du modèle indo-européen. On a les oppositions suivantes : (1) nom. *u-ug* /ug/ 'ego', acc. *am-mu-uk* /amug/ 'me' ; (2) nom. *zi-ig* /teg/ 'tu', acc. *tu-uk* /tug/ 'te'. Il est admis depuis Sturtevant[1] que la voyelle de *tug*, qui est originale (cf. gr. σύγε, got. *þu-k*), est passée à *amug*, lequel à son tour a influencé *ug*. On peut maintenant répartir autrement ces deux extensions analogiques. A la 1re sg. l'opposition ancienne en hittite était vraisemblablement **eg* 'ego' : *amug* 'me'. Cet **eg* (= got. *ik*) a pris le vocalisme de *amug*, auquel la différence de thème suffisait à l'opposer ; de là *ug : amug*. Cet accusatif *amug* est évidemment apparenté à la forme enclitique *-mu* 'me, mihi'. Ce n'est sans doute pas un hasard si nous retrouvons à l'accusatif du pronom personnel, qui n'a jamais comporté de *-m*, le même vocalisme *u* qui caractérise l'accusatif des démonstratifs **-u-m* avec adjonction régulière de *-m*. Il semble que la distinction de timbre *e : u* ait eu valeur morphologique, dans un état très ancien de la flexion pronominale indo-européenne, pour réaliser l'opposition du cas sujet au cas objet. Dès lors ce principe peut aussi expliquer la relation nom. *teg :* acc. *tug*, exactement symétrique de **eg : amug*, par une extension de la 1re à la 2e personne et non en sens inverse. Ici à la différence de l'autre pronom, la distinction des timbres a été maintenue, puisqu'elle jouait seule un rôle grammatical. Il est plus difficile d'apprécier la relation entre les formes hittites ainsi définies et celles des autres langues où, en sens contraire, *u* est la marque du nominatif et *e* de l'accusatif à la 2e personne (gr. τυ/σε). Quand on connaîtra plus complè-

1. *HG*² § 170 b.

tement la morphologie pronominale des langues d'Asie-Mineure apparentées au hittite[1], quelque lumière se fera sans doute sur la préhistoire des pronoms personnels dans ce groupe dialectal.

Le DATIF singulier des démonstratifs présente les deux désinences *-edi* et *-edani*, sans compter une forme *-eda* plus rare. Ces formes servent pour le datif et le locatif, et au pluriel cette double fonction est remplie par la forme unique *-edaš*. Certains pronoms étendent ce procédé de formation à l'ablatif : ainsi les pronoms personnels *ammedaz*, *tuedaz;* mais les démonstratifs le limitent au datif-locatif et font à l'ablatif *kez*, *apez*. Pedersen indique avec raison que cette désinence *-edi*, *-edani* doit procéder d'une finale adverbiale ancienne, mais il n'en fournit pas d'interprétation. Pour Sturtevant, le dat. *apeda* suggère une comparaison avec les adverbes skr. *yadā*, *tadā*[2]. Ce rapprochement nous paraît d'autant plus probable qu'il y a en indien, dans les démonstratifs, échange fréquent entre les valeurs casuelles et adverbiales ; cf. *idam* 'ceci' et 'ici' ; *adaḥ* 'cela' et 'là'. Du fait que la formation de skr. *yadā*, *tadā* est indo-iranienne (gāth. *kadā*, *yadā*, av. *kaδa*, *taδa*, *iδa*), l'antiquité de la désinence hittite *apeda* 'huic' est garantie par un groupe de formes certainement héritées[3], et dont le nombre, comme on va voir, peut s'accroître encore.

Aucune explication n'a encore été donnée du datif en *-edani*. La question de savoir si c'est un élargissement secondaire de *-eda* ou au contraire une désinence ancienne ne peut être tranchée que par un rapprochement probant. Or nous croyons pouvoir l'identifier avec une finale adverbiale du védique : celle des adverbes temporels et locaux *idānīm* 'maintenant', *tadānīm* 'alors', *viśvadānīm* 'en tout temps', bien attestés dans les hymnes et en prose : *kvedānīm sūryaḥ* 'où est maintenant le soleil ?' (I 35.7) ; *nāsad āsīn nó sád āsīt tadānīm* 'il n'y avait ni être ni non-être en ce temps'

1. Si intéressantes que soient les formes h. hiér. *amu*, *mu* 'ego', lyc. *amu*, *emu* 'ego, me', lyd. *emu* 'ego', on n'en pourra apprécier la portée que quand le système pronominal de ces langues sera établi dans son ensemble. Voir pour l'instant Laroche, *BSL* 55 (1960), p. 174.

2. *HG*² § 198.

3. En h. hier. le dat. loc. sg. semble être *'apata:* Oney, *JCS* 5. 62. Plutôt *abadi*, *badi*, comme luwi *abadi* (Laroche, *l. c.*, p. 181), formes directement comparables à hitt. *apedi*.

(X 129.1) ; *addhí tṛ̥ṇam aghnye viśvadā́nīm* 'mange l'herbe en tout temps, ô vache !' (I 164.40). Ces formes, d'un type insolite et inexplicable en indien, sont munies de la finale °*īm* propre à quelques anciens adverbes indo-iraniens : ved. *tūṣṇīm* 'silencieusement' (cf. av. *tušni-šad-* 'assis en silence', *tušnā-matay-* n. pr. fém.) ; av. *xrūmīm* 'cruellement', cf. *xrūma-* 'cruel'. Il devient possible ainsi de ramener *idā́nīm tadā́nīm* à des adverbes **idăni* **tadăni* comparables à hitt. *kedani apedani* et qui, comme ces formes hittites, ont une fonction de locatif. Quant aux formes 'courtes' de dat. loc. pronominal, hitt. *edi, kedi, apedi*, c'est aussi dans les adverbes indo-iraniens qu'elles trouvent des parallèles : *kedi* de *ka-* se reliera à i. ir. *yadi* 'si' de *ya-*; et si véd. *tādī́tnā* 'alors, en ce temps' contient, comme il est probable, un ancien **tădi* suffixé par *-tna-* temporel, il fournit un second exemple du type adverbial sur base pronominale. C'est toute une série de correspondances qui se dévoilent ainsi du hittite à l'indo-iranien dans la morphologie pronominale, situant et coordonnant en une perspective plus ancienne nombre de traits isolés et anomaux.

Un dernier problème à considérer sera la curieuse particularité d'une forme commune aux 2e et 3e personnes du pluriel dans les formes pronominales et possessives enclitiques du hittite. En forme libre, le pronom de 2e pl. est *šumeš* 'vous'. Mais la forme enclitique *-šmaš* de datif et d'accusatif signifie aussi bien '(à) vous' que '(à) eux'. De même l'enclitique possessif est commun aux deux personnes : sg. n. *-šmit* 'votre' et 'leur' ; pl. nom. animé *-šmeš* 'vos', dat. n. *-šmaš* 'à leurs'. Ce trait insolite est simplement enregistré par Sturtevant : '*šmaš* and the corresponding possessive pronoun are alone among Hittite and early IE pronouns in referring alike to the second and third persons'[1]. Apparemment il n'a pas été convaincu par la tentative d'explication avancée par Pedersen[2], selon qui *-ši* sortirait d'une forme d'enclise répondant au dat. f. sg. skr. *asyai*, et *-šmaš* serait la pluralisation d'une forme répondant au dat. m. sg. skr. *asmai*.

Hitt. *šumeš* 'vous' ressemble à la forme persane du même pronom *šumā*. Et comme pers. *šumā*, à travers phl. *šmāk*,

1. *HG*² § 175.
2. *Hittitisch* 58.

remonte à *xšmākəm* gén. bien établi en gāthique, on est tenté d'expliquer hitt. *šumeš* par une forme comparable à av. *xšma*-[1]. Il faut se garder de cette méprise. L'avestique a les deux séries *xšmaṯ xšmaibyā xšmākəm* et *yūšmaṯ yūšmaibyā yūšmākəm*, mais l'initiale de *xšma*- suppose **šma*- qui ne peut être phonétique ; **šma*- provient de *yūšma*- d'où il a été extrait. On ne peut donc rien conclure du pronom avestique *xšma*-, qui est un doublet secondaire de *yūšma*-, pour la restitution de la forme hittite.

Il faut partir, pour le hittite comme pour l'ensemble des autres langues, de i.e. **usme* (plus probable que **yusme*)[2] où **us*- alterne avec **wes* (skr. *vaḥ*, etc.). C'est comme continuation de **usme* que hitt. *šumeš* (pluralisé en -*š* d'après *weš* 'nous', got. *weis*) s'explique au mieux, en admettant une métathèse dans la première syllabe. Et, au point de vue indo-européen, **usme* 'vous' et **n̥sme* 'nous' se définissent par l'addition de -*m*-, non -*sm*-, à **wes* et **nes*.

Prenant maintenant les formes de 3e pl. hittite, on observera, en les confrontant à celles du singulier du possessif enclitique, qu'elles se caractérisent par l'insertion d'un -*m*- avant la désinence :

sg. acc. -*š-an ;* dat. -*š-i ;* instr. -*š-il*
pl. acc. -*š-m-an ;* dat. -*š-m-i ;* instr. -*š-m-il*.

Le -*m*- a ici un rôle pluralisant dont nous ne connaissons pas d'exemple ailleurs. Peut-être vient-il du pronom personnel pluriel. On ne saurait donc rien affirmer au sujet d'une relation avec le -*m*- qui pourrait être dégagé des cas obliques du démonstratif au singulier, tels que skr. *tasmai*, ombr. *esmei*, got. *imma*, etc., si l'on analyse -*sm*- en -*s*- (cf. -*s-ya*, f. -*s-yās*)+ -*m*- (cf. sl. *to-m-u* dat., etc.).

A les considérer ainsi dans leurs formes respectives, ces pronoms de 3e pl. apparaissent comme différents de *šumeš* 'vous'. Le possessif enclitique -*š(u)meš* 'vos' (plur. de 'votre') va naturellement avec *šumeš* 'vous'. Mais -*š(u)meš* 'leurs' représente -*š-m-eš*, pluralisation de **-šmaš* (ou **-šmiš*) 'leur', comme -*šeš* 'ses' pluralise -*šiš* 'son'. Entre -*šmeš* 'vos' et -*šmeš* 'leurs' il n'y a plus identité, mais simple coïncidence à partir d'origines distinctes. Rien n'assure même que les

1. Ainsi Sturtevant § 175.
2. Meillet, *BSL* 23, p. 76.

deux *-šmeš* aient été phonétiquement pareils. Il vaudrait la peine d'étudier de plus près les graphies multiples, *-šum-mi-it*, *-ša-mi-it*, *-ši-mi-it*, *-(i)š-mi-it*, etc., qu'on s'est peut-être trop hâté de déclarer équivalentes. Un relevé détaillé de tous les exemples en contexte sûr serait souhaitable pour qu'on pût décider si les deux séries que nous distinguons étaient ou non restées formellement distinctes. Une confusion totale serait *a priori* peu vraisemblable.

Ces remarques suffiront à montrer que la flexion pronominale du hittite[1] ouvre des perspectives imprévues sur la préhistoire morphologique de l'indo-européen et modifie la position traditionnelle de maints problèmes. On peut espérer que le progrès continu dans le déchiffrement des autres langues indo-européennes d'Asie-Mineure précisera quelques-unes des solutions suggérées ici et contribuera à élucider cette chronologie de l'indo-européen à laquelle le hittite a apporté tant de données précieuses.

1. Voir encore sur le même sujet les observations de F. Mezger et de Miss A. Hahn, *Akten des XXIV. Internat. Orientalistenkongresses*, 1959, pp. 156-158, et 158-161.

CHAPITRE V

FORMATION DE QUELQUES NUMÉRAUX

Le chapitre des formes de numération reste un des plus pauvres de la grammaire hittite. Plus que dans toute autre classe de formes, les habitudes et les traditions graphiques, qui font prédominer ici les idéogrammes, nous privent des données essentielles. Ce qu'on sait, ce qu'on peut utiliser pour l'analyse et la comparaison, se réduit à un très petit nombre de données.

Cependant peut-être n'a-t-on pas encore tiré tout le parti possible de cette documentation limitée. Nous espérons montrer ici que les formes hittites révèlent des procédés de formation qui complètent les notions antérieurement admises pour l'indo-européen.

Les deux noms de nombre les plus sûrement attestés, « deux » et « trois », soulèvent des problèmes complexes au double point de vue : 1° du thème ; 2° de la dérivation ordinale.

*
* *

Nous prendrons d'abord la forme hittite pour « deux », telle qu'elle résulte d'une opposition lexicale dénotant l'âge. La série dont nous devons procéder est celle constituée par les adjectifs *iuga* « (âgé) d'un an », *dāiuga-* « (âgé) de deux ans ».

Selon une opinion répétée plusieurs fois et récemment encore, *dāiuga* serait à rapprocher de lit. *dveigỹs* « animal de deux ans »[1]. Mais la ressemblance entre ces formes est illusoire. Lit. *dveigỹs* est un adjectif en *-gi-*, formation qui caractérise

1. Pokorny, *Idg. Wb.*, p. 509 ; Kammenhuber, *OLZ*, 1959, p. 32.

les dérivés de numéraux : *dvei-gỹs*, fém. *-gẽ* « de deux ans », *trei-gỹs* « de trois ans », *ketvérgis*, *penkergis*, etc. En hittite il s'agit non d'un suffixe, mais d'un mot autonome *iuga*, employé comme adjectif pour « âgé d'un an » et composé avec *dā-* pour « âgé de deux ans ». Entre *iuga-* et *dā-iuga-* nous reconnaissons la relation indo-européenne du type de lat. *anniculus/bīmus*, *trīmus* (avec **himus* substitué à *annus*) ou gr. ἦνις « d'un an » (ἔνος « année »)/δίενος « de deux ans »[1] ou ἔτειος/διετής, τριετής ; c'est la même manière d'énoncer l'âge des jeunes animaux. Il s'ensuit que *iuga-* « âgé d'un an » est un ancien substantif converti en adjectif, comme l'est lat. *anniculus*. La formation de lat. *anniculus* a été jugée « incompréhensible »[2] au point que certains ont voulu y voir un redoublement suffixal ou un composé. Le mot ne présente cependant aucune difficulté. C'est bien un ancien substantif diminutif, du même groupe sémantique que le substantif *diēcula*, cf. osque *zicolo-* « jour ». Il est converti en adjectif par le procès qui a lieu dans d'autres termes d'âge, comme lat. *uetus*, *pūbēs ;* de sorte que *anniculus* est employé pour dire « qui a tout juste un an ».

Par suite, nous pouvons de hitt. *iuga-* adjectif, « (animal) de l'année, âgé d'un an », inférer l'existence d'un substantif *iuga-* signifiant « espace d'un an », usité particulièrement dans le vocabulaire de l'élevage, pour l'âge des jeunes animaux. Le témoignage du hittite prend ainsi un intérêt particulier. Il établit une liaison avec une notion qui demeurait jusqu'ici limitée au vocabulaire de l'Inde ancienne.

On ne peut douter que ce substantif hittite *iuga* soit identique à skr. *yuga-* « âge ; génération », puis « âge, ère » en général. Ce sens est bien établi en indien dès le Rig-Veda. Les citations védiques qui suivent visent seulement à faciliter la comparaison avec le hittite, en illustrant le sens temporel de *yuga-*.

On peut trouver en ce sens *yugá-* seul : *daśamé yugé* « à la dixième génération » (RV I 158, 6) ; *yugé-yuge* « d'âge en âge, dans les générations successives » (I 139, 8 ; VI 15, 8, etc.) ; *páre yugé* « dans un âge antérieur » (I 166, 13) ; *yugā́ya... úparāya* « à une génération ultérieure » (VII 87, 4) ; *devā́nām*

1. Wackernagel, *Kl. Schr.*, II, p. 1171 n.

2. « Unverständlich... ist *anniculus* « einjährig » (M. Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 216).

pūrvyé yugé « au premier âge des dieux » (X 72, 3) ; *devā́nām yugé prathamé* (X 72, 3) ; ou encore avec *mānuṣa* spécifiant les « âges humains » ; *mā́nuṣā yugā́* (I 103, 4 ; 124, 2 ; 144, 4 ; etc.), *mánuṣo yugéṣu* « parmi les générations de Manu » (VII 9, 4). Le sens est fixé dans le composé *triyugá-* n. « espace de trois âges » : *devebhyás triyugám purā́* « trois âges avant les dieux » (X 97, 1). De bonne heure *yugá-*, dans les spéculations cosmologiques, dénote des « âges » d'étendue très variable, allant d'un lustre de cinq ou six ans à une période cosmique embrassant des milliers de siècles.

C'est cette même notion d'une portion de durée que le hittite énonce par *iuga-;* mais ici le sens général de « âge » est restreint à l'âge des jeunes animaux, n'excédant pas deux ans.

Un parallèle frappant se trouve en bas-latin d'Espagne et en vieil espagnol. Dans la latinité tardive d'Espagne[1], le mot *erale* désignait le jeune taureau d'un ou deux ans. Il se continue dans espagnol *eral* « taureau de deux ans », plus anciennement « d'un an ». C'est un dérivé de *era* restreint au sens d'« année » comme l'indique J. Corominas : « *eral* novillo de uno a dos años de edad, derivado de *era I* en el sentido de « año »... ERA acabo por hacerse vulgarmente sinónimo de 'año' de suerte que *toro eral* era « el toro de un año »[2].

Il est donc légitime de rétablir en hittite un substantif *iuga-* qui n'a laissé que son dérivé adjectif *iuga-* qualifiant le premier et le second 'âge' des animaux, probablement dans le vocabulaire des éleveurs. On ne peut encore décider si ce *iuga-* est en hittite un terme hérité ou s'il est pris à l'indien à travers le hurri.

Il reste à expliquer la forme de numéral « deux » en hittite.

La tâche est beaucoup moins aisée qu'il ne semble, mais d'autant plus intéressante qu'elle pose des problèmes qu'aucune autre langue n'aurait fait imaginer. Ces problèmes, phonétiques et morphologiques, n'ont même pas encore été clairement définis. Ils sont liés à la variété des formes hittites,

1. Cf. Bengt Löfstedt, *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 29 (1959), p. 60.
2. J. Corominas, *Diccionario critico etimólogico de la langua castellana*, II, p. 311.

qu'il faut considérer dans leurs relations naturelles. Jusqu'ici ces formes sont :

dān « deuxième »
dāiuga « âgé de deux ans »
duianalli- titre militaire.

Cette dernière forme n'est assurée que depuis peu dans son sens exact. Pendant longtemps *duianalli-* a été interprété comme désignant un « homme de *quatrième* rang »[1], et cette traduction a paru autoriser une restitution du thème *duia-* en **tu(r)ya-*, rapproché ainsi de véd. *turī́ya-*, skr. *turya-* « quatrième ». L'équation hitt. *duia-:* véd. *turī́ya-* a trouvé accueil dans nombre de dictionnaires et de manuels récents[2]. Pourtant elle appelait dès l'abord les plus sérieuses objections. Comment *-r-* aurait-il pu s'éliminer dans un pareil entourage phonétique en hittite ? Où voit-on un schème hittite *VryV* se réduire à *VyV?* Il n'était pas facile non plus d'admettre sans autres preuves que le groupe consonantique initial encore attesté dans av. *ā-xtūirim* se fût amuï sans traces en hittite. Aussi avec quel soulagement avons-nous vu cet amas de difficultés s'évanouir le jour où M. Güterbock a heureusement démontré[3] que *duianalli-* signifiait dans son contexte, non « de quatrième rang », mais « de deuxième rang », et que « quatre » se disait tout autrement en hittite : *mi-i-ú-wa*, répondant à luwi *mauwa* « quatre ».

Cette forme du numéral « quatre » est nouvelle assurément et déconcertante. Du moins avons-nous là une difficulté authentique, ce qui vaut toujours mieux qu'une certitude mal fondée. Pour la première fois une faille apparaît dans le système numérique indo-européen parmi les termes du début de la série cardinale : **k^{w}etwer-*, attesté sur tout le domaine, a été remplacé en hittite et en luwi par *meuwa/mauwa*, sans correspondant connu[4]. Le fait est notable à deux points de vue. D'abord par la position du terme renouvelé. C'est au-delà de « cinq » qu'un numéral pouvait changer ; ainsi en

1. F. Sommer, *IF*, 59 (1948), p. 207.
2. Friedrich, *Heth. Wb.*, s.v. ; Mayrhofer, *Etym. Wb. des Altind.*, I, p. 515 ; Wackernagel-Debrunner, *Altind. Gramm.*, II 2, p. 644, etc., et encore O. Szemerényi, *Studies in the IE. System of Numerals*, 1960, p. 80. Doute chez Kronasser, § 165.
3. *Rev. hitt. et asian.*, XV, 1957, p. 1 sq.
4. Cf. Hamp, *apud* Güterbock, *l. c.*

ossète *farast* « neuf », litt. « au-delà de huit » *(far+ast)* s'est substitué à la forme iranienne *nava*. Il est vrai que celle-ci a persisté dans *nudæs* « 19 » et dans *næuædz* « 90 »; la substitution de *farast* à **næu-* est donc récente. On comprend que « neuf », marquant en indo-européen le début d'une nouvelle série, pût être lui-même renouvelé. Mais on n'avait pas d'exemple d'un pareil procès dans l'un ou l'autre des tout premiers numéraux. Le fait hittite a en outre par sa date une conséquence de plus grande portée. Jusqu'à présent la série des premiers nombres cardinaux fournissait une illustration typique à la méthode comparative sur le domaine indo-européen, par la précision et l'étendue des correspondances. On en concluait que les noms de nombre se conservent mieux et plus longtemps que d'autres éléments de vocabulaire. Cette certitude est désormais mise en question, au plan théorique aussi. Les numéraux eux-mêmes sont susceptibles de réfection.

Mais jusqu'où s'est étendue en fait cette réfection de la numération hittite, on ne saura le dire avant que la forme phonétique des noms de nombre ait été retrouvée sous les idéogrammes. Si l'on parvient un jour à en assurer la lecture, on verra si ceux qui restent jusqu'à présent inconnus, « un ; cinq ; six ; huit ; neuf ; dix », avaient conservé leur forme indo-européenne, et quelle a été la part de l'innovation.

Voilà donc un titre militaire *duianalli* où *-alli-*, suffixe indiquant le titulaire d'une fonction ou d'un grade, s'ajoute à un thème déjà suffixé par *-anna-*, qui était le thème d'ordinal *duianna-*. Ce cumul de suffixes n'a rien d'anomal en pareille condition : cf. fr. *dizenier* dérivé de *dizaine;* ou lat. *tertianus* « membre de la 3e légion », dérivé en *-anus* de l'ordinal *tertius*. Le titre *duianalli* faisait partie d'une série incomplètement connue, dont nous possédons encore encore un terme écrit en clair *tar-ri-ya-na-al-li* « (officier) de troisième rang », d'autres en idéogramme : TÚG IX-*al-li-uš*[1].

On a maintenant deux ordinaux *duianna-* « deuxième », *teriyanna-* « troisième », auxquels s'ajoutent plusieurs autres écrits en chiffres[2] : 5-*anna* (5-*na*), 6-*anna* (6-*na*), 7-*anna*, 8-*na*, 9-*na*, 10-*na*. A en juger par l'uniformité des finales, le hittite avait généralisé une même suffixation à l'ensemble

1. Sommer, *IF*, 59, p. 206 n.
2. Sommer, *Ahh. Urk.*, p. 272, n. 1.

des ordinaux alors que les autres langues employaient des suffixes différents selon les nombres[1]. Mais cela n'exclut pas que le hittite ait connu aussi d'autres classes de dérivés dans la série numérale. Il faut rappeler *šiptamiya* (désignation d'un breuvage), dérivé de **šiptam* avec la finale ancienne -*am* non encore devenue phonétiquement -*an*. Ce **septm̥-yo-* hittite atteste en tout cas que *-*yo*-, si largement utilisé dans les autres langues dans la dérivation numérale, n'était pas inconnu en hittite, même si, faute de données, nous ne pouvons déterminer les limites de l'emploi.

La formation des ordinaux en -*anna*- mérite l'attention en tant qu'elle caractérise le hittite et le hittite seul. Elle est sans correspondant ailleurs. Aucun type d'ordinal indo-européen ne comporte ce suffixe. On peut néanmoins découvrir à cette formation une parenté certes inattendue, mais fonctionnellement justifiable.

Dans un ouvrage antérieur[2], nous avons étudié les suffixes d'ordinaux, notamment le plus important, *-*to*-, dans sa double fonction d'ordinal (gr. τριτός) et de participe passif (gr. -βατος). Ce modèle concret nous aide à concevoir, pour le cas présent, une dualité de fonctions là où un suffixe similaire apparaît dans une fonction seulement. Le suffixe hittite -*anna*- continue i.e. *-*ono*-. En tant que suffixe d'ordinaux, il tient la place que *-*to*- (inconnu en hittite) occupe ailleurs. Peut-on, corrélativement, retrouver *-*ono*- dans une seconde fonction, qui serait alors celle d'un participe passif, parallèle au -**to*- des participes passifs ? La réponse à cette question, et la vérification de cette induction théorique, sont données d'emblée : *-*ono* est le morphème qui constitue le participe passif des verbes forts du germanique : got. *numans* « pris » *(*num-ana-z)*, *baurans* « porté » *(*bur-ana-z)* ; on a la forme alternante *-*eno*- dans les participes slaves en -*enŭ*, du type de *vedenŭ* (de *vedą* « conduire »). Nous posons donc *-*ono* des ordinaux hittites en identité formelle avec *-*ono*- des participes passifs du germanique, d'une manière symétrique à -**to*- qui est à la fois suffixe d'ordinal et de participe passif[3]. Le hittite a employé -*anna*- comme un

1. Sur ce problème en indo-européen, voir l'exposé de Meillet, *BSL*, 29 (1928), p. 29 sq.
2. *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen,* 1947, p. 167.
3. Un jeune linguiste américain, Mr. Calvert Watkins, nous a fait savoir en privé qu'il était arrivé indépendamment à la même explication des ordinaux hittites. [Voir *Internat. Journal of Slavic Linguistics*, IV, 1961, p. 7 sq.]

équivalent ou un substitut de *-*to*- dans l'une de ses fonctions, l'autre ayant disparu dans la ruine du système participial. D'ailleurs c'est un fait notable que non seulement *-*to*-, mais -*t*-, -*ti*- et tous les autres suffixes apparentés ont été éliminés en hittite, à l'exception du vieux suffixe d'abstrait -*att*- (= véd. -*at*-). Pour remplacer -**to*-, le hittite a utilisé *-*ono*- dans une fonction spécifique que nous pouvons, à l'aide du germanique, restituer par analogie.

On justifiera ainsi la formation des ordinaux hittites *duianna- teriyanna-*. Mais qu'en est-il du radical de « deux » ? Si *duianna*- s'explique par **dwiyono*-[1], comment rendre compte de *da-iuga*- et *dān?* Le problème est de phonétique : peut-on ramener hitt. *da*- à une forme comportant un **dw*- initial ? L'opinion a été émise que dans *dā*- un -*w*- est tombé[2] ou que la différence entre *duw*- et *d*- en hittite refléterait celle de l'indo-européen entre **duu̯* et **du̯*-[3].

Tous les exemples clairs du hittite, assez clairs en tout cas pour ne pas nous engager dans une pétition de principe, enseignent qu'une distinction entre **duw*- et **dw*- ne répond à rien dans la langue, et qu'un groupe **dw*- *(*dhw-)* se conserve sans élimination de -*w*-.

Nous ne ferons que mentionner, parce qu'il n'entre pas exactement dans le cadre du phonétisme considéré ici, le cas de *duddumi*- « sourd », *duddumili* « sourdement, secrètement » ; que le radical soit *dum(i)*- ou *dudmi*- (d'après la graphie *du-ud-du-ud-mi-ya-an-za* Bo 2527 II 11[4]), ce nom d'infirmité doit appartenir au groupe des formes germaniques qui dénotent des altérations des sens : got. *daufs*, *dumbs*, all. *taub*, *dumm*, etc., avec des variations dans la consonne suffixale.

Pour *dw*- initial, il suffira de rappeler *tuwa* 'loin', *tuwala*-, « éloigné » qui va avec i. ir. *dūra*, gr. δϝαρός (δηρός), etc.

Il y a plusieurs exemples de **dw*- (ou **tw*-) qu'on peut interpréter à neuf. La particule adverbiale répétée *duwan* ... *duwan* « d'un côté ... de l'autre »[5] pourrait s'apparenter

1. On tiendra compte de la forme *tuwa*- pour « deux » en hittite hiéroglyphique, si la lecture du signe graphique (deux traits verticaux) est assurée. Cf. Laroche, *Les hiéroglyphes hittites*, I, 1960, p. 206, n. 384.

2. Pedersen, *Lykisch und Hittitisch*, 1945, p. 44, § 73.

3. Kronasser, *op. cit.*, § 165.

4. Ehelolf, *Kleinasiat. Forsch.*, I, p. 395, n. 1.

5. Cf. notamment dans le Code hittite, § 166, pour dire « en directions opposées ».

à véd. *tva-* qui s'emploie justement en répétition oppositive : *tva- ... tva* « les uns... les autres... », n. *tvat... tvat* « tantôt... tantôt », gāth. et av. *θwā̰t ... θwā̰t* « tantôt ... tantôt ». Ce doit être une forme pronominale démonstrative, comme le suggère en hittite *duwan parā* « jusqu'à présent, jusqu'ici », en accord avec l'emploi pronominal de véd. *tva* ; les conditions syntaxiques ont fixé l'une ou l'autre forme casuelle comme adverbe.

Le verbe *duwarnāi-* « briser » comporte une formation en *-na-* à laquelle s'ajoute parfois le suffixe *-āi-;* cependant la flexion est généralement celle des présents en *-na-:* ainsi 3e pl. *duwarnanzi*, 1er prét. *duwarnahhun*, itér. *duwarnešk-*, etc. Sturtevant y a comparé gr. θράυω, lat. *frūstum* « fragment »[1], mais il ne dit pas comment des groupes qui sont distincts, **d(h)wer-* et **dhreu-*, pourraient se renverser l'un dans l'autre. En prenant le thème hitt. *duwar-* tel qu'il est, on en trouve le correspondant dans véd. *dhvarati* « endommager », cf. *dhūrtí-* « dommage » ; le thème ind. *dhvr̥-* a donné lieu à un développement nouveau *dhurv-*, *dudhūrṣati* qui diversifie les formes sans en modifier le sens.

A ces exemples de *d(h)w* conservé on n'en peut opposer aucun en sens contraire. C'est d'ailleurs la norme du phonétisme hittite que *-w-* et *-y-* se maintiennent après toute consonne. Nous ne connaissons pas de fait de résorption ou d'assimilation qui aurait éliminé *-w-* en quelque entourage que ce soit.

Il faut donc conclure que hitt. *da-* « deux » reste en tout état de cause irréductible à un ancien **dwo-*. Puisque *duyannalli-* est à considérer, jusqu'à preuve du contraire, comme une formation hittite et non comme un terme d'emprunt, on se trouve en présence de deux radicaux distincts pour le numéral « deux », l'un à initiale *dw-*, l'autre *d-*. Nous ne pouvons, faute de données, établir la répartition de ces deux formes. Celle à *d-* initial est en tout cas attestée dans l'adverbe *dān* « la deuxième fois », et dans le composé *da-iuga-* « âgé de deux ans ».

Cette situation est probablement à reconnaître comme héritée. Elle peut refléter un état indo-européen. Il y a d'autres formes comparables à hitt. *da-*. C'est, en celtique, irl. *da*, *dau* (ancien duel), gall. *dou*, où le *d-* ne suppose

1. *Compar. Gramm.*², § 235.

pas nécessairement un ancien **dw-*. C'est, en grec, δώδεκα, qui ne suppose pas nécessairement *δϝω- en face de δύο. Il y a longtemps qu'on admet que l'indo-européen avait, à côté de **dwis-* (skr. *dviḥ*, lat. *bis*, got. *twis-*), une forme **dis-* donnée par lat. *dis-*, ombr. *dis-*, got. *dis-*[1]. L'hypothèse d'une forme du numéral « deux » à *d-* initial sans *-w-* n'est pas dépourvue d'appui hors du hittite.

En admettant ce prototype comme indo-européen, on pourra en outre mieux définir la relation qui l'attache à une autre forme, bien attestée celle-ci, qui est le thème **wi-* dans lat. *uī-gintī*, gr. ϝι-κατι, av. *vīsaiti*, tokh. *wiki* « 20 », etc., complété par **wo-* dans gaul. *Vo-corio* en face de *Tri-corii*, *Petru-corii*[2]. On aboutit à poser deux thèmes distincts pour « deux », **do-* (**di-*) et **wo-* (**wi-*), ce dernier spécialement dans le composé duel « deux dizaines » (= « 20 »). Il est alors permis de se demander si la forme **dwo* (**dwi-*) qui est la forme commune pour « deux » ne résulterait pas de la conjonction de **do* et de **wo*, survivances d'un état plus ancien. Ce thème **do-* se continuerait ainsi dans hitt. *dān* et *da-iuga*, qu'il n'y aurait plus lieu de rattacher coûte que coûte à **dwo*, ou de rejeter comme des anomalies. Comme d'autres langues, le hittite aurait côte à côte des formes de niveau différent, *duianna-* d'une part, *da-* de l'autre.

Le numéral « trois » a en hittite une graphie singulière ; nous le connaissons dans des dérivés : *te-ri-ya-an-na* « troisième », *tar-ri-ya-na-al-li* « officier de troisième rang ». En outre *ti-e-ra- te-e-ra- (wartanna)* dans la série des nombres indiens. La difficulté est trop facilement résolue, elle est même esquivée quand on se contente de prendre ces graphies comme reflétant un ancien **tri-*. Il n'était pas nécessaire en ce cas de noter expressément *ti-e-ra-*[3], avec une voyelle redoublée.

Si surprenante que soit cette notation, il nous faut l'accepter comme authentique, quitte à voir comment le phonétisme **ter-* qu'elle semble transcrire s'accommode de la structure du radical connu.

Quand on envisage la forme généralement conservatrice

1. Cf. J. B. Hofmann, *Lat. etym. Wb.*, I, p. 354, s.v. *dis-*.
2. Cf. aussi skr. *u-bhau*, qui en est la forme réduite.
3. Cf. Kronasser, § 165, qui souligne justement cette difficulté.

des numéraux indo-européens et les archaïsmes qui s'y conservent (telles les alternances singulières dans « 4 », l'initiale complexe de « 6 », etc.), on incline à penser que si une variation inédite apparaît dans l'un d'eux, elle a pour le moins autant de chances d'être une survivance qu'une innovation. Or nous pensons depuis longtemps que le radical **trei-* (d'où le pluriel **trey-es*, le degré réduit **tri-*, etc.) représente en réalité un ancien thème II **tr-ei-* d'une racine **ter-*. Que **ter* soit à postuler, on n'en peut douter quand certains dérivés supposent **tṛ-*, comme les ordinaux skr. *tṛtīya-*, lat. *tertius*. Il doit s'ensuivre que *-ei-/i-* est un suffixe radical.

Dès lors le thème I se restituera en **ter-y-*, et nous le retrouvons littéralement dans l'ordinal hitt. *teriyanna-* représentant */tery-ono-/*. Le dérivé *taryannalli-* reflète **tṛyono-*. La forme indienne *ti-e-ra-* dans la série des numéraux composés avec *-wartana* s'explique par une adaptation à la forme hittite, avec la voyelle de composition *-a-* normalisée sur *panza -šatta- nawa-*, bien plutôt que comme transcription approximative de *tr-* initial. En admettant ainsi que la graphie constante des formes hittites reproduit fidèlement un thème *ter-*, nous rendons à la forme indo-européenne de « trois » une structure rationnelle et un jeu régulier d'alternances. D'anomale qu'elle était, la forme hittite devient alors une donnée de haute antiquité, propre à confirmer une restitution indo-européenne que d'autres indices suggéraient déjà. Le paradigme indo-européen de « trois » est donc fondé sur une racine **ter-* que le hittite conserve clairement, muni de *-y-*, tandis que les autres langues ont en commun le thème II **trei-*. Par rapport à « deux », le nombre « trois » implique une relation de « dépassement » qui est justement celle que la racine **ter-* signifie lexicalement.

CHAPITRE VI

SUFFIXES NOMINAUX

-ašha

La formation hittite en *-ašha* comprend un certain nombre de dérivés[1] ; plusieurs n'ont pas encore de traduction assurée, mais les exemples clairs indiquent que ce sont des noms d'action dérivés de présents verbaux : *unuwašha-* « ornement » (*unuwāi-* « orner ») ; *tariyašha-* « fatigue » (*tariya-* « s'épuiser ») ; *maliyašha-* « consentement (?) » (*malāi-* « s'accorder ») ; *armuwalašha-* « clair de lune » (*armuwalāi-* « faire lune ») ; *harnamniyašha-* « tumulte, révolte » (*harnamniya-* « agiter ») ; *nuntariyašha-* « marche hâtive (?) », nom d'une fête (EZEN *nuntariyašhaš*), probablement d'un présent **nuntariya-* « se hâter », cf. *nuntariya-* « hâtif », *nuntarnu-* « se hâter ». Pour une restitution indo-européenne, nous pouvons nous appuyer sur des correspondances où hitt. *-šh-* répond à *-s-* d'autres langues : h. *išhiya-* « lier », skr. *syáti ;* h. *išhamāi-* « chanter » : skr. *sāman-* « chant »[2]. Un suffixe correspondant à h. *-ašha-* pourra alors se retrouver, en vestige, dans quelques-uns des dérivés indiens en *-asa-*[3], notamment dans le vieux mot védique *camasá-* « coupe à boire », de *cam-* « puiser ». D'autres sont possibles, mais non démontrables, comme v. *atasá-* « bocage, fourré ». A ces survivances se sont agglomérés quelques adjectifs en *-asa-* dérivés de *-as-* qu'il faut en dissocier. Hors de l'indien, on pourrait comparer v. irl. *mell* « erreur, faute » de **mel-so-* en face de lit. *mẽlas* « mensonge »,

1. Cf. Götze, *Kleinas. Forsch.*, I, p. 178 sq.
2. Le détail est étudié *BSL.*, 1954, p. 39.
3. Collection de données chez Wackernagel-Debrunner, II 2, p. 236.

bien qu'ici le suffixe n'ait pas de voyelle thématique. Par la force des choses, des faits comparables ne peuvent se découvrir que dans des débris réutilisés autrement. Partout c'est une formation éteinte ; même en hittite elle n'a qu'une productivité limitée.

On ne doit pas s'étonner que les correspondants de certaines classes suffixales hittites se trouvent en d'autres langues en très petit nombre. Le même contraste apparaît pour le suffixe *-at-* d'abstraits. On la connaît dans *anniyatt-* « accomplissement » (*anniya-* « accomplir ») ; *kartimmiyatt-* « irritation » (*kartimmiya-* « s'irriter ») ; *nahšaratt-* « crainte, révérence » (cf. *nahšariya-* « craindre », *nahšarnu-* « effrayer ») ; *šarlatt-* « louange » (*šarlāi-* « louer, exalter ») ; *karšatt-* « ablation » (*karš-* « trancher »), etc. M. F. Sommer[1] y a comparé heureusement une formation dont il ne reste ailleurs que des vestiges rares et peu cohérents : véd. *vahát- sravát-* « fleuve », *saścát-* « obstacle » ; lat. *teget- seget-;* got. *mitaþs* « mesure »[2]. On n'aurait même pas pu unifier ces formes en une classe ancienne si le hittite n'en avait pas offert le modèle.

-ašti

Il en va autrement du suffixe hittite *-(a)šti*. Ici les formes flottent partiellement entre les deux genres : *da-lu-ga-aš-ti* est neutre, mais à côté de *pal-ha-a-aš-ti*, on a *pal-ha-a-aš-ti-iš*, et *par-ga-aš-ti-iš*. On ne peut décider lequel des deux est le genre premier en hittite ; il semble cependant que ce soit le neutre, comme le pensait Pedersen. En ce cas — et même dans tous les cas — le rapprochement avec slave *-ostĭ* n'est pas une simple équation qu'il suffise d'enregistrer. La comparaison doit avant tout éclairer la situation de chaque élément comparable dans les systèmes comparés. Il ne sera pas inutile d'indiquer les analogies et les différences entre les termes de cette équation.

Ce qu'il y a de commun entre h. *-ašti* et sl. *-ostĭ* s'impose aussitôt à l'attention : c'est un suffixe formellement identique de même fonction, s'attachant à des thèmes d'adjectifs

1. *Münchener Stud. zur Sprachwiss.*, IV, p. 1 sq.
2. Probablement aussi véd. *vehát-* « (femelle) stérile », ancien abstrait selon F. Sommer (*Münch. St. Sprachw.* XI, 1957, p. 1 sq.) ; le rapprochement suggéré avec lat. *uiduus* (*ibid.*, p. 20) est hypothétique.

pour former des abstraits, réserve faite du genre. Une première différence apparaît aussi vite : en slave, *-ostĭ* a une productivité illimitée ; de n'importe quel adjectif on peut tirer un abstrait en *-ostĭ*, sans restriction de classe formelle ni de sens. Par contre, en hittite, *-ašti* est restreint à des abstraits dérivés d'adjectifs de dimension : *palhašti* « largeur », de *palhi-* « large » ; *dalugašti* « longueur », de *dalugi-* « long » ; *pargašti-* « hauteur », de *parku-* « haut ». Notons une autre différence dans la morphologie de la dérivation. En slave le suffixe de l'adjectif est conservé dans le dérivé : *gorjestĭ* « πικρία » : *gorĭ-kŭ ;* — *bujestĭ* « μωρία » : *bujĭ*, en face de *blagostŭ* « ἀγαθότης » : *blagŭ*, etc. En hittite, le suffixe de l'adjectif s'efface devant *-ašti*, qui s'ajoute au thème : *palhi-* et *parku-* donnent uniformément *palhašti-*, *pargašti-*. En troisième lieu on remarquera que la grande majorité des dérivés slaves en *-ostĭ* indiquent des qualités de personnes, comme Meillet l'avait déjà signalé[1]. Ce n'est jamais le cas des abstraits en *-ašti* du hittite, qui se rapportent tous à des dimensions matérielles. Ces différences permettent déjà de voir que le rapprochement souvent fait entre hitt. *dalugašti-* « longueur » et sl. **dĭlgostĭ* est bien moins probant qu'il ne semble. Admettons que sl. **dĭlgostĭ*, qui n'est pas attesté, mais seulement reconstruit sur la base de pol. *długość*, soit bien une forme slave commune et non une création dialectale (en fait c'est l'abstrait en *-tā-* qui est attesté anciennement, v. sl. *dlŭgota*, russe *dolgotá*, s. cr. *dugota*, cf. skr. *dīrghatā-*). C'est déjà peu probable, étant donné la prédominance de *-ostĭ* pour les qualités de personnes. Même admis que **dĭlgostĭ* ait figuré parmi les plus anciens dérivés, il n'a en slave rien de caractéristique, puisque n'importe quel adjectif peut fournir un abstrait en *-ostĭ*. Tout autre est la situation en hittite : la distribution de *-ašti* dépend ici de la nature sémantique des adjectifs de base, et le suffixe ne se rencontre que dans une seule classe, les abstraits indiquant dimension : *dalugašti* « longueur » en est le représentant par excellence. Par suite, la coïncidence assurément curieuse de hitt. *dalugašti* et de sl. **dĭlgostĭ* représentera non plus une identité historique, mais bien plutôt une convergence entre des développements distincts.

1. *Études sur l'étym. et le vocab. du vieux-slave*, p. 284.

Que doit-on penser alors de la formation indo-européenne que hitt. *-ašti* et sl. *-ostĭ* sont censés continuer ensemble ? Sera-ce l'identité formelle de h. *-ašti* et sl. *-ostĭ* qui primera, ou leur différence fonctionnelle ? Il faut envisager le problème dans le champ respectif du slave et du hittite.

Quand, au tournant du siècle, A. Meillet a décrit la formation en *-ostĭ* dans son étude sur la suffixation du vieux-slave, il y a vu une innovation, qu'il considérait comme récente et propre au slave. « On reconnaît immédiatement ici, disait-il, un élargissement par *-tĭ* des thèmes en *-es-* qu'on rencontre en sanskrit et en grec en regard des adjectifs ; sl. *ązostĭ* est fort exactement à *ązŭ-kŭ* ce que skr. *áṁhaḥ* est à *aṁhú-; drŭzos-tĭ* est à *drŭzŭ* ce que θράσος (pour *θέρσος) est à θρασύς, etc.... Le vocalisme *o* du suffixe **-es-* dans *-ostĭ* montre que *-ostĭ* n'est pas une formation de date indo-européenne, mais une combinaison relativement récente ; autrement on aurait sans doute simplement *-s-* ou peut-être *-es-*. Le lituanien a des formes en *-estis* comme *keĩkestis* de *keĩkti* « maudire » ou *gaĩlestis* de *gailùs;* le vocalisme du suffixe est différent ; il y a parallélisme et non formation commune ; d'ailleurs il s'agit en grande partie de noms tirés de verbes. »[1] Meillet se représentait donc le développement de sl. *-ostĭ* comme résultant de **-tei-* ajouté à des noms abstraits. « Des nominatifs-accusatifs de thèmes en **-es-*, tels que **ánghos* en regard d'adjectifs comme **anghús*, le slave a tiré par ce procédé des formes attestées historiquement comme *ązostĭ*, etc., puis il a utilisé le suffixe complexe ainsi obtenu pour donner des abstraits à des adjectifs quelconques. »[2]

Qui lit ces lignes aujourd'hui sera tenté de rejeter les vues de Meillet comme ne répondant plus aux données historiques, dès lors que *-ašti* est apparu en hittite. On fera bien cependant de ne pas trancher trop vite. L'analyse proposée par Meillet paraissait valable tant que le suffixe était limité au slave, avec une correspondance isolée en germanique : **anghosti*, vha. *angust* 'Angst' : v. sl. *ązostĭ.* Depuis qu'on connaît hitt. *-ašti*, le problème est transformé, mais la solution s'éloigne plutôt qu'elle ne se rapproche. On a deux possibilités. Ou bien on conserve cette interprétation du suffixe slave,

1. *Op. cit.*, p. 281.
2. *Op. cit.*, p. 282.

mais en la reportant à un état linguistique beaucoup plus ancien, qui inclurait aussi le hittite. Ou bien on la rejette pour le hittite comme pour le slave. Voyons ce qui résulte de l'un ou de l'autre choix.

Il n'y a aucune impossibilité matérielle — par exemple d'ordre phonétique — à étendre au hittite l'explication de sl. *-ostĭ* par un neutre en *-os-* élargi du **-tei-* des abstraits. Mais les difficultés d'ordre morphologique et dialectal sont considérables. 1° Le neutre indo-européen en **-os-* est inconnu du hittite ; il n'y a pas de noms en **-aš-;* et même comme neutres en **-es-*, on ne voit clairement que h. *nepiš- (*nebhes-)* « ciel » ; 2° le suffixe d'abstraits **-ti-* n'existe pas davantage en hittite, comme on le montre ci-dessous p. 123 ; 3° le hittite ne connaît pas non plus de jeu entre le neutre en *-es/-os-* et l'adjectif, du type skr. *áṁhas-: aṁhú-;* c'est pourtant ce qu'exigerait l'hypothèse d'un abstrait **-os-ti-* dérivé d'adjectifs ; 4° étant donné l'antiquité du hittite, on imaginerait que la distribution du suffixe *-ašti* nous rapproche des conditions initiales de l'emploi ; c'est-à-dire que les abstraits en *-ašti* devraient être ceux des thèmes nominaux qui en indo-européen ont un suffixe neutre **-os-*. Il n'en est rien. Les adjectifs de dimension, qui sont ceux auxquels le hittite limite le suffixe *-ašti*, ne comportent justement aucune formation de neutre *-es/-os-* en indo-européen ; il n'y a pas de neutre « **dl̥ghos-* » en face de l'adjectif **dl̥gho-* « long », ni de neutre « **bhr̥ghos-* » en face de l'adjectif **bhr̥ghu-* « haut » (hitt. *parku-*, arm. *barjr*).

Il apparaît donc impossible de démontrer en hittite l'hypothèse, qui serait admissible en slave, d'une combinaison indo-européenne *-*os-ti-*. Si on veut la maintenir, il faut la reporter bien plus haut encore dans la préhistoire, et supposer que le hittite aurait hérité de ce passé reculé une combinaison **-os-ti-* de deux suffixes **-os-* et **-ti-* qu'il aurait perdus l'un et l'autre. Dans ce cas, il serait hautement surprenant que, seul de toutes les langues, le slave eût conservé à une date relativement si tardive et en pleine productivité un suffixe de constitution si ancienne.

Mais si l'on décide d'écarter cette explication, ni le hittite ni le slave, considérés séparément, n'en suggèrent aucune autre, qui puisse mieux s'accorder aux données historiques. L'intervention du hittite a seulement pour effet de rendre moins clair ce qui semblait s'expliquer aisément en slave.

Il ne semble pas que ceux qui reproduisent comme une évidence l'équation hitt. *-ašli* = sl. *-ostĭ* se soient souciés de cette problématique.

En réalité l'écart est grand entre ces deux suffixes qui donnent l'impression de se recouvrir entièrement. Il faut les comparer à des formations voisines, au milieu desquelles certaines analogies déterminent des groupements plus ou moins étroits. En slave même il y a au moins un fait qui laisse entrevoir que *-ostĭ* a une préhistoire ; c'est v. sl. *slastĭ* « douceur, plaisir » en face de l'adjectif *sladŭkŭ* « doux ». Meillet en souligne la difficulté et aussi l'intérêt : « Le mot *slastĭ* « ἡδονή » ... est fort embarrassant ; il a le vocalisme de *sladŭkŭ*, mais non la forme attendue *sladostĭ*, qu'on rencontre d'ailleurs. Il est, ce semble, le seul représentant d'un type de dérivés plus archaïques que ceux en *-ostĭ* »[1]. Il est important en effet de constater qu'ici la formation semble être **-sti-*, non **-osti-*. Alors l'analyse de **-ostĭ* en **-os-ti-* devient moins nécessaire. On n'a plus besoin de poser deux suffixes en succession ni de reconstruire la genèse de cette formation en partant de thèmes en **-os-*. Il pourrait suffire de partir de **-sti-* précédé ou non d'une voyelle de liaison qui, en slave, se serait fixée comme *-o-* dans des conditions inconnues. Cette hypothèse faciliterait la comparaison des faits slaves avec des suffixes nominaux en *-sti-* d'autres langues.

Plusieurs séries de faits et plusieurs langues sont à considérer ici. En général ce sont des formations d'abstraits verbaux bâtis sur la racine. On rappellera le type germanique got. *ansts* « χάρις » en face du verbe vha. *unnan;* got. *alabrunsts* « ὁλοκαύτωμα » : *brinnan* « brûler » ; all. *kunst: können*[2]. Cette classe de dérivés est bien établie, même si elle n'est pas très fournie ; elle donne l'impression d'un type ancien, qui n'est plus productif.

C'est une survivance de ce même suffixe que nous trouvons dans un mot isolé indo-iranien, connu surtout par l'indien ; c'est véd. *gábhasti-*. Il faut au préalable s'arrêter un moment sur le sens de *gábhasti-*, qui n'est pas encore partout reconnu. Par exemple A. Debrunner donne « Vorderraum, Hand, Deichsel », multipliant indûment les acceptions[3]. Partout dans

1. *Op. cit.*, p. 285.
2. Cf. Henzen, *Deutsche Wortbildung*², p. 123.
3. *Altind. Gramm.* II, 2, p. 237, § 138.

le RV. *gábhasti*, au singulier ou plus souvent au duel, signifie « main « ou « bras » : la « main » en tant qu'elle tient et serre une arme (IX 76, 2), une massue (I 130, 4 ; V 86, 3 ; VI 20, 9 ; 45, 18 ; VIII 12, 7 ; X 44, 2 ; 96, 3), des flèches (I 64, 10 ; X 61, 3) ; un arc (IX 110, 5) ; des foudres (V 54, 11) ; des rênes (I 82, 6 ; VI 29, 2) ; les mains qui pressurent le soma (I 88, 6 ; III 60, 5 ; IX 13, 7 ; 20, 6 ; 36, 4 ; 64, 5 ; 65, 6 ; 71, 3 ; cf. *gábhasti-pūta* dit du Soma), qui poussent le char (IX 107, 13). Pour certains exemples 'main' ou 'bras' est également admissible : *syū́ma-gabhasti-* « (le char) dont les bras sont faits de courroies » (I 122, 5 ; VII 71, 3) rappelle le composé avestique *snāvarə. bāzura-* « (la fronde) dont les bras sont faits de nerfs[1] » ; *gabhasti-* est fréquent dans l'évocation des dieux aux bras (ou mains) chargés de dons (cf. I 62, 12) ; Savitr̥ est *pūrṇá-gabhasti-* (VII 45, 4) ; cf. *ubhā́ te pūrṇā́ vásuna gábhastī* (VII 37, 3) ; tantôt associé à *karásna-* « avant-bras » : *pr̥thū́ karásnā bahulā́ gábhastī* « larges sont tes bras, spacieuses tes mains » (VI 19, 3), tantôt à *pāṇi-* « main » : *supāṇím devám sugábhastim* « le dieu (Tvaṣṭr̥) aux belles mains, aux beaux bras » (VI 49, 9). Selon une représentation qui doit être indo-iranienne, le démon Śambara a des mains de pierre, *gábhastim aśanim* (I 54, 4), contrepartie du Snāvidka avestique *asəngō.gava-* « aux mains de pierre ». En somme, partout dans le RV. *gabhasti-* signifie exclusivement « main ; bras », surtout en tant que membre qui enserre ou presse. Le correspondant iranien serait khot. *ggośta-* « poignée », wakhi *gawust* « poing », assurant néanmoins un terme indo-iranien. Celui-ci, à son tour, se groupe avec irl. *gaibim* « prendre, saisir », lit. *gãbana gabanà* « brassée (de foin, de paille) », *gãbužas* « poignée », *gabenù gabénti* « emporter ». L'analyse formelle reste quelque peu incertaine dans le détail : *gabhasti-* pourrait être un dérivé en *-asti-* de *gabh-*, ou en *-sti-* de *gabha-*, selon qu'on part de la racine ou d'un présent ; il nous manque des formes intermédiaires. Néanmoins il est probable que *gábhasti-* est proprement un abstrait « enserrement, saisie » (cf. pour le sens v. sl. *rǫka*).

On trouve en baltique à la fois *-sti-* et *-esti-* ; ainsi lit. *varpstis* « fuseau » (à côté de *varpstẽ* f. « id. »), de *vèrpti verpiù* « filer » ; *ė́destis* « fourrage » (à côté de *ė́desis*), de *ė́sti ė́du* « manger » ; *gaĩlestis* « compassion » auprès de *gaĩlas* « id. » et

1. Cf. *Asiatica, Festschr. F. Weller*, 1954, p. 33.

l'adjectif *gailùs* « déplorable », *gaĩlti* « affliger » ; etc. Ce sont pour la plupart des noms tirés directement de verbes, et il n'est nullement évident que le point de départ de *-estis* soit à chercher dans des neutres en **-es-*. Quant aux dérivés arméniens en **-sti-*, ils constituent un petit groupe d'abstraits verbaux, mais la voyelle d'attache au thème est de timbre variable : *govest* « éloge » ; *govem* « louer ; *p'axust* « fuite » : *p'axčim* « fuir » ; — *hangist* « repos » : *hangčim* « se reposer ». Il faut donc enregistrer les trois variantes *-est -ust -ist* sans pouvoir analyser de plus près la constitution du suffixe. Au point de vue arménien, ce suffixe ne se laisse pas dissocier ; on ne peut trouver par ailleurs trace de **-ti-* en arménien.

C'est dans ce grand contexte morphologique qu'il faut replacer la formation hittite en *-ašti* et celle de sl. *-ostĭ*. Le trait notable subsiste : dans les deux langues le suffixe constitue, en dérivation secondaire, des abstraits tirés d'adjectifs. Mais il n'est pas évident qu'il y ait continuité historique ni même parenté spécifique entre les deux ; on ne peut davantage dissocier le suffixe en **-os-+-ti-*, aussi longtemps que ni **-os-* ni **-ti-* ne se laissent identifier en hittite. Certes une formation comme h. *-ašti-* paraît bien résulter de quelque combinaison de suffixes. Il faut seulement pouvoir le démontrer. Le malheur est qu'aucune autre langue, même le slave, n'impose une analyse certaine. On doit donc se contenter de reconnaître une formation en **-sti-* précédée d'une voyelle de timbre variable, que le hittite et le slave emploient dans les mêmes conditions morphologiques, mais avec une distribution sémantique différente.

-tar, *-talla-*

La catégorie des noms d'agent est celle que le hittite a le plus complètement transformée et développée ; remplaçant l'ancienne formation en **-ter-* par une classe abondante de noms en *-talla-*.

Ces noms sont constitués librement sur n'importe quel thème verbal, simple ou complexe : *išhamatalla-* « chanteur » de *išhamāi-* « chanter » ; *aršanatalla-* « envieux » sur **aršana-*, cf. *aršanant-* « id. » ; *maniyahhatalla-* « administrateur » de *maniyahh-*, et aussi *maniyahheškatalla-* « id. » de *maniyahhešk-*. Les présents en *-šk-* en fournissent un certain nombre :

uškeškatalla- « observateur », *išiyahheškatalla-* « espion », *wehešgatalla-* « patrouilleur ». On les forme aussi sur présents à préverbes ou sur locutions verbales : *piran hūiatalla-* « qui court en avant » de *piran hūia-* « courir devant » ; *hantitiyatalla-* « dénonciateur », de *hanti tiya-* « citer en justice » ; *parā uwatalla-* « prudent, prévoyant » de *parā uwa-* « voir au-delà ». On peut même constituer un dérivé en *-talla-* sur un nom propre : *zilipuriyatalla-* « prêtre du dieu Zilipuri » ne peut guère reposer sur un présent. C'est une des formations nominales les plus productives, comme le sont d'ailleurs aussi les autres formations en *-l-*, notamment *-ala-* pour les noms d'agent, *-alli-* pour les noms d'instruments, qu'on ne séparera pas des neutres en *-ul*, des adjectifs en *-ala- -ili-*. Le hittite a ainsi un groupe compact de suffixes vivants caractérisés par *-l-*, au milieu desquels les noms d'agent en *-talla-* forment la classe la plus caractéristique. Ils n'ont de contrepartie ailleurs que les noms d'agent slaves en *-tel-;* ceux-ci élargis par **-yo-* et ne comportant pas la même liberté de formation, s'attachent seulement au thème d'infinitif, de préférence à partir des verbes en *-iti*. La relation entre les formes hittites et slaves est probablement moins étroite qu'elle ne semble à première vue.

En tout cas l'extension de *-talla-* en hittite a eu lieu aux dépens du suffixe indo-européen **-ter-* des noms d'agent. Celui-ci n'a laissé en hittite que deux représentants ; ils sont intéressants l'un et l'autre. Nous en tirons quelque lumière sur les conditions où ils ont été préservés : ce sont *ekuttara-* « échanson » et *weštara-* « pasteur ».

Le suffixe *-tara-* (comme son successeur *-talla-*) montre la tendance à réserver les formations nominales consonantiques aux neutres et à signaler par la finale *-a-* les noms de genre animé. Pour avoir été adapté à la répartition générale des classes nominales, ce suffixe a dû connaître quelque extension dans la préhistoire du hittite. Les deux noms en *-tara-* témoignent, pour des raisons différentes, d'une formation ancienne.

Dans *ekuttara- (akuttara-)* « échanson », nous avons le nom d'agent de *eku-*, *aku-* « boire », donc **ek^{w}-tor-*. L'archaïsme de la formation se dénonce en hittite même ; il va de pair avec l'archaïsme lexical de **ek^{w}-* « boire » conservé seulement en hittite et dans tokh. *yok-* (nous persistons à rejeter tout rapport avec lat. *aqua*) : **ek^{w}-* et **pō-*

sont ainsi en répartition complémentaire dans les dialectes indo-européens. Il est vraisemblable que *ekuttara-* s'est maintenu comme terme du cérémonial de cour.

Pour *weštara-* « pâtre » on dispose d'une comparaison évidente avec av. *vāstar-*[1]. Cette équation est donnée partout, mais à titre de simple correspondance lexicale. Nous tenterons de lui restituer toute sa portée. Il n'est pas fortuit que nous ayons le même terme dans ces deux langues, et qu'il porte les mêmes implications. De part et d'autre le nom d'agent est lié à plusieurs autres dérivés qu'il faut confronter. En hittite, la forme la plus simple est donnée par le substantif *weši-* « pâturage »[2], dont on tire le présent *wešiya-* « paître les bêtes » (akk. *rē'ū*)[3], itér. *wešešk-*, avec une forme peu claire *wešiyawanza*[4]; enfin *weštara-* « pâtre » (idéogr. LÚSIPAD, akk. *rē'ū* « id. »). Le rapport *wešiya-* : *weši-* est celui de *urkiya-* « pister » : *urki-* « piste » ; *šulliya-* « disputer » : *šulli*, etc. La dérivation est régulière. Mais dans le cas de *weši-* on peut pousser plus loin l'analyse, et justement à l'aide du nom d'agent *weštara-*, on posera une racine **wes-* qui entre désormais dans le répertoire indo-européen, et qui prend place parmi les éléments les plus anciens. C'est en iranien seulement qu'on en retrouve les correspondants : av. *vāstar-* est l'unique forme qui réponde à la forme également unique hitt. *weštara-*. Jusqu'ici av. *vāstar-* et le groupe dont il fait partie en avestique étaient isolés en indo-européen ; on y avait comparé vha. *weida* « Weide » sur la base d'un thème **wait-*[5], ce qui était fort peu satisfaisant. Déjà théoriquement une racine iranienne **vas-* eût fourni le point de départ souhaitable, mais non démontrable avant la découverte des formes hittites. Maintenant c'est un fait acquis. On est en droit d'admettre ir. **vas-* « paître » = hitt. *weš-*. La formation d'av. *vāstra-* auprès de **vas-* devient celle de skr. *nāṣṭrā- (naś-)*, *vāditra- (vad-)*, *cāritra- (car-)*, etc..[6] Le degré long radical a été généralisé dans le nom d'agent *vāstar-*, obviant ainsi à l'homophonie de **vas-* « paître » et de **vas-* « vêtir » dans le dérivé en *-tra-*, d'où *vāstra-* « pâture » et *vastra-* « vêtement ».

1. Sommer, *Heth.*, II, p. 60 sq.
2. Friedrich, *Heth. Wb.*, 1. Ergänzungsheft, p. 23 b.
3. Götze, *Ann. des Muršili*, p. 223.
4. Otten, *Kumarbi*, p. 23, n. 8.
5. Bartholomae, *Air. Wb.* 1413, s.v. *vāstar-*.
6. Autres exemples chez Wackernagel-Debrunner, II 2, § 520 b.

L'iranien apparaît ici comme plus conservateur que l'indien, où rien ne subsiste de cette famille lexicale. Il a non seulement gardé, mais développé par dérivation et composition les termes issus de **vas-*. Il s'en est formé en avestique tout un groupe, qu'on a intérêt à considérer dans la perspective où le hittite prend place maintenant et qu'il détermine à son tour.

C'est de l'avestique seulement qu'il s'agit. On n'a pas encore constaté ni inféré de formes correspondantes dans le dialecte perse. Peut-être était-ce déjà une particularité dialectale à date ancienne, quoiqu'on ne puisse rien affirmer. Dans les parlers modernes c'est aussi à l'Est que se rencontrent les survivances probables de *vāstra-*, sous les formes de pašto *wāṣ̌ə*, yid. *wuš*, wakhi *wiš*, orm. *γwaš*, signifiant toutes « herbe, fourrage »[1]. Le nom d'agent *vāstar-* n'a pas survécu.

Il y a ainsi deux formes avestiques et deux seulement : *vāstar-* « pasteur » et *vāstra-* « pâturage ». Toutes les autres dérivent de *vāstra-*[2] et s'analysent clairement. On a d'abord *vāstravant-* « pourvu de pâturages », *vāstrō.barət-* « qui fournit la pâture », *vāstrō.dātainya-* « caractérisé par la fauchaison des pâturages », *a-vāstra-* « (la sécheresse) qui ne laisse pas subsister les pâturages », *pouru.vāstra-* « riche en pâturages », *xᵛāstra-* « aux belles pâtures » épithète de Rāman, dieu de la paix, enfin le nom propre *Isat̰. vāstra-* litt. « qui désire des pâturages », nom du fils aîné de Zarathustra. A côté de *vāstra-*, le dérivé *vāstrya-* a pris une valeur importante ; d'adjectif qu'il était, « relatif aux pâturages », il s'est fixé comme désignation du pasteur-cultivateur, et surtout de celui qui s'occupe du gros bétail ; *vāstrya-* se couple avec *fšuyant-* dans un dvandva *vāstryō fšuyąnt-* « pasteur du gros et du petit bétail »[3], qui qualifie la troisième fonction dans la société avestique, après *āθravan-* « prêtre » et *raθaēštar-* « guerrier ». De *vāstrya-* sont tirés d'un côté le présent *vāstrya-vāstraya-* « fournir pâture, nourrir », de l'autre des formes nominales : *vāstryā-* « métier du *vāstrya*, culture-élevage »,

1. Elles semblent toutes postuler *vāstra-*, malgré la spécialisation du sens, et ne peuvent provenir de pers. *vāš* « herbe », cf. Morgenstierne, *Indo-iranian Frontier Languages*, I, p. 396 b. Noter que dans av. *vāstrō.barət-* le sens s'achemine déjà vers « fourrage ».

2. La forme *vāstri-* comme variante de *vāstra-* est limitée à un texte tardif et probablement interpolé (Vd. XV 42).

3. Cf. *BSOS*, VIII, 1936, p. 407-8.

vāstryā-varəz- « qui pratique l'agriculture » ; g. *avāstrya-* « le non-*vāstrya*, celui qui ne pratique pas l'agriculture » ; *gavāstrya-* (**gav- vāstrya-*) « qui s'adonne à l'élevage du bœuf », *gavāstrya-varəz-*, °*varəštəma* « qui pratique (le plus) l'élevage », *gavāstrya-varəza-* « élevage »[1]. Tous ces termes ne sont pas contemporains, les derniers cités (*gavāstrya*, etc.) n'apparaissent que dans les portions tardives de l'Avesta ; ils attestent la vitalité de la formation.

Cette énumération laisse présumer l'importance de la notion dont *vāstar-* et *vāstrya-* sont chargés ; elle ne l'élucide pas encore. Nous touchons à l'une des données fondamentales de la société iranienne et au thème majeur de la prédication zoroastrienne : le bœuf, représentant mythique du monde animal, est en même temps au centre de l'ordre social et moral selon la norme d'Arta. C'est cette relation que les termes *vāstar-* et *vāstrya-* impliquent, dans la terminologie des Gāthās. En fait *vāstar-* « pasteur » se trouve seulement dans les textes zoroastriens, et il s'applique aux plus hautes autorités qu'on y invoque. L'âme du bœuf, en proie aux rapines et aux exactions, élève vers les dieux sa plainte pathétique : *nōiṯ mōi vāstā xšmaṯ anyō* « je n'ai d'autre pasteur que vous ! » (Y. 29, 1), à quoi fait écho, avec une variation qui souligne la parenté des formules, l'interrogation de Y. 50, 1 : *kə̄ mə̄ nā θrātā vistō anyō ašāṯ θwatčā mazdā ahurā* « qui m'est connu comme protecteur autre qu'Arta et que toi, A. M. ? ». Le *vāstar-*, aux yeux de Zarathustra, est un *θrātar-*, un protecteur, et cette double charge de *vāstar-* et de *θrātar-* incombe au Dieu suprême ou à son truchement, Zarathustra. C'est pourquoi dans la formule qui résume le credo zoroastrien, l'*Ahuna Varya*, texte d'inspiration et de rédaction gāthiques[2], Zarathustra est reconnu comme *vāstar-* pour les « humbles » (*drigu-*).

Toutes les Gāthās sont traversées par l'exhortation que, sous l'inspiration d'Ahura Mazdāh, Zarathustra adresse aux fidèles en faveur du bœuf. Les notions de *vāstra* et *vāstrya* du « pâturage » et du « pâtureur », y reviennent sans cesse et presque toujours, on le notera, en liaison avec *gav-*, soit dans le syntagme *gə̄uš vāstra-* ou en locutions diverses : *gavōi* ...

1. Il doit être entendu que la notion, imparfaitement rendue, implique agriculture et élevage ensemble.

2. Cf. *Indo-Iranian Journal*, I (1957), p. 77 sq., 83.

rāmāčā vāstrəm dazdyāi — *mōi* (= *gavōi*) *sąstā vohū vāstryā* — *gąm vīdaṯ vāstryō*, etc.[1]. Liaison si étroite et persistante qu'elle a produit ultérieurement le composé *gavāstrya-* (cf. ci-dessus). Dans cette injonction répétée, Zarathustra fait de la 'protection' du bœuf le devoir essentiel des fidèles : nourrir le bœuf et le protéger, c'est une seule et même obligation ; pour lui assurer pâture et sécurité, il faut le défendre contre les tyrans et les faux-dieux. On pourrait déduire d'ici par enchaînement logique tous les principes directeurs de la réforme zoroastrienne, car ils dérivent tous de cette revendication fondamentale qui s'inscrit dans les termes *vāstar-*, *vāstra-*, *vāstrya-*. Ils résument l'idéologie d'une classe sociale, justement celle des *vāstrya*, des cultivateurs-éleveurs, soumis à l'oppression des deux autres classes, et que Zarathustra appelle à une foi rénovée. Ces notions se projettent aussi dans la mythologie : quand, dans les Gāthās, *rāman*, la paix, est associé à *vāstra-*, le pâturage, désignant les biens qu'il faut assurer au bœuf (*gavōi* ... *rāmāčā vāstrəmčā dazdyāi* Y. 35, 4), cette liaison *rāman-* et *vāstra-* donne la définition du dieu *Rāman*, dont l'épithète constante est *x^vāstra-* « aux beaux pâturages ».

De ces remarques se dégage une conception spécifique du *vāstar-*, du « pasteur » comme protecteur du bœuf et guide des fidèles ; titre et mission conférés à la plus haute autorité divine ou humaine que reconnaisse la société. Passant maintenant du monde iranien au monde hittite, nous retrouvons ces mêmes caractéristiques dans l'emploi de h. *weštara-* et des termes apparentés. C'est au dieu de l'orage que le roi Muwatalli, dans une prière, adresse l'invocation : « Dieu solaire du ciel, mon seigneur, pasteur *(weštaraš)* de l'humanité ! »[2]. Le verbe *wešiya-* « paître (le bétail) » signifie aussi « exercer son autorité », et *wešiyawaš pedan* « lieu de pâture » veut dire « région soumise à l'autorité (d'un souverain ou d'un chef) »[3]. Cette concordance entre l'iranien ancien et le hittite va bien au-delà du rôle du roi homérique comme ποιμὴν λαῶν. Dans le monde homérique cette métaphore est exclusivement qualifi-

1. Tous les exemples sont réunis chez Bartholomae *Wb.* 1414 et 1416. La même association apparaît souvent aussi dans l'Avesta hors des Gāthās.

2. Le texte est traduit en entier par A. Goetze, chez Pritchard, *Ancient Near Eastern Texts*, p. 398.

3. Cf. les Annales de Muršiliš, ed. Goetze, p. 88, l. 72.

cation terrestre et humaine, elle ne vaut pas pour les dieux. Au contraire c'est d'abord aux dieux, puis aux personnages investis par la faveur divine que convient l'appellation *weštara-* en hittite, *vāstar-* dans les gāthās de l'Avesta. La correspondance, ainsi replacée dans sa perspective, révèle de part et d'autre un très ancien héritage. On a donc toutes raisons de considérer la formation de h. *weštara-* comme une survivance de haute antiquité, conservée en hittite pour la connotation particulière qu'elle attache au rôle de la divinité ou du roi[1]. La forme *weštara* a été soustraite pour cette raison à la généralisation du suffixe *-talla-*.

On peut se demander si cette corrélation entre l'Iran zoroastrien et le monde hittite, avec tout ce qui s'y trouve impliqué, ne doit pas s'interpréter comme le reflet d'une idéologie spécifique, celle de la classe des agriculteurs-éleveurs, alors que dans l'Inde védique ou dans l'Iran non-zoroastrien prédominent les conceptions des prêtres et des guerriers.

En sus de ces deux termes, qui se rattachent à une ancienne formation en *-tara-* de noms d'agent, il reste en hittite, croyons-nous, une trace d'un autre suffixe indo-européen de même forme.

Nous en voyons le témoignage dans un terme unique, mais sûr, qui n'a reçu aucune attention, probablement parce que la formation n'en apparaît pas au premier regard. C'est *iš-ha-ni-it-ta-ra-a-tar*, que Hrozný a traduit « parenté de sang ». Il s'agit clairement d'un abstrait en *-tar*. Mais ici le suffixe *-tar* est ajouté à un thème **ešhanittara-* qui ne peut rien être d'autre qu'un dérivé nominal suffixé lui-même en *-tara-*. Nous connaissons ce procédé de suffixation secondaire par l'abstrait en *-tar:* ainsi *uškišgatallatar-* « veille, protection » est l'abstrait en *-tar-* du nom d'agent, bien attesté, *uškišgatalla-* « veilleur ». Rien ne s'oppose donc à ce qu'on pose, à la base de *išhanittaratar-*, un dérivé de genre animé **ešhanittara-* formé à l'aide de *-tara-* sur *ešhar-/n-* « sang ». Or, si

1. On ne manquera pas de remarquer que la même image double se retrouve en akkadien dans *rēū'* « paître » et « gouverner », comme le souligne A. Goetze, *Ann. des Muršiliš*, p. 223. Dans un examen détaillé des formes de h. *weš-* qui serait nécessaire, on aurait à en tenir compte. Mais la comparaison avec l'iranien montre que la valeur de h. *weštara- wešiya-*, etc., n'est pas simplement empruntée à l'akkadien, comme on le croirait à première vue.

ešhanittaratar- veut dire « parenté de sang », le terme **ešhanittara-* doit signifier « parent par le sang ». Que peut être alors ce suffixe *-tara-*, sinon le suffixe indo-européen **-ter-* des noms de parenté ? Il ne semble pas qu'on puisse y voir autre chose. Nous ne connaissons encore aucun terme de parenté en *-ter-* en hittite. A vrai dire ces termes sont en grande majorité masqués par des idéogrammes ; tant qu'on n'en connaîtra pas la lecture, on ne saura pas les situer par rapport à l'état indo-européen. Mais, jusqu'à plus ample informé, on admettra comme possible la survivance d'un terme de parenté en **-ter-* dans cette désignation hittite. A en juger par ce spécimen unique, hitt. **ešhanittara-* « parent par le sang » serait au nom d'agent *weštara-* dans la même relation que par exemple gr. πατήρ à δοτήρ. On sait en outre que ce suffixe **-ter* tend à déborder le cadre de la parenté immédiate et à gagner des termes de sens plus large. Par là s'expliquerait le dérivé secondaire hitt. **ešhanittara-*, procédant d'un type de formation dont les spécimens anciens ne sont plus analysables en indo-européen.

-zzi

Le suffixe indo-européen **-ero-* indiquant des oppositions locales (lat. *inferus*, skr. *ádhara-*, etc.) n'a, comme on sait, qu'un représentant en hittite : *kattera-* « inférieur », dont le rapport à l'adverbe *katta* 'en bas' est parallèle à skr. *adhara-* : *adhas*. De l'adjectif *kattera-* a été tiré le présent *katterahh-* litt. « inférioriser, rendre perdant » (cf. gr. ἥσσων : ἡσσάω). Autrement, le suffixe -**ero-* a entièrement disparu, partiellement supplanté en cette fonction par la formation d'adjectifs en *-zzi-*. Que ce suffixe soit attesté en hittite et qu'il le soit par une seule forme révèle à la fois l'antiquité de l'héritage indo-européen et l'étendue des transformations qu'il a subies. C'est probablement à sa valeur de terme juridique que nous devons la conservation de *kattera-* comme témoin unique de cette formation.

En lieu et place de *-ero-*, le hittite présente des adjectifs en *-zzi-*. On en compte quatre : *appezzi-* « dernier » (*appa* « derrière ; ensuite ») ; *hantezzi-* « premier » (*hanti* « en tête ») ; *šarazzi-* « supérieur » (*šara* « en haut ») ; *šanezzi-* « doux, savoureux ». Comme l'a bien vu M. J. Lohmann[1], c'est le

1. *IF*, 51, p. 319 sq., étendant au hittite les vues de W. Schulze, *Kl. Schr.*, p. 70 sq.

correspondant de la formation indo-européenne en -**tyo*-, skr. *nitya*-, got. *niþjis*, etc. Cette formation est assez largement représentée à date ancienne, mais inégalement selon les langues et avec des valeurs qui ne coïncident pas partout. Nous trouvons en hittite peu de données, mais elles sont cohérentes et instructives.

Trois des quatre adjectifs en *-zzi-* dérivent d'adverbes qui sont parmi les plus communs : *appezzi-*, *hantezzi-*, *šarezzi-*. Tous les trois sont des adjectifs indiquant la position matérielle. Mais le quatrième est, on doit le dire, moins clair. De par son sens, *šanezzi-* « fin, savoureux », semble relever d'une autre catégorie de sens, à moins que ce sens procède aussi d'une notion positionnelle qui serait effacée dans l'emploi historique. Tout dépend en fait de la forme dont *šanezzi-* est le dérivé en *-zzi-*, mais nous ne la connaissons pas en hittite ; et les essais pour la retrouver, par voie comparative, n'ont pas réussi. Les adverbes véd. *sanituḥ sanutaḥ* « à l'écart, loin de », gāth. *hanarə* « sans », got. *sundro* « séparément »[1], impliquent retranchement, privation et ne se concilient guère avec le sens de *šanezzi-*. On laissera de côté cet adjectif jusqu'à ce que le sens propre en soit mieux défini[2].

La relation de *-zzi-* à i.e. **-tyo-* suppose une forme intermédiaire que nous avons en effet dans le nom. *hantezziyaš*, *appezziyaš*, et l'acc. *šarrazziyan*[3]. Cette finale *-iya-* a donc abouti à *-i-*[4], ce qui réduit à une seule en hittite deux classes de suffixes anciens.

Les trois adjectifs hittites *appezzi- hantezzi- šarazzi-* indiquent la position spatiale, le rang, ce qui leur prête une valeur 'superlative' quand ils procèdent, comme c'est le cas, d'adverbes signifiant « en tête » *(hanti)*, « derrière » *(appa)*, « en haut » *(šara)*, et marquant les points limites dans tous les sens ; avec ces trois adjectifs le quatrième eût été **kattezzi-* « inférieur », si *kattera-* n'avait survécu.

Il est utile de remarquer, au milieu des rapprochements

1. Lohmann, *l. c.*, p. 325.

2. Le rapprochement de *šanezzi-* avec *šani šaniya* « uni, singulo » (Sturtevant, *Comp. Gramm²*., p. 76) serait plus satisfaisant si le sens de *šani* pouvait être tenu pour certain.

3. Ces formes semblent avoir échappé à l'attention de Sturtevant, *Comp. Gramm.²*, p. 76, n. 49, qui repousse le rapprochement.

4. Cf. Pedersen, *Hittitisch*, p. 35, § 30.

pris indistinctement parmi toutes les langues qui ont des dérivés en *-*tyo*-, que le grec seul connaît des formes de même valeur ; mais ce sont surtout des formes adverbiales : πρόσσω, ὀπίσσω, εἴσω, ἔξω, peut-être un nom propre Ἄμφισσα[1]. C'est probablement parce que le développement s'est arrêté tôt que les formes gardent en grec la valeur *locale* que nous trouvons en hittite et qui n'apparaît plus ailleurs qu'occasionnellement, ainsi dans av. *pasčąiθya*- « septentrional », litt. « de derrière ». Dans les autres langues, indo-iranien, gotique et slave, les adjectifs en *-*tyo*- ont pris une valeur spécifique : ils portent des qualifications de nature *sociale*. Ce procès signifie un changement profond dans la dénotation du système : les références de position se coordonnent non plus dans l'espace matériel, mais dans le champ abstrait de la société. Ainsi skr. *nitya*- « de l'intérieur », signifie « indigène, domestique, intime » ; de même got. *niþjis* « συγγενής », *niþjo* « συγγενίς », *ganiþjos* « συγγενεῖς ». A skr. *nitya*- s'oppose *niṣṭya*- « en dehors », donc « étranger ; hors caste », équivalent de *araṇa*- ; v. sl. *ništĭ* « πτωχός » reflète la même conception ; avec un autre adverbe radical, got. *framaþeis* « ἀλλότριος » (de *fram* marquant éloignement). Tout le développement est commandé par la référence à la société conçue comme étendue spatiale : skr. *amắtya*- « domesticus » (de *amắ* « chez soi »), *ápatya*- « descendant », *sánutya*- « étranger » (opp. *antara*-) ; v. perse *anušiya*- « compagnon, auxiliaire » (litt. « qui est auprès, *anu* ») ; v. slave *obĭštĭ* « κοινός », de **obi-tyo*- ; lit. *svečias* « étranger, hôte ».

Ce type de dérivés n'est d'ailleurs pas commun à l'ensemble de l'indo-européen ; ni l'italique ni le celtique n'en connaissent d'exemple[2] ; il a dû être propre à une zone dialectale et, même dans ces limites, demeure peu productif. Mais les termes cités sont anciens et importants ; ils montrent une spécialisation dont nous pouvons maintenant discerner le fondement linguistique. Les langues où les adjectifs en *-*tyo*- ont pris cette valeur sociale sont celles qui avaient aussi *-*ero*-

1. Voir Schulze, *Kl. Schr.*, p. 71. Mais ἔπισσα, μέτασσα pourraient s'expliquer autrement ; cf. Schwyzer, *Gr. Gramm.*, I, p. 472, n. 2.

2. L'analyse de lat. *vitium* en **wi-tyo*- (Schulze) n'est guère convaincante ; le point de départ de cette notion abstraite nous échappe. — Il convient de s'en tenir à la forme suffixale -**tyo*-, sans y englober les dérivés latins en -*ti*- et -*tri*- tels que *rusticus*, *domesticus*, *palūstris*, etc. (F. Mezger, *Language*, XXIV (1948), p. 152 sq.).

(-tero-) : les deux suffixes se sont ainsi différenciés, **-ero-* pour la spatialité locale, -**tyo-* pour la spatialité sociale. En indo-iranien et en gotique la distinction se manifeste clairement. Même en slave on entrevoit une période de coexistence dans un passé reculé ; témoin d'une part *vŭtorŭ*, *jeterŭ*, *kotorŭ*, de l'autre *obĭštĭ*, type renouvelé par l'addition de *-ĭnjĭ* dans le dérivé v. sl. *domaštĭnjĭ* « de la maison ». Le grec n'y participe pas ; **-tyo-* n'y montre qu'un faible développement et seulement dans des adverbes de position spatiale. C'est par rapport à cette situation que le hittite se caractérise : il n'a qu'un dérivé en **-ero-*, c'est *kattera-*, mais trois en -**tya-* *(-zzi)* qui, avec *kattera-*, forment un ensemble symétrique. Il est clair que *-zzi-* est en hittite le successeur de **-ero-* dont il recueille la valeur propre. On peut en conclure que i.e. **-tyo-* n'avait pas encore acquis la fonction spécifique de skr. *nitya-*, etc., et que le hittite reflète ici un état antérieur à celui des autres langues.

La formation de *luzzi*

Le domaine de la suffixation nominale est un de ceux qui, en hittite, ont la physionomie la plus originale. On y trouve d'une part des archaïsmes à peine connus ailleurs et qui constituent en hittite des classes fournies, notamment les noms en *-r/n* avec les séries *-tar*, *-war*, *-šar*, développements de grande portée et qui intéressent aussi les formes nominales du verbe. D'autre part, on constate l'absence à peu près complète des suffixes les plus notables de genre animé représentés largement dans les autres langues. Ce trait négatif doit compter parmi les caractères distinctifs de la morphologie hittite.

Nous avons signalé ailleurs déjà (p. 92, 122) que rien ne permet de croire à l'existence du suffixe d'abstraits -**ti-* en hittite Si l'on écarte *tuzzi-* pour les raisons indiquées, il ne reste que *luzzi* « corvée » à envisager. On a proposé d'y comparer gr. λύσις, lat. *solutio*, d'ailleurs avec réserve. Mais *luzzi* est un neutre, et c'est déjà à nos yeux une objection majeure. Comment le suffixe i.e. -**ti-*, dont la caractéristique fondamentale est de constituer une classe de genre animé, aurait-il pu se muer en un suffixe de genre neutre ? Sturtevant, qui reproduit ce rapprochement mais sous condition (« if this etymology is correct ») suggère que le genre du mot hittite

aurait changé « perhaps under the influence of nom. acc. *ša-ah-ha-an* gén. *ša-ah-ha-na-aš*, dat. *ša-ah-ha-ni* 'ground-rent', the word with which it is frequently coupled in the Law Code'.[1] L'argument est avancé sans conviction et ne vaut guère. Outre que *šahan* paraît indiquer une notion toute différente (« Lehensdienst » selon les traductions récentes) de l'ordre de la « vassalité », on ne voit pas plus de raison pour une extension du neutre à *luzzi* qu'il n'y en aurait eu en sens inverse pour faire passer *šahhan* au genre animé. La vérité est qu'il est impossible de démontrer la réalité d'un suffixe *-zi* dans *luzzi;* et pas davantage celle d'un thème *lu-*. La comparaison avec gr. λύω, etc., peu satisfaisante quant au sens, a pour seul fondement l'hypothèse d'un suffixe *-zi* dans *luzzi* « corvée, prestation de travail ». On tourne en cercle. Il faudrait autre chose que ce fait unique pour démontrer la survivance en hittite du suffixe **-ti-*, et la conversion de **-ti-* au genre neutre. D'ailleurs la terminologie hittite de l'organisation sociale ne présente guère d'éléments connus dans le lexique indo-européen. Là où nous pouvons remonter à un vocable indo-européen, comme c'est le cas pour *panku* « communauté sociale », nous constatons qu'il a pris en hittite une acception inconnue ailleurs et que rien n'aurait fait prévoir. Dans le cas de *luzzi*, nous n'opérons qu'avec une notion très particularisée déjà, celle de « prestation de travail » ; trop particularisée même pour orienter une recherche étymologique dès lors que la forme de h. *luzzi* reste isolée en hittite et ne se prête pas à une analyse morphologique. Le neutre *luzzi* ne peut donc rien enseigner sur la préhistoire de la racine, et nous ne pouvons non plus nous assurer qu'il contienne un suffixe *-zi*. On doit conclure que le suffixe indo-européen **-ti-* n'a aucun représentant certain en hittite. Il est alors vain de spéculer sur le changement de genre que **-ti-* aurait pu subir.

1. *Comp. Gramm.*[2], § 105.

CHAPITRE VII

COMPARAISONS LEXICALES

---

1. La comparaison étymologique est malaisée quand le thème se reduit à une voyelle, mais on peut surmonter cette difficulté initiale si les concordances sont probantes. On a en hittite un thème verbal *ā-* « être chaud », participe *ant-* « chauffé, chaud ». Le sens est heureusement assez précis pour que le même thème puisse se retrouver ailleurs. Nous le voyons en deux autres langues. Il y a en sanskrit, comme mots de lexique, *antī-*, *antikā-* « foyer, four », sans étymologie, qui coïncide avec la formation du participe hittite *ant-*. Il y a, surtout, en v. irlandais, le féminin *áith* « fourneau, four », de **āti-*[1], qui peut maintenant s'expliquer comme l'abstrait en *-ti-* de **ā-*, litt. « chauffement ».

2. Une autre correspondance notable peut être indiquée entre le hittite et l'irlandais. Dans le texte hittite de Kikkuli, *allaniya-* signifie très probablement « suer » ; c'est la traduction admise partout. Comme présent dénominatif, hitt. *allaniya-* suppose une forme nominale que nous retrouvons dans v. irl. *allas* « sueur », et nulle part ailleurs[2]. Rappelons en outre hitt. *nahh-* « craindre, révérer », *nahšariya-* « craindre » qui a été comparé par H. Pedersen à v. irl. *nár* « timide, craintif » *(*nās-ro-)*.

3. Hitt. *akkala-* « sillon » est un des rares termes d'agriculture dont le sens soit assuré. C'est aussi un terme dont nous pouvons établir la parenté indo-européenne, en y comparant hom. ὄγμος « sillon ». Nous ramenons ὄγμος à un radical ὀκ-, avec la sonorisation intervenue dans πλέγμα de πλέκω, δεῖγμα

1. Irl. *aith* a été rapproché de av. *ātar* « feu », arm. *ayrem* 'brûler', d'une manière peu convaincante, cf. Vendryes, *Lexique étymologique*, A-54.

2. Je vois maintenant chez Vendryes, *Lexique étymologique de l'irlandais ancien*, A-62, que le rapprochement a été fait par H. Pedersen, *Féilsgribhinn Mac Neill*, p. 142 (article que je ne connais pas).

de δείκνυμι, etc. On a donc hitt. *akk-* : gr. ὀκ-, avec suffixations distinctes. Pour l'instant il est préférable de limiter ce rapprochement aux deux langues, et de laisser à l'écart lat. *occa* « herse », lit. *ekėti* « herser ». « Tracer un sillon » et « herser » sont deux opérations distinctes, qu'il n'y a pas de raison *a priori* de confondre sous une même dénomination. D'ailleurs la répartition dialectale n'est pas la même : les langues qui ont « herser » n'ont pas « sillon » et inversement.

4. Le neutre *āra* désigne une notion simple et fondamentale de la morale religieuse : « le bien », ce qui est conforme à la norme éthique ; *āra eš-* « être convenable, approprié ». Pour la notion contraire, on dit, en phrase prédicative, UL *āra* « ce n'est pas bien ». On emploie même UL *āra* comme expression nominale « ce qui n'est pas bien, ce qui contrevient à la norme ». On ne se trompera sans doute pas en voyant dans *āra-*, pour l'importance de la notion qu'il couvre, un terme essentiel, un de ceux qui doivent appartenir au fonds ancien du lexique. La graphie semble indiquer ici un *ā-* long, mais la quantité ne fait pas obstacle au principe d'une comparaison.

De fait, *ara-* doit être hérité. Nous le comparons à l'indo-iranien *ara-*, auquel il répond sous tous les rapports. Cette correspondance nous restitue même plus que ce qu'elle implique d'abord.

En indo-iranien, *ara-* montre les caractères formels d'un terme archaïque. Il n'existe qu'en composition, dans véd. *arámati-* auquel répond gāth. *ārmati-* à lire en quatre syllabes d'après le mètre, ce que confirme l'emprunt arménien *spandaramet* < *spantā aramati-*. Le sens littéral de *ara-mati* « pensée correcte » est assuré en védique comme en avestique, où *aramati* est devenu le nom d'une divinité personnifiant la piété soumise. Le rôle d'Aramati dans la mythologie iranienne est souligné par le nom du concept et de la figuration contraires : gāth. *tarə̄.mati-*, av. *tarō.mati-* « pensée adverse, incorrecte ». Nous ne pouvons suivre ici le grand procès de personnification qui a mis *aramati* au rang des divinités, parmi les entités zoroastriennes dites *Aməša Spənta*. Il suffit à montrer la formation ancienne de *ara-mati*, qui signifie bien « pensée conforme, correcte ». Ainsi i. ir. *ara-* couvre la même notion que hittite *ara*[1].

1. Il y a en hittite une divinité *Ara* qui pourrait être la divinisation du concept *ara* (Otten, *Totenrituale*, p. 99 et n. 2).

Un autre exemple est av. *rapiθwā-*, où *ara-* se laisse identifier sûrement, malgré l'aphérèse curieuse en *ra-*, car le sens de *rapiθwā-* « midi » suffirait à établir l'analyse *(a)ra-piθwā-* « (moment de la) nourriture appropriée ; temps propre au repas ». En face de *rapiθwā-* avestique, continué dans plusieurs dialectes de l'iranien moyen et moderne[1], la forme gāthique est *arǝ̄m.piθwā*, dans la séquence décisive *ušå arǝ̄m.piθwā xšapāčā* « aube, midi et nuit » (Y. 44.5). Le premier membre *(a)ra-* a été remplacé ou explicité par la forme adverbiale *aram* « d'une manière correcte, convenable », qui entre aussi dans les composés *arǝm.mati-*, *-uxti-*, *-varǝšti* « pensée (parole, action) correcte ». L'adverbe *aram* aussi est indo-iranien, comme la construction prédicative avec *man-* (cf. véd. *ará-manas* et gāth. *arǝm man-*), ainsi que la liaison de *aram* avec le datif[2]. Tout confirme donc à la fois l'ancienneté de la formation *ara- aram* en indo-iranien et la correspondance avec hittite *ara*. Le groupement du hittite avec l'indo-iranien signale un archaïsme indo-européen. Même en indo-iranien *ara-* n'est plus qu'une survivance. Nous avons ici un des plus anciens dérivés de la racine *ar-* (véd. *ṛta-*, etc.).

Le problème est susceptible de prendre une extension plus grande encore si l'on inclut dans cet examen l'homophone hittite [LÚ]*ara-* « ami, compagnon ». La différence de quantité indique probablement une relation étymologique ancienne et la différence de genre va avec la nature de la notion : dans [LÚ]*ara-*, la notion se rapporte à un homme. Mais les deux *ara-* ne sont pas inconciliables.

Ce qui aide à préciser cette relation, est l'emploi caractéristique de [LÚ]*ara-* dans la locution *araš aran* pour « l'un l'autre ; l'une l'autre ». Nous en trouvons le parallèle en slave dans v. sl. *drugŭ* « φίλος » et l'expression *drugŭ druga* « ἀλλήλους » ; russe *drug* « ami » : *drug drúga* « l'un l'autre », tchèque *druh druha*. Le passage à la fonction de réciprocité, pour hitt. *ara-* comme pour sl. *drug*, tient à ce que 'ami' joue comme terme interchangeable, « camarade, compagnon », ce qui rend compte aussi de russe *drugoj* « deuxième, autre ». On peut alors imaginer que h. *ara-* « compagnon » signifie proprement « qui s'ajuste, qui s'adapte » ; le rapport est par là établi avec le neutre *ara* désignant la « convenance »,

1. Voir le détail dans *BSL*, 51 (1955), p. 34.
2. Cf. Delbrück, *Altind. Syntax*, p. 146, auquel Bartholomae renvoie déjà.

l'« appropriation » comme norme morale et religieuse, ce qui est en somme l'équivalent formel et notionnel de véd. *ṛta-*. D'un côté *ara*, de l'autre LÚ*ara-*, distingués par le genre, à peu près comme l'abstrait fr. *(la) garde* « action de garder » en face de *(le) garde* « celui qui garde » : c'est-à-dire d'un côté *ara* n. « état de ce qui est adapté > conformité, justice », de l'autre LÚ*ara-* « celui qui est adapté, conforme > compagnon ; membre d'une paire », dérivant ensemble de **ar-*.

Finalement il n'est pas difficile de voir que hitt. LÚ*ara-* « compagnon (réciproque) », dans cette interprétation, fournit à son tour le maillon d'un nouveau rapprochement de grande portée, avec le groupe indo-iranien, spécialement védique, de *ari-*, *ărya-*. Chacun pourra élaborer une démonstration dont nous nous contentons d'indiquer les jalons.

5. Il ne sera pas inutile d'éliminer des rapprochements illusoires, qui, reposant sur une simple ressemblance, ne font que dissimuler les problèmes. Le mot hittite *kutru-* en donne un bon exemple. C'est un terme juridique : *kutru-* signifie « témoin ». On y avait jadis comparé lat. *quadru-*, sous prétexte d'une analogie de sens avec lat. *testis* pris comme **tersti-* « troisième ». H. Pedersen a fait justice de ces fantaisies[1] et on ne peut que l'approuver. Il reste seulement à voir si ce qu'il a proposé à la place est acceptable. A hitt. *kutruš* « témoin » il donne comme correspondant l'adjectif lituanien *gudrùs* « habile, avisé », ce que plusieurs auteurs ont admis sur l'autorité du nom de Pedersen[2]. Comment le sens très spécifique du mot hittite se concilierait-il avec celui de l'adjectif lituanien ? On doit à ce point de vue redoubler d'exigences, puisque les critères de correspondance formelle sont ici peu rigoureux ; les deux occlusives de la forme hittite peuvent être également prises comme sourdes ou comme sonores, ensemble ou séparément, ce qui fait au moins quatre possibilités de reconstruction. Si l'on choisit comme terme de comparaison une forme lituanienne, encore faut-il l'établir au préalable dans ses cadres propres. C'est ce qu'a fait, fort utilement, V. Mažulis dans un article récent qui, publié en russe dans un recueil

1. H. Pedersen, *Archiv Orientální*, V, p. 177 sq.

2. Cf. Friedrich, *Heth. Wb.*, s.v. ; Sturtevant, *Compar. Gramm.*², § 80 ; Kronasser, *Vergl. Laut- und Formenlehre*, § 77.

collectif[1], risquerait d'échapper à l'attention. En lituanien *gudrùs* est une forme secondaire de l'adjectif *gùdras;* on ne peut donc pas faire de *gudrùs* un dérivé ancien. Et l'adjectif *gùdras* « habile, expert, rusé » se rattache lui-même aux présents lit. *gùsti* « s'habituer, acquérir expérience », *gùdinti* « habituer, former à ». Ce sont là quelques-unes des formes d'une grande famille étymologique (lit. *gáuti* « gagner », av. *gūnaoiti* « procurer », etc.) qu'on trouvera analysée dans le Dictionnaire de E. Fraenkel[2], et où les adjectifs ici considérés, *gùdras* et *gudrùs*, trouvent place dans des classes de dérivation bien établies. On voit ainsi disparaître toute relation possible entre hitt. *kutru-* « témoin », et lit. *gùdras*, *gudrùs* « habile, expert ». Il faudra abandonner ce rapprochement et laisser à hitt. *kutru-* la chance d'une meilleure étymologie.

6. Le rapprochement admis partout comme une évidence entre hitt. *mekki-* et le groupe de gr. μέγας, devient suspect dès qu'on observe qu'il prête à deux objections : 1° la graphie constante *-kk-* rend improbable *a priori* la restitution par une sonore **g* ou **gh* de la consonne hittite ; 2° le sens de l'adjectif *mekki-* et de l'ensemble de ses dérivés le sépare entièrement de gr. μέγας.

Nous insisterons sur le deuxième point, qui demande une justification par des exemples. On s'accorde une grande, une trop grande latitude en introduisant dans le sens de h. *mekki* la notion de « grandeur », qui en est absente ; *mekki-* signifie toujours et seulement « nombreux » : *nu kururi-*$^{\text{HI.A}}$ *kuit meggaya nininkan ešta* « les ennemis qui s'étaient soulevés en grand nombre », var. *kururi*$^{\text{HI-A}}$ *mekki niniktat;* — *tugmawa* DUMU^{MEŠ}-*KA meiggauš memiškanzi* « tes fils sont réputés nombreux » ; *numukan šaru kuit* NAMRA GUD UDU *mekki makkeššan ešta* « comme à moi alors le butin en hommes, bœufs, moutons était beaucoup trop nombreux »[3] (de *makkeš-* « devenir nombreux ») ; *nušši* SAL-KU-MEŠ-*ŠU* . . . *mekkaeš ašanzi* « elle a de nombreuses sœurs »[4], etc. Cf. encore le causatif *maknu-* « multiplier ».

1. V. Mažulis, *Rakstu Krājums veltījums Dr. J. Endzelīnam* (Festschrift J. Endzelin), Riga, 1959, p. 173 sqq.
2. *Lit. Etym. Wb.*, p. 141, où d'ailleurs hitt. *kutru-* n'est pas cité.
3. Götze, *Annalen des Muršiliš*, pp. 154, 160 ; *Hattušiliš*, p. 69.
4. Friedrich, *Staatsverträge*, II, p. 124.

Ainsi rétabli dans sa forme et son sens authentiques, hitt. *mekki-* se prête à un rapprochement avec tokharien A *māk*, kuč. *māke* « nombreux ; beaucoup ».

Rappelons que tokh. *ā* peut représenter soit **a* comme dans *ārki* « blanc », soit **o* comme dans kuč. *āsta* pl. « os », hitt. *haštai-*, gr. ὀστέον.

Dans son emploi, *māk (māke)* est adjectif et adverbe : A *ceṣ māk wrasañ weñār* « ces nombreux êtres parlèrent » ; *ñäktañ ñäkteññañ māk* « de nombreux dieux (et) déesses »[1] ; kuč. *nraine tanmastar māka lykwarwa māka cmela māka lkaṣṣaṃ laklenta* « il (re)naît de nombreuses fois en enfer ; il voit beaucoup de naissances, beaucoup de souffrances »[2]. Ce sens recouvre exactement celui de hitt. *mekki-*. On peut donc poser un thème **mek-* (**mok-*) « nombreux », distinct de **meg(h)-* « grand », et qui jusqu'ici repose sur l'accord du hittite et du tokharien.

7. Quand on a trouvé en hittite *tāya-* « voler », *tāyazil* « vol » — et le sens en a été fixé dès le début de la recherche par Hrozný — il n'y a eu, en apparence, qu'une forme de plus dans un groupe étymologique bien attesté déjà, celui de skr. *tāyu-* « voleur », etc. A y mieux regarder aujourd'hui, la forme hittite amène à reviser entièrement le groupement des données antérieurement connues. Il sera utile de commencer par recenser ces données selon leur formation, car quand par exemple H. Pedersen énonce[3] : « In der Bildung deckt sich *ta-a-i-e-iz-zi* mit skr. *stāyati* », il allègue un présent skr. *stāyati* qui n'existe pas ; on a seulement un dérivé nominal v. *stāyát-*, et le trait caractéristique de tout ce groupe étymologique est justement la prédominance des formes nominales.

Les faits védiques ne sont pas unitaires ; l'initiale présente *t-* et aussi *st-*, et le détail de la morphologie diffère, sans être tout à fait inconciliable. On a d'une part *tāyú-*, de l'autre *stená-*, *steyá-* et *stāyú-*, *stāyát-*. Jusqu'à récemment *st-* initial se limitait à l'indien ; mais voici que dans le dialecte iranien (saka) de Tumshuq, assez voisin, mais distinct, du khotanais,

1. Nombreux exemples chez Sieg-Siegling-Schulze, *Tochar. Gramm.*, §§ 113 b, 115.
2. Sieg-Siegling, *Tochar. Sprachreste*, I, 1949, p. 30, frgm. 17 a, l. 8.
3. *Hittitisch*, p. 136.

une forme *ṣṭena-* « vol » apparaît, pareille à skr. *stena-* « voleur »[1]. Ce thème nominal semble donc indo-iranien, comme est indo-iranien par ailleurs le thème *tāyu-*. Mais jusqu'à présent on ne connaît en iranien aucune formation symétrique de véd. *stāyu- stāyat-*. Ce ne doit pas être un hasard, car nulle part hors de l'indien — et le hittite vient maintenant le confirmer — l'initiale *t-* de *tā(y)-* ne comporte un doublet en *st-*. On peut donc se demander si le groupe de *tāyu-* et celui de *stena-* ne seraient pas originairement distincts, quoique assez voisins par le sens pour avoir produit, en indien seulement et d'une manière sporadique, les formes de transition *stāyú-* (VS. XVI 21) *stāyát-* (AV. IV 16, 1 ; VII 108, 1 ; var. *tāyát-*).

Il est à remarquer que le sens des deux formations ne coïncide pas exactement. En védique le *stená-* et le *tāyú-* évoquent des représentations différentes. Véd. *stená-* « voleur » est associé à *ripu-* « fourbe, escroc » (*stenám yáthā ripúm* V 79, 9 ; *stenā́... ripávo* V, 3, 11 ; cf. VI 51, 13), à *vṛ́ka-* « loup » (*stenó vā ... vṛ́ko vā* II 28, 10 ; cf. X 127, 6), à *táskara-* « brigand » (*stenáṃ rāya ... táskaraṃ vā* VII 55, 3). Les barrières n'arrêtent pas le *stená* (X 97, 10). Il est l'objet de déprécations violentes ; le *ripú stená steyakṛ́t* doit disparaître avec sa descendance (VII 104, 10-11) ; on sollicite contre lui la protection des dieux : « que le *stená* n'ait pas pouvoir sur nous ! », *mā́ na stená īṣata* (II 42, 3 ; cf. VI 28, 7 ; VIII 67, 14).

Assez différente est l'image védique du *tāyu-*. Le trait prédominant est qu'il est clandestin : *paśvā́ ná tāyúṃ guhā cátantam* « s'échappant furtivement comme le *tāyú* avec le bétail » (I 65, 1) ; *paśutṛ́paṃ na tāyúm* « comme un *tāyú* voleur de bétail » (VII 86, 5) ; *padáṃ ná tāyúr gúhā dadhānaḥ* « toi, qui, tel un *tāyú*, caches ta trace » (V, 15, 5) ; *ápa tyé tāyávo yathā nakṣatrā yanty aktúbhiḥ* « comme des *tāyu*, ces constellations se dérobent avec les ténèbres » (I 50, 2). Un autre caractère du *tāyu* est son agilité : les Maruts surprennent par leur apparition soudaine, comme des *tāyú* (V 52, 12). Parfois dans la comparaison avec le *tāyú-* il entre quelque humour : le coursier qui remporte tous les prix est poursuivi par les cris de la foule, tel un *tāyú* qui vient de dérober des vêtements, *vastramáthiṃ ná tāyúm* (IV 38, 5) ; « il se hâte

1. Bailey, *BSOAS*. XIII, 1950, p. 667.

sur la steppe, comme un débiteur (devenu) *tāyú-* », *r̥nó ná tāyúḥ* (VI 12, 5 ; cf. X 34, 10). Partout dans le RV, le *tāyu-* est un « larron », terme de comparaison pour évoquer, même à l'occasion d'eulogies divines, un manège subreptice, un cheminement clandestin et agile. Le *tāyu-* n'est nulle part assimilé à un criminel, comme l'est le *stená-*.

Cette représentation du *tāyú-* se confirme et se précise dans les faits avestiques. Ici *tāyu-* est clairement distingué de *hazahan- (hazahvan-)*, auquel il est associé plusieurs fois : le *tāyu* opère furtivement, le *hazahan-* par violence ouverte. Cela est dit en propres termes : *ākå hazaŋuha anākåsə tāyuš* (N. 6 ; 63) « Quand quelqu'un prend le bien d'un autre, il est *hazahan-* s'il le fait ouvertement, *tāyu-* si clandestin ». Le dieu Rašnu frappe et détruit le mieux les deux catégories de malfaiteurs : *ǰaγništa nasišta tāyūmča hazaŋuhanəmča* (Yt XII 7-8). La gradation va de *tāyu* à *hazahvan-* puis à *gaδa* « bandit » (Y. LXV 8) ou *vəhrka* « loup » (Y. IX 21). Le même vol, suivant qu'il est accompli clandestinement ou par violence, de nuit ou de jour, est rapporté à un *tāyu* ou à un *hazahvan* (Vd. IV 1). Parfois le *tāyu* est immédiatement associé au « loup », *vəhrka*, mais c'est pour envisager le cas où l'un ou l'autre dérobe « sans qu'on le remarque » *(a-paitibusti)* quelque élément de propriété (Vd. XIII 10, 40). Autrement le *tāyu* forme une classe assurément inférieure, mais nullement maudite ni même réprouvée. On le voit dans la curieuse hiérarchie descendante énoncée à propos du chien, dans le Vidēvdāt XIII 44 sqq. Le chien, nous dit-on, peut selon le cas être assimilé à l'une des huit catégories d'individus : respectivement prêtre, guerrier, cultivateur, valet, *tāyu-*, puis *disu-* (terme obscur), prostituée, et enfant. Ainsi le *tāyu-* vient après le valet, mais avant la prostituée. Ce que le chien a en commun avec le *tāyu-* est qu'il aime l'obscurité, qu'il circule la nuit, qu'il mange à l'aveuglette et qu'il est peu sûr (*ibid.*, 47).

Les traits de cette description coïncident bien entre les textes védiques et avestiques. L'avestique apporte en plus une détermination plus précise du problème formel et sémantique ensemble. Outre *tāyu-*, nous avons un abstrait *tāya-* « vol (par dérobade) », apparié à *hazah-* « violence », comme *tāyu-* l'est à *hazahvan-*. Le terme survit dans une profession de foi : *us gəuš stuyē tāyāat̰čā hazaŋhat̰čā* « je renonce par serment à voler le bœuf, clandestinement ou par violence »

(Y. XII 2) ; il y a aussi un adjectif *tāya-* « provenant d'un vol » : *tāyåsča* ... *zaoθrå* « oblations dérobées » (P. 22). Mais surtout nous avons dans les Gāthās la forme d'adjectif *taya-* signifiant « caché, secret », comme il ressort de l'opposition avec *āvīšya-* « ouvert, explicite » dans Y. 31, 13 : *yā* .. *āvīšyā yā vā* ... *tayā* « les choses ouvertes ou les choses secrètes ». Ce *taya-*, que Andreas et Wackernagel veulent corriger en *tāya-*[1], nous conserve la forme qui, en indien, a reçu l'initiale *st-* de *stená-* et apparaît comme *stāyát* « moving stealthily » (Bloomfield AV. IV 16, 1).

Si la quantité radicale ne peut être présumée certainement d'après ce fait unique — *taya-* est possible en théorie, *tāya-* mieux appuyé par les autres données —, la clarté de l'emploi gāthique ne laisse rien à désirer : il s'agit des propos tenus ouvertement *(āvīšyā)* ou « en secret » *(tayā)*, non du « vol » comme acte délictueux. C'est la preuve que la notion de « vol » dans le nom d'agent *tāyu-* « voleur », n'est qu'une spécialisation de celle de « conduite clandestine ». Nous remontons ainsi à la préhistoire de cette notion.

Le vieux-perse a peut-être connu ce terme, mais on ne saurait l'affirmer. Il y a un terme en araméen, dans les papyri égyptiens du ve siècle, *typt* (aram. bibl. *tpt-*) désignant un fonctionnaire de police ; la vocalisation et le sens de *ty-* ne peuvent être établis. En moyen-iranien, *tāyu-* est représenté à l'Est : sogd. *t'y-* « voleur », abstrait *t'y'wny* « vol », adv. *č'wn... t'y'yčk'* « à l'insu, à la dérobée » ; khwārizmien *tāh-* « voleur » (de *tāyu-*)[2], khot. *ttāṣ'e* plur. « voleurs ». De bonne heure ce terme a été remplacé à l'Ouest, en pehlevi et en persan, par *duzd* qui s'est généralisé dans les dialectes modernes. Il faut écarter le rapprochement de *tāy-* avec pers. *sitādan*, qui repose sur un thème *stan-*, comme déjà Hübschmann l'avait vu.

La seule considération des faits indo-iraniens permet déjà d'en retrouver le point de départ. Ce sont à l'origine des formations seulement nominales : *tāya-* et *tāyu-*, à analyser comme suffixations en *-ya-*, *-yu-* d'une racine *tā-*, comme v. *pāyú-* : *pā-*[3]. Ces formes dénotent, en tant que nom abstrait

1. *Gött. Nachr.* 1911, p. 10.
2. Henning, *Zeki Velidi Togan'a Armagan*, Istanbul, 1955, p. 432.
3. Autres exemples chez Wackernagel-Debrunner, II, 2, § 287 b.

et nom d'agent, un procès secret, clandestin, notion qui se restreint dans le sens de « vol ; voleur ».

Ce résultat est immédiatement utilisable pour la comparaison. La forme **tā-* de la racine est confirmée par le dérivé **tāti-* attesté à la fois en celtique dans v. irl. *taid, taith* « voleur » et dans v. sl. *tatĭ* « κλέπτης », russe *tat'*. Le slave a en outre nombre de dérivés en *-ye-* issus d'un **tāyo-* nominal, dans l'adverbe v. sl. *taji* « λάθρᾳ, ἐν κρυπτῷ », *tajĭna* « μυστήριον », russe *taj* « en secret », d'où le présent causatif v. sl. *tajǫ tajiti* « κρύπτω », russe *tajit* « cacher ». En slave aussi « cacher » et « dérober » s'associent étroitement.

Il reste à considérer les faits grecs. Dans le présent τητάομαι on a un dénominatif de τήτη « besoin » (Hes.), qui représente à son tour un abstrait **tā-tā-*. Le sens est « frustration » ; τητάομαι signifie en effet « souffrir de frustration », c'est-à-dire « être privé de ce qui a été *dérobé* » ; cf. Soph. *El.* 265 où τητᾶσθαι s'oppose à λαβεῖν, et encore *Œd. Col.* 1200 τῶν σῶν ἀδέρκτων ὀμμάτων τητώμενος ; *ibid.* 1618 τοῦδε τἀνδρὸς... οὗ τητώμεναι. On rapporte aussi à la même famille étymologique l'adjectif hom. τηΰσιος qui est à expliquer à partir d'un adverbe *τηϋ = **tāyu-*. Le sens en est un peu dévié : « décevant, trompeur », à peu près comme dans lat. *frustrā, frustrare* où les idées de tromperie et de privation se mêlent.

A embrasser l'ensemble de ces correspondances, on mesure mieux l'archaïsme de la formation hittite, à laquelle nous revenons maintenant. Le hittite est la seule langue où la racine **tā-* fournit un présent primaire en *-ye-*, dans *ta-a-i-e-iz-zi* < **tāyeti*, d'où dérive l'abstrait *tāyazel* « vol ». On n'a pas jusqu'ici en hittite de correspondant à la forme nominale en *-u-*, i. ir. *tāyu-*, etc. Le thème verbal qui n'a laissé dans les autres langues que des dérivés nominaux comme **tā-ti-*, **tā-tā-*, est encore vivant en hittite, où il produit en outre un dérivé en *-zel*, à l'inverse de ce qui apparaît en slave où le présent *tajiti* est d'origine nominale.

En outre on saisit encore en hittite la transition du sens de « cacher » à celui de « voler ». Il y a d'autres expressions pour « cacher », ainsi *šanna-* ; ou pour « en cachette, secrètement », notamment *duddumili*, *munnanda*, quand on veut dire « (agir) à l'insu de quelqu'un » ou « (tuer quelqu'un) secrètement ». La valeur propre à *tāya-* ressort d'un emploi comme celui-ci, qui est tiré des instructions adressées aux fonctionnaires des temples : « (si vous ne déclarez que la moitié de

la récolte faite sur un champ appartenant au dieu, c'est un péché) ; *nankán* UKÙ-*ŠI imma tāitteni UL-ankán* DINGIR-*LIM-n[i] tāyatteni* « (car) vous le dissimulerez certes à un homme ; mais vous ne le dissimulerez pas à un dieu »[1]. Ici *tāya-* « dissimuler » équivaut à *šanna-* « taire, cacher » (« si vous déclarez la moitié, mais si vous cachez [*anda šannatteni*] l'autre moitié) », mais en même temps, dans ce contexte, *tāya-* veut dire « dérober », et c'est ainsi que le verbe est de bonne heure devenu en hittite un terme juridique, indiquant un délit qu'il fallait nommer et définir exactement. La plupart des exemples du verbe *tāya-* et de son dérivé *tāyazel* se rencontrent dans le Code hittite, et ce n'est pas là un hasard ; les formules abondent du genre de : *takku GUD kuiški tāizzi* ... « si quelqu'un vole un bœuf, etc. » (cf. §§ 19, 57-59, 63-70, 73, 81-83, 91-97, 101 sqq.) ; le verbe s'applique à toutes sortes d'objets : esclaves, animaux, oiseaux, arbres, ustensiles divers. Nous avons ici une des spécialisations les plus anciennes, dans l'ordre juridique, d'un vocable indo-européen, pour désigner le vol par dissimulation ou soustraction. Sur les autres domaines linguistiques cette notion emprunte des expressions variées, secondaires et en général d'extension limitée. Seul l'iranien ancien a spécialisé de la même manière le dérivé nominal *tāyu-* « voleur », mais par un procès indépendant et plus récent.

8. L'adjectif *te-pu-* « petit, négligeable », cf. *tepnu-* « rapetisser, humilier » (cf. p. 25), *tepaweš-* « devenir petit, se raccourcir », a été l'objet de rapprochements qui ne sont exacts qu'en partie, et qui doivent être criblés. Sturtevant y compare skr. *dabhra-* « petit », *dabhnoti* « tromper », gr. ἀτέμβω « léser ». Pedersen reprend skr. *dabhra-* et *dabhnoti* et y ajoute skr. *a-dbhu-ta-* « wunderbar ». Tout cela a passé sans discussion dans le dictionnaire étymologique du sanskrit. Mais ce sont des données inconciliables entre elles. Écartons du débat gr. ἀτέμβω dont le rapprochement fait déjà difficulté pour la forme. A se borner aux faits indiens, on ne peut considérer comme démontrée la relation interne entre *dabhnoti* et *dabhra-*. Dans *dabh-* qui est indo-iranien (av. *dab-*), la notion est celle de « frustrer, endommager » ; entre autres dérivés

1. Ed. Sturtevant, *JAOS*, 54, p. 363 sq. = *Hittite Chrestomathy*, p. 162 (4.21-22).

il faut lui attribuer *a-dbhuta-* proprement « intrompable » ; même formation en *-u-* en iranien dans gāth. *dəbav-* « duper », *ā-dəbaoman-* « tromperie, égarement ». Mais l'adjectif *dabhra-* qui on le notera, n'a pas de contrepartie iranienne, est étranger au sens de *dabh-* et ne peut y être ramené sans artifice. Il signifie « petit, peu nombreux » et s'oppose à *bhūri-* « grand, abondant, nombreux », à *bhūyas-*, à *bahú.* Il est facile de voir que la notion de 'dommage' ou de 'tromperie' en est complètement absente :

bhūridā bhūri dehi no mā́ dabhrám bhū́ry ā́ bhara « ô toi qui donnes beaucoup, donne-nous beaucoup ; non peu *(dabhrám)*, apporte beaucoup ! » (RV. IV 32, 20) ; *dabhrám̐ cid dhi tvā́vataḥ kṛtám̐ śṛṇvé adhi kṣámi* « même une petite action de toi est célébrée sur terre » (VIII 45, 32) ; *dabhrébhiṣ cit sámṛtā haṅsi bhū́yasaḥ* « dans la bataille, même avec peu (d'hommes) tu en frappes beaucoup » (I 31, 6, cf. IV 32, 3) ; *dabhrám páśyadbhyā́ urviyā́ vicákṣa uṣā́* « l'aurore (a incité) ceux qui voient petit à une vue large » (I 113, 5) ; *ási dabhrásya cid vṛdhaḥ* « tu es l'accroisseur même des peu nombreux (ou du petit) » (I 81, 2) ; *mā́ me dabhrā́ṇi manyathaḥ* « ne crois pas que j'ai peu de (poils) ! » (I 126, 7) ; *ná tám̐ jinanti bahávo ná dabhrā́* « ni beaucoup ni peu (d'hommes) ne peuvent le soumettre » (IV 25, 5) ; *dabhrébhir anyáḥ prá vṛṇoti bhū́yasaḥ* « l'autre, avec peu (d'hommes), en repousse beaucoup » (VII 82, 6) ; *yó dabhrébhir hávyo yaś ca bhū́ribhiḥ* « celui que peu et celui que beaucoup doivent invoquer » (X 38, 4) ; *ripú stená steyakṛ́d dabhrám etu* (X 104, 10) « que le fourbe, le voleur, celui qui commet le vol, qu'il aille disparaissant » (litt. « à l'amoindrissement »).

Voilà tous les exemples de *dabhrá-* pour le Rg Veda ; aucun ne laisse apparaître de relation avec *dabh-* « tromper, frustrer ». Seule est à retenir la notion de « petit, peu nombreux », généralement dans l'acception la plus concrète. Nous conclurons qu'il faut séparer *dabhrá-* de *dabh-* et reconnaître ici deux thèmes distincts. Il n'est probablement pas fortuit que l'iranien, qui a le correspondant de *dabh-*, ne connaisse pas pas *dabhra-;* la distribution dialectale de l'adjectif *dabhrá-* ne coïncide donc pas avec celle du verbe *dabh-*. On voit maintenant un second indice de l'absence de toute relation entre *dabhrá-* et *dabh-* dans le fait que le hittite qui n'a pas de correspondant étymologique de skr. *dabh-*, en fournit un pour *dabhrá-* et avec le même sens ; c'est *tepu-*. Les conditions

de la graphie suggèrent déjà que *te-pu-* a pour deuxième syllabe *-bu-* plutôt que *-pu-;* une lecture *debu-* a donc grande probabilité. Pour la morphologie, la relation de hittite *debu-* à skr. *dabhra-* sera celle, bien établie, d'av. *nasu-* à gr. νεκρός, de v. *ṛjú-* à *ṛjrá-*, etc. Or h. *te-pu-* signifie aussi « petit, peu nombreux ». La correspondance des formes s'accorde avec la distribution dialectale. Le hittite seul a un adjectif comparable à skr. *dabhrá-* et qui s'emploie pour les mêmes notions, même dans le présent *tepaweš-* : « ma parole s'amoindrit, devint rare *(tepawešta)* ». Comme on a vu que en indien *dabhrá-* n'a pas de rapport avec *dabh-* « tromper », il n'y a pas lieu d'être surpris que les langues qui ont l'un, n'aient pas nécessairement l'autre.

9. Le verbe hittite *tar-* est traduit « dire ; nommer ». On voit, au participe *tarant-* « dit ; promis ; engagé », que le sens de *tar-* a dû être plus spécifique, il doit indiquer un type d'énonciation particulière, comportant engagement. Dans le Code, *tarant-* se dit de la « (jeune fille) promise ».

Nous nous proposons de montrer que ce verbe se rattache étymologiquement à un ensemble de formes grecques qui peuvent se grouper autour du présent τορέω. Mais les données doivent d'abord être précisées en grec même ; cet examen préliminaire, on le verra, est indispensable pour rétablir les formes grecques dans leur sens exact et dans leurs relations. Nous commençons donc par les étudier pour elles-mêmes.

Le présent τορέω est, selon l'avis de tous les dictionnaires, affecté de deux sens : « percer » (Hom.) et par métaphore « proclamer d'une voix perçante, proclaim in shrill piercing tones » (Liddell-Scott-Jones). Cette définition double vaut aussi pour l'adjectif τορός : « piercing, thrilling » (non attesté) et aussi « clear, distinct, plain » (LSJ). Il est évident que cette filiation de sens a été posée en fonction d'un rapprochement entre τορέω τορός τορῶς et la famille de τέρετρον τορεύω, etc., admis aussi par les étymologistes (Boisacq 976, 977).

Dès qu'on le vérifie dans le détail des emplois, un pareil rapprochement se révèle impossible. Il suffit de parcourir les exemples pour discerner la confusion qui se perpétue dans la lexicographie de ces mots au nom d'une fausse étymologie. Disons d'emblée que l'article τορέω des dictionnaires contient deux verbes distincts, qui n'ont entre eux de rapport d'aucune sorte et qu'il faut absolument séparer.

Il y a bien un présent homérique τορέω, avec ou sans préverbe, dont le sens est « percer ». L'emploi ne prête pas au doute, et l'acception, toute matérielle, ne varie pas : οὐδ' ἔτορε ζωστῆρα « il ne put percer (de sa lance) le ceinturon » (Λ 236) ; πυκινὸν δόμον ἀντιτορήσας « ayant fait brèche dans le palais » (K 267) ; μέγαν δόμον ἀντιτορήσων (h. Herm. 178) ; ἀντιτοροῦντα δόμους (*ibid.* 283) ; αἰῶν' ἐξετόρησεν (*ibid.*, 42) ; δι' αἰῶνας τετορήσας « transperçant la moelle » (*ibid.*, 119). Ce présent τορέω « percer » se range dans le groupe de τείρω, τέρετρον, lat. *terebra*, etc.

Tout différent est le τορέω qu'on a accoutumé de traduire « clamer d'une voix perçante ». A vrai dire les formes de ce verbe sont si rares et peu assurées qu'il faut plutôt étudier l'adjectif dont il dérive, τορός. Celui-ci signifierait « perçant, pénétrant », et τορῶς, « d'une manière pénétrante », appliqué d'abord à la voix. Mais cette traduction dérive d'une fausse étymologie. On a voulu accommoder τορός au sens de hom. τορέω, ce qui ne convient nullement : τορός ne qualifie jamais quelque chose de « perçant » et n'est jamais dit d'un cri, animal ou humain, ni d'un bruit. Il signifie en réalité « clair, exact » pour qualifier un discours, une prédiction, une explication.

En voici une liste d'emplois, qui est exhaustive pour Eschyle et qui doit être à peu près complète pour la langue ancienne. Nous avons rectifié chaque fois la traduction : τορῶς ταῦτ' ἴσθι « sache cela clairement » (Emped. 23, 11) ; τοροῖσιν ἑρμηνεῦσιν — ἑρμηνέως τοροῦ δεῖσθαι « un clair interprète » (Esch. *Ag.* 616, 1062) ; τορὸν ἄγαν ἔπος « un trop clair oracle » (*id.* 1162) ; τορὸν ... ἥξει « (l'avenir) se réalisera clairement » (*id.* 253) ; οὐκ οἶδεν οὐδεὶς ὥστ' ἀπαγγεῖλαι τορῶς « personne n'est assez certain (de son sort) pour en parler clairement » (*id.* 632) ; ὡς τορῶς φράσαι « pour parler clairement » (*id.* 1584) ; ἦ τορῶς λέγω ; « parlé-je clairement ? » (*id.* 269) ; 'Αγαμέμνονος γυναικὶ σημαίνω τορῶς « je l'annonce clairement (et non « à grands cris » Mazon) à la femme d'Agamemnon » (*id.* 26) ; τορὸς ... ὀνειρόμαντις « le clair prophète des songes » (*Choeph.* 32)[1] ; φήμης ὑφ' ἧς ἤγγειλαν οἱ ξένοι τορῶς « ce qu'annoncent clairement ces étrangers »

1. Tel est le texte de l'éd. Budé. Je ne sais quelle est la validité philologique de la citation τορὸς φόβος « thrilling fear » donnée par Lidd. Sc. sous la même référence (*Choeph.* 32).

(*id.* 741) ; τορῶς λέγουσαι « en disant clairement » (*Suppl.* 196) ; βραχὺς τορός θ' ὁ μῦθος « mon discours sera bref et clair » (*id.* 274) ; πρέπει κήρυκ' ἀπαγγέλλειν τορῶς ἕκαστα « il faut qu'un héraut rende compte clairement de tout » (*id.* 931) ; οἶσθα σημῆναι τορῶς ; « peux-tu le dire clairement ? » (*Pers.* 479) ; ἀλλά μοι τορῶς τέκμηρον « révèle-moi clairement » (*Prom.* 604) ; λέξω τορῶς σοι πᾶν ὅπερ χρῄζεις μαθεῖν « je te dirai clairement tout ce que tu désires apprendre » (*id.* 609) ; τὸ λοιπὸν ἄλγος προὐξεπίστασθαι τορῶς « savoir d'avance clairement ce qui reste à souffrir » (*id.* 699) ; μακροῦ λόγου δεῖ ταῦτ' ἐπεξελθεῖν τορῶς « il me faudrait un long récit pour dire cela clairement » (*id.* 870). — Sophocle n'emploie pas τορός ni τορῶς. Chez Euripide : πότερ' ἐμᾷ δεσποίνᾳ τάδε τορῶς ἐς οὖς γεγωνήσομεν πόσιν « révélerons-nous clairement aux oreilles de ma maîtresse ces choses sur son mari ? » (*Ion* 696). En attique, l'emploi, rare d'ailleurs, se modifie un peu dans des liaisons nouvelles : τορός est dit de la « clarté » des décisions, indice de caractère : τὰ τοσαῦτα πάντα τορῶς καὶ ὀξέως διακονεῖν « il sait s'acquitter de ces tâches avec netteté et vivacité » (Plat., *Théét.* 175 e) ; τὸν τορώτατον τῶν εἰρένων « (on choisit pour commander aux enfants) le plus net (= décidé) d'entre eux » (Xen., *Lac.* II 11).

On peut mieux apprécier maintenant l'unique exemple certain du présent dénominatif τορέω. Il est chez Aristophane : ὑπὸ τοῦ Διὸς ἀμαλδυνθήσομαι | εἰ μὴ τετορήσω καὶ λακήσομαι « Zeus m'anéantira si je ne le proclame pas clairement et d'une voix éclatante » (*Pax* 381). La traduction « proclaim in shrill piercing tones » (LSJ) est inexacte. Nous avons ici la garantie du scholiaste qui rend τετορήσω par κατείπω et qui ajoute : τορῶς γὰρ σαφῶς καὶ ἀκριβῶς · ἐπίτηδες δὲ τραγικαῖς λέξεσιν ἐχρήσατο τῷ τετορήσω καὶ λακήσομαι. En effet le poète emploie ici des termes « tragiques » dans leur sens propre : τετορήσω vise la clarté de l'énoncé, λακήσομαι le mode de diction propre aux hérauts (Eur. *IT* 461) ou aux oracles (Soph., *Trach.* 824 ; Ar., *Pl.* 39). La liaison même des deux verbes doit faire restituer à τετορήσω le sens de « proclamer clairement », en conformité avec celui de τορός.

Un second exemple, chez Aristophane aussi, impliquerait cette fois un présent τορεύω au sens de « sing a piercing strain » (LSJ), mais le texte n'est même pas assuré : τόρευε πᾶσαν ᾠδήν (*Thesm.* 986) ; Bentley a conjecturé τόρνευε. Estienne le rend « τορῶς λέγε « facio τορόν, i.e. clarum et perspicuum. Clare et perspicue explico ». Cet exemple douteux pourrait s'expliquer,

si le texte est sûr, par τορεύειν « ciseler » ; il reste en tout cas étranger à τορέω et n'a aucune relation avec τορός.

Il apparaît donc qu'on doit reconnaître en grec deux familles lexicales indûment confondues jusqu'ici. D'une part τορέω « percer » dont les relations étymologiques, bien visibles, ne nous retiendront pas.

De l'autre l'adjectif τορός (-ῶς) « clair », avec le présent dénominatif — rare — τορέω. C'est là une qualification du discours, de la prédiction : τορὸς μῦθος, τορὸν ἔπος, τορῶς λέγειν, σημαίνειν, ἀγγέλλειν, γεγώνειν, parfois εἰδέναι. On doit donc restituer une racine **ter-* (**tor-*) non encore reconnue, avec le sens de « définir clairement, prononcer avec exactitude ». Le grec à lui seul en est un garant suffisant.

Mais le hittite le rejoint maintenant. On voit mieux à présent la relation des termes grecs avec le verbe hittite *tar-* « parler (avec autorité) ; promettre ; dénommer », qui supplée en quelques-unes de ses formes le verbe différent *te-*[1]. Le participe *tarant-* désigne la « promise » (en mariage) ». Ce n'est donc pas simplement « dire » ; A. Götze voyait avec raison dans *tar-* (*taršk-*) « eine bestimmte, feierliche Art des Sagens : « erklären, verkünden » [2]. Outre *taršk-*, on a un dérivé dans *tariya-* et aussi *tariyanu-* « proclamer ; invoquer ». Les conditions de l'emploi rapprochent hitt. *tar-* de gr. τορός qui qualifie généralement, comme on l'a vu, un discours touchant l'avenir, annonce ou prédiction. Ce rapprochement s'étend au baltique et au slave avec lit. *tariù tar̃ti* « dire », v. pruss. *tārin* acc. sg. « voix », auquel répond russe *torotórit'* « bavarder », représentants plus tardifs, de sens moins bien défini, néanmoins assurés. Ainsi le hittite seul conserve le verbe primaire ; en grec il est attesté par un dérivé nominal τορός, en baltique par un présent en **-ye-*. On ne peut douter de l'antiquité de la forme hittite, dans un type d'expression qui est appelé à se renouveler souvent et partout, mais que l'usage de certaines formulations traditionnelles peut aussi préserver du changement.

10. Hittite *tuzzi(ya)-* a depuis longtemps été rapproché du groupe de lit. *tautà* « peuple, nation », got. *þiuda*, v. isl. *túath* « peuple », osque *touto* « civitas ». C'est là une étymologie de

1. Sommer, *Heth. akk. Bilingue*, p. 192.
2. *Madduwattaš*, p. 114.

grande portée : le hittite conserverait donc une désignation de caractère social en commun avec l'indo-européen occidental. A la fois l'âge et la répartition dialectale du terme devraient être alors reportés beaucoup plus haut. Les dictionnaires étymologiques enseignent déjà ce rapprochement, qui est certainement tentant. Mais à l'examen de sérieuses difficultés apparaissent, qu'il faut mettre en lumière.

Ce qui fait le prix du terme **teutā* représenté dans les langues occidentales est : 1° l'identité du suffixe *-*tā*- dans toutes les formes historiques ; 2° l'identité du dérivé spécifique pour désigner le chef de la communauté : **teutano*-, dans got. *þiudans* « roi », fém. illyrien *Teutana* « reine ». Saussure avait bien marqué l'importance de ce procédé de dérivation, dans son cadre dialectal et pour le sens très spécifique qu'il exprime[1]. Enfin on remarquera que **teutā* est un nom de la totalité sociale, non celui d'une classe ou d'une fraction : il couvre l'ensemble des membres de la communauté ethnique et linguistique, le peuple et même le pays.

Quand on étudie hitt. *tuzzi*- par rapport à cette définition de **teutā*-, on est frappé des différences qui vont s'approfondissant à mesure qu'on l'analyse plus exactement. Pour la phonétique, *tuzzi*- suppose **tuti-;* le **tut-ti*- posé avec réserve chez Pokorny *Wb*. 1085 est fictif, et probablement impossible ; une géminée se serait conservée. Ce thème **tuti*- ne semble comporter aucune diphtongue radicale, d'après la graphie constante *tu-uz-zi*-. Que peut représenter **tuti*- dans la morphologie hittite ? Est-ce un abstrait en *-ti-?* Mais il faudrait justifier ce suffixe. En indo-européen *-*tā*- et **ti*- ne permutent pas. En outre un trait important du hittite est que le suffixe *-*ti*- d'abstraits y est inconnu. Le postuler ici serait une pétition de principe, car l'existence d'une racine **tu*- ne peut davantage être établie. Or les suffixes nominaux se caractérisent en hittite, même à l'état de survivances, par la clarté de la formation : par exemple *-*ter*- des noms d'agents, quoique très faiblement représenté, est indubitable. On ne peut donc isoler à coup sûr un suffixe *-*ti*- dans *tuzzi*- ni un suffixe *-*tyo*- dans *tuzziya*. C'est dire que *tuzzi*- reste inanalysable, et que déjà pour la forme le rapprochement avec **teutā*- ne se laisse pas démontrer.

1. *Cours de linguistique générale*², p. 309.

L'écart est plus grand encore pour le sens. De l'avis général, *tuzzi-* signifie « armée ». C'est un terme exclusivement militaire, qui n'a jamais aucune acception sociale. On sait que, tout à l'inverse, **teutā-* dénomme en indo-européen occidental le « peuple » entier, mais jamais le peuple en armes, ni l'armée, non plus d'ailleurs qu'aucune fraction particulière de la société. Étant donné l'antiquité du vocable hittite, on devrait admettre que i. e. *teutā* « peuple » aurait d'abord signifié « armée », sens qui néanmoins n'aurait laissé nulle part de traces. Une pareille filiation historique serait hautement improbable. Il y a plus. Nous avons raisonné comme si hittite *tuzzi-* signifiait seulement « armée » et comme si ce sens était à confronter avec celui de i. e. **teutā*. C'est là une simplification abusive. En réalité *tuzzi-* signifie non « armée », mais d'abord « camp », et il faut mettre 'camp' en premier dans l'ordre des emplois. On en a deux preuves internes. L'idéogramme de *tuzzi-* est KARAŠ (écrit KI.KAL.BAD) « camp », qui a donné akkad. *karāšu* « camp », et qui forme l'expression BÀD KARAŠ « camp fortifié » (avec BAD « mur »). De plus le verbe dénominatif *tuzziya-* signifie exclusivement « camper ». De fait *tuzzi-* comme « camp » est bien attesté, ainsi dans la locution *tuzziyuš* (ou KARAŠ .HI.A) *huittiya-* « castra movere ». Le hittite permet donc une reconstruction interne du sens. Il faut partir de *tuzzi-* au sens de « camp », avec son présent dérivé *tuzziya-* « camper » ; c'est par un développement secondaire que *tuzzi-* veut dire aussi « armée ». Cette ligne d'évolution a des parallèles en maintes langues : gr. στρατόπεδον « camp » est pris aussi, dès Hérodote, comme « armée » ; all. *Lager* « camp » a pour correspondant néerl. *leger* « armée » ; turc *urdu* « camp » veut dire aussi « armée avec ses équipages » (d'où notre *horde*). Du reste fr. *camp* au sens d'armée est courant au XVIIe siècle. On voit le passage de « camp » à « armée campée », puis « armée » ; mais non de « armée » à « camp ».

Ainsi pour une comparaison d'ordre étymologique, seul le sens de « camp » est à retenir. Dès lors les possibilités de rapprochement entre hitt. *tuzzi-* « camp » et i.e. **teutā-* « peuple » deviennent si faibles qu'il vaut mieux ne plus alléguer h. *tuzzi-* comme vestige d'une organisation sociale de date indo-européenne. C'est dans le vocabulaire militaire du hittite que *tuzzi-* doit être replacé, et ce vocabulaire ne contient guère d'éléments indo-européens communs.

11. Le sens de *tarku(wāi)-* est maintenant établi comme « danser » ; ou plus exactement, la « danse » pouvant comprendre des mouvements très variés, *tarku(wāi)-* doit signifier d'abord « tournoyer, pivoter ». On le voit à l'emploi du participe *tarkuwant-* pour « (un regard) égaré, (les yeux) qui roulent », confirmant l'acception secondaire de *tarkuwāi-* « se démener, tourner frénétiquement ». On peut alors comparer koutch. *tärk-* « tourner, tordre », skr. *tarkú-* « fuseau », *niṣ-tarkyà-* « détordable », et probablement lat. *torqueō*, etc. Le présent hittite a, selon les formes fléchies, un thème *tarku-* (3e sg. *tarkuzi*) ou un thème *tarkuwā(i)-* mais ce dernier n'apparaît pas nettement ; l'infinitif *tarkuwar*, les formes de 3e pl. prés. *tarkuwanzi*, prét. *tarkuwēr* peuvent se rattacher aussi bien à *tarku-*. Faute d'autres dérivés, on ne décidera pas si *tarku-* représente /*tarku-*/, formellement identique à skr. *tarku-*, donc (à la rigueur) dénominatif, ou /*tarkʷ-*/ avec vocalisation de l'élément labial devant consonne comme dans *nekuzzi*, *nekutat* « il fait (fit) nuit ».

12. Un verbe *up-* « monter (à l'horizon) » énonce l'apparition des astres au ciel : ᴰUTU-*uš upta* « le soleil parut ». Une racine pareille appartient certainement au fonds le plus ancien. On n'aurait pas cru possible de démontrer, sans ce témoignage, que les adverbes ou prépositions **upo*, **uper* indiquant le mouvement « de bas en haut » se rattachent à une racine verbale, de même que skr. *tiras-*, lat. *trāns*, etc., à **ter-* « traverser » ou **peri* **pro*, etc., à **per-* « franchir ». Cependant, comme la voyelle de **up(o)-* n'a jamais d'alternants, le verbe hittite *up-* est probablement issu d'une particule. La classe des particules indo-européennes recèle probablement d'autres vestiges ou amorces de racines disparues.

13. Hitt. *wappiya-* « aboyer » est encore sans étymologie. Faut-il lui en chercher une par les voies traditionnelles ? N'est-il pas évident que *wappiya-* est dérivé d'une onomatopée « *wap* » ? Les verbes de ce sens se ressemblent en maintes langues, sans coïncider exactement. Ainsi français *japper* est de même nature. Cela n'exclut pas pour hitt. *wappiya-* un rapport possible avec des verbes désignant ailleurs des cris ; par exemple v. sl. *vŭpiti* « βοᾶν, κράζειν », russe *vopit'* « vociférer, se lamenter », peut-être formé de deux onomatopées **u-pi-* conjointes, sans écarter lette

ūpēt « crier » (oiseaux de nuit). Il n'y a aussi qu'une différence de sonorité, dans l'occlusive médiane, qui sépare hitt. *wapp-* (pris comme [*wap-*]), de got. *wopjan* « φωνεῖν, βοᾶν ». Mais tout cela peut représenter des créations indépendantes et successives aussi bien qu'un modèle hérité.

14. Le terme *obryza* et la métallurgie de l'or[1]

Dans le vocabulaire technique commun au grec et au latin, le mot gr. ὄβρυζα, lat. *obrussa*, n'est pas assez attesté pour que les philologues y aient prêté grande attention. Il n'obtient dans les dictionnaires que d'assez maigres notices[2] et n'y est guère commenté. En revanche les spécialistes, rares il est vrai, de la métallurgie ancienne ont depuis longtemps reconnu l'importance du terme : il désigne la « coupellation », procédé qui servait à dégager l'or de son minerai ou à en éprouver la pureté.

C'est seulement à l'or que le terme s'applique[3]. En grec les formes sont assez tardives. On cite χρυσοῦ βρύζης (pour ὀβρύζης avec élision de ὀ- après -οῦ) dans l'Édit de Dioclétien sur les tarifs[4], les dérivés ὄβρυζος dans les expressions χρυσίον ὄβρυζον, χρυσοῦ νόμισμα ὄβρ(υζον) (Pap. ive-vi^e s.) et ὀβρυζιακός (Pap. v^e-vi^e s.). Ces formes ont passé directement en latin à basse époque à partir du ive siècle et sont transcrites par *obry̆za* (d'où *obry̆zātus*) et *obry̆ziacus* pour qualifier l'or éprouvé et déclaré pur ; cf. Cod. Théod. VI 13 *auri obryza;* 12. 6. 12 *massa obryzae*, etc., et d'autres exemples chez Du Cange[5]. Mais *obryza* n'est en réalité qu'un rajeunissement savant du mot qui existait depuis des siècles en latin ;

1. Ces pages ont paru dans la *Revue de Philologie*, 1953, 122-126. Nous les reproduisons avec diverses additions.

2. Il ne figure même pas dans le dictionnaire de Bailly !

3. La documentation est réunie dans les articles de E. Babelon, *obryzum*, et de Ardaillon, *metalla* du *Dict. des Ant.* III, 1863 et IV, 141 ainsi que chez Vittinghoff, *RE*, XVII 2, p. 1741. Pour le principal, il faut toujours recourir à H. Blümner, *Technologie*, IV, p. 130 sq., résumé par le même auteur dans l'art. *Gold* de *RE*, p. 1568-9. Cf. aussi M. Rosenberg, *Gesch. der Goldschmiedekunst*, I, 1910, p. 25 sq.

4. Fragment d'Élatée édité d'abord par P. Paris, *BCH*, 1885, p. 237, ll. 35-36.

5. Plus tard encore, ce terme a passé en arabe où il prend la forme *ibriz* « (or) pur », et de l'arabe au persan.

il apparaît dans la langue classique sous la forme *obrussa.* On le trouve déjà dans un emploi métaphorique chez Cicéron : *adhibenda tamquam obrussa ratio, quae mutari non potest* (*Brut.* 258). Outre une définition chez Pline, qui sera citée plus loin, nous le connaissons dans l'expression technique *aurum ad obrussam* qui accompagne d'autres désignations spécifiques chez Suétone (*Ner.* 44) : *exegit... nummum asperum, argentum pustulatum et aurum ad obrussam* « il exigea des espèces neuves, de l'argent pur[1], de l'or éprouvé » ; on peut considérer comme une variante *reticulus aureus ex obrussa* (Petr. 67). Dans une acception imagée, les moralistes l'emploient au sens d'« épreuve » : *animi obrussa ; — argumenta ad obrussam exigere* (Sen., *de clem.*, I, 1, 6 ; *nat. quaest.*, IV, 5, 1 ; *epist.*, 13, 1).

Bien que gr. ὄβρυζα apparaisse sensiblement plus tard, on ne saurait douter qu'il soit l'original de lat. *obrussa.* La forme l'indique clairement : le -ζ- y est rendu par *-ss-* comme dans les emprunts préclassiques : cf. μᾶζα > *massa ;* κωμάζω > *comissor* et les présents en -ίζω > *-isso*[2]. C'est dire que ὄβρυζα a été d'usage courant bien plus tôt qu'il n'est attesté. Si la tradition latine nous renseigne un peu mieux sur le sens du mot, c'est pour la forme grecque seule que la question d'origine se pose.

Cette origine est déclarée inconnue[3]. Il n'y a en effet aucune forme comparable dans les autres langues indo-européennes. Et comme ὄβρυζα dénote une opération métallurgique qui n'a pu être pratiquée que dans certaines régions, c'est *a priori* un mot d'emprunt, dont la provenance reste à déterminer.

Il faut commencer par préciser le sens du mot. La traduction donnée partout de ὄβρυζα et *obrussa* par « épreuve de l'or » suffit certes à une interprétation globale, mais manque de rigueur. On peut seulement alléguer qu'elle a Pline pour

1. L'expression technique *argentum pustulatum*, qui n'est pas signalée dans les dictionnaires étymologiques, s'explique par Aristote, *Probl.* 936 B 25 : l'argent mêlé au plomb 'fait des bulles' (ἐκπαφλάζει) quand il est purifié au feu : ποιεῖ δὲ και τὸ ἀργύριον ταὐτὸ (sc. ἐκπαφλάζει), καὶ τοῦτο καθαιρόμενον.

2. Sur ces caractéristiques des plus anciens emprunts faits par le latin au grec, cf. M. Leumann, *Kleine Schriften*, 1959, p. 156 sq., qui y inclut aussi gr. ὄβρυζα> lat. *obrussa* (p. 165, 172).

3. J. B. Hofmann, *Lat. Et. Wb.*, s. v. ; mais voir maintenant Ernout-Meillet[4], s. v.

garant. Cherchant pourquoi l'or est si estimé, Pline en donne, entre autres, cette raison que le feu, loin de le détruire, augmente sa valeur et fait même la preuve de sa pureté : *quin immo quo saepius arsit, proficit ad bonitatem. Aurique experimentum ignis est, ut simili colore rubeat ignescatque et ipsum; obrussam vocant* (XXXIII, 59). On désignait donc par *obrussa* l'opération consistant à porter l'or à l'incandescence pour le purifier. D'où l'on tire la définition *obrussa* = « experimentum auri ». C'est en substance ce que disent aussi les scholiastes grecs qui traitent ὄϐρυζος comme adjectif : χρυσίου ἀπέφθου, πολλάκις ἑψηθέντος ὥστε γενέσθαι ὄϐρυζον (Schol. Thuc., II, 13) ; ὄϐρυζον, χρυσίον τὸ πολλάκις ἑψητόν, τὸ καθαρώτατον (Soud.). Mais ces notices attestent seulement que le sens précis du terme s'était effacé. On peut présumer qu'il a eu une signification plus étroite et plus concrète et que, comme dans tout procès technique complexe, la dénomination a été tirée ici d'un élément caractéristique de l'opération.

Pour la mieux définir, nous avons intérêt à savoir comment elle se déroulait. Agatharchides de Cnide, qui en 170 av. J.-C. avait visité les mines d'or égyptiennes, nous a laissé une description détaillée des procédés employés par les fondeurs d'or. Diodore s'en inspire étroitement en traitant du même sujet. Selon Agatharchides, on enfermait le minerai, mélangé à une certaine proportion de plomb, de sel, d'étain et de son d'orge, dans un vase d'argile qu'on bouchait hermétiquement, et on le soumettait dans un four à une cuisson qui durait cinq jours et cinq nuits sans interruption : οἱ δὲ [ἑψηταὶ] λάϐοντες μέτρῳ τε καὶ σταθμῷ τὸ συνηγμένον εἰς ἄγγος κεραμεοῦν ἐνέϐαλον καὶ μίξαντες κατὰ λόγον τοῦ πλήθους μολίϐδου βῶλον καὶ χόνδρους ἁλῶν καὶ κασσιτέρου βραχὺ καὶ κρίθινον πίτυρον, κἄπειτα ἐπίθεμα καλῶς ἡρμοσμένον καὶ πάντοθεν χρίσαντες ἕψουσιν ἐν καμίνῳ πένθ' ἡμέρας καὶ τὰς ἴσας νύκτας, οὐδὲν διαλείποντες[1].

La méthode de ces fondeurs a été analysée par un auteur moderne, T. A. Rickard, qui la transpose ainsi dans les termes de la technique d'aujourd'hui : « Une fois séparé de sa gangue, l'or était recueilli et pesé méticuleusement ; puis on le mettait dans des creusets d'argile dont le couvercle était soigneusement luté avant d'être placé dans le four.

1. Agatharch. 28 ap. *Geogr. Gr. Min.* I, p. 128, où est reproduit aussi le texte très voisin de Diod. III 14.

Pour affiner l'or, on y ajoutait du plomb qui sert de scarificateur, du sel comme fondant et du son d'orge, agent réductif. L'étain devait servir à durcir l'or. Le creuset et son contenu étaient exposés pendant cinq jours à un feu ardent, après quoi l'or seul restait, un peu réduit de volume. Il contenait de l'étain. Les autres éléments avaient été absorbés par l'argile du creuset »[1].

Ce procédé était employé partout où on travaillait l'or. Quels que fussent les ingrédients ajoutés au minerai, c'est dans des vaisseaux d'argile que l'or était soumis à l'action du feu. Ainsi en Espagne, au dire de Pline, on affinait l'or dans des creusets faits d'une terre blanche pareille à l'argile et nommée *tasconium*, qui seule supportait la cuisson : *catini fiunt ex tasconio. Hoc est terra alba similis argillae. Neque enim alia flatum ignemque et ardentem materiam tolerat* (XXXIII, 69). Eustathe confirme, à propos des χόανοι d'Homère (Il., 18, 470), qu'on se servait de vases de terre en Grèce pour fondre les métaux : ἰστέον δὲ ὅτι χόανοι τὰ φυσώμενα ἀγγεῖα ἐν οἷς αἱ ὕλαι τήκονται, ἃ παρ' ἡμῖν ἐστιν πήλινα[2]. Et c'est encore dans des creusets d'argile poreuse qu'aujourd'hui s'effectue la coupellation.

Ces données suggèrent une définition plus précise du sens premier de ὄϐρυζα. Si l'on considère que l'instrument essentiel de la coupellation est la « coupelle » même, on est conduit à penser que ὄϐρυζα désignait proprement ce « vase d'argile » (ἄγγος κεραμεοῦν, Agatharch.) où s'accomplissait la fusion de l'or. Ce sens rend compte au mieux des emplois du mot en grec et en latin. Le χρυσὸς (ὀ)ϐρύζης de l'Édit de Dioclétien est littéralement « de l'or de coupelle » et cette expression a entraîné χρυσὸς ὄϐρυζος, ὀϐρυζιακός où l'adjectif a pris naturellement le sens de « pur, fin ». En latin *aurum ad obrussam* « or éprouvé » s'explique comme *aurum ad obrussam (exactum)*, selon les termes même que Sénèque emploie, *argumentum ad obrussam exigere;* et la locution *aurum ad obrussam* se traduira à la lettre comme « or passé à la coupelle, soumis au creuset ». On observera en outre que la valeur métaphorique de *obrussa* est exactement celle que *creuset* et même *coupelle* ont prise en français. Tout comme Sénèque parle de

1. T. A. Rickard, *L'homme et les métaux*, tr. fr., p. 88.

2. L'expression χρυσὸς ἄπεφθος « or épuré » (de ἀφέψω), qui est déjà chez Hérodote, suppose la même technique du creuset.

obrussa animi, J.-J. Rousseau peut écrire : « Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité[1] ». L'image se développe spontanément à partir d'une technique qui elle-même reçoit, dans les deux langues, le nom du vase où s'affine le métal. L'anglais offre, avec *test*, la même image : *test* « essai, épreuve » a désigné d'abord l'« épreuve » des métaux précieux ; ce n'est pas autre chose que l'a. fr. *test* « vase d'argile (pour l'essai des métaux) ». Étant donné que le principe de l'opération n'a pas changé, il semble au moins probable que si le terme *cupella* a remplacé *obrussa*, c'est qu'il en continuait la signification. Tout cela nous paraît donner consistance à l'idée que ὄϐρυζα, dans la langue qui l'a fourni au grec, désignait un *vase* d'un type approprié à l'usage que les fondeurs d'or en faisaient. On sait au surplus que peu de termes voyagent aussi aisément d'une langue à l'autre que les noms de vases ou de contenants. On dispose ainsi d'une donnée plus précise pour déterminer la nature de l'emprunt.

Quant à la source de cet emprunt, rien n'est dit encore. Il faut d'abord éliminer certaines possibilités auxquelles on penserait. L'origine égyptienne affirmée par un glossateur grec tardif (τὴν παρ' Αἰγυπτίοις λεγομένην ὄϐρυζαν, *Gloss. med. Lat.*) est sans fondement. Selon une obligeante communication de M. J.-J. Clère, il n'y a en ancien égyptien aucun mot ou groupe de mots qui puisse être avec vraisemblance rapproché de *obryza*. Le mot égyptien qui sous l'Ancien Empire désigne le creuset, *bd*, *bd'* ou *bǧ*, *bg'*, est loin de la forme grecque[2]. Nous n'avons pas non plus la moindre preuve que le mot provienne du lydien, malgré la célébrité du Pactole et des orfèvres lydiens.

Mais par delà les langues immédiatement voisines et à travers un long espace de temps, nous mettrons gr. ὄϐρυζα en rapport avec le mot hittito-hurri *ḫubrušḫi*. Ce mot est bien connu dans les rituels hittites et hurri où il est écrit DUG *ḫu-u-ub-ru-uš-ḫi*, et aussi, en contexte hurri, *ḫu-u-ub-ru-uš-ḫi-ni*, *ḫu-u-ub-ru-u-ḫi*[3]. Le déterminatif DUG garantit d'emblée qu'il

1. *Rêveries du promeneur solitaire* (Première promenade).

2. On notera en outre que, selon Lucas, *Ancient Egyptian Materials and Industries* (3d ed. 1948), p. 262-263, « gold was not purified or refined in any way until about the Persian period (525 to 532 B. C.), though the Egyptian records mention fine gold ».

3. Cf. C. G. von Brandenstein, *ZA*, NF. XII, 1940, p. 88. Les références aux textes sont réunies par J. Friedrich, *Rev. Hitt. et asian.*, VIII, 1947-8, p. 18.

s'agit d'un vase ; *ḫubrušḫi* désigne en effet un récipient d'argile qui servait aux libations dans les cultes hurri et hittite. La structure de la forme *ḫubrušḫi* indique son origine hurri : c'est un dérivé en *-šḫi* (cf. *aḫru-šḫi*, autre récipient cultuel) de *ḫabur-* ou *ḫubur-* « terre », attesté en hurri même. C. G. von Brandenstein en infère avec raison que *ḫubrušḫi* doit signifier littéralement « Irdenes (Gefäss) ». On le rend aujourd'hui par « terrine »[1]. Quant aux conditions phonétiques de l'emprunt, quiconque est un peu familiarisé avec le problème des laryngales asianiques n'y verra pas de difficulté sérieuse. En donnant au *h* sa valeur phonétique approximative, on obtient pour *ḫubrušḫi* une restitution telle que *'ubrus'i*, toute voisine de ὄϐρυζα. Au surplus, dans l'intervalle — un millénaire environ — qui sépare les deux mots, le terme a dû cheminer par des intermédiaires sémitiques (phénicien ?) avant de pénétrer en grec. Il faut souligner l'accord de sens entre *ḫubrušḫi* « vase de terre, terrine » et ὄϐρυζα qui, on l'a vu, doit avoir signifié « creuset, coupelle ».

Nous ignorons si le *hubrušhi* avait chez les Hurri ou les Hittites un usage autre que religieux et en particulier s'il s'employait dans la fonte de l'or. Cependant ce qui accroît en quelque mesure la probabilité d'un emprunt est que le nom même de l'« or » en grec est en dernière instance un mot hurri : χρυσός, déjà attesté dans mycénien *ku-ru-so*, vient bien d'une langue sémitique telle que hébr. et ugarit. *ḫarūṣ ;* mais en sémitique même on sait aujourd'hui qu'il provient de hurri (mitanni) *ḫiaruḫḫe* « or ». Il y a par ailleurs de nombreux témoignages, dans les textes cunéiformes, du commerce actif des métaux qui se faisait à travers l'Asie Mineure[2]. On trouvera peut-être quelque jour les formes intermédiaires qui ont jalonné le parcours supposé ici du hurri et du hittite au grec[3].

1. E. Laroche, *Journ. Cuneif. Stud.* II, 1948, p. 118. Cf. maintenant J. Friedrich, *Heth. Wb.* 1952, p. 75 : *hupruš̌hi-* « Terrine (?) » (jedenfalls wohl ein Gefäss), et p. 321 : ugar. *hbrs.*

2. A. Goetze, *Kleinasien*², 1957, p. 119-120.

3. L'explication donnée ici de ὄϐρυζα peut conduire à une interprétation vraisemblable du nom de la ville de *Abrud* en Dacie, dans une région où les gisements d'or étaient connus et exploités dès la plus haute antiquité, comme le montre E. Lozovan, *Revue internationale d'Onomastique*, 1961, p. 277 sq.

INDEX DES MATIÈRES

INDEX DES MOTS CITÉS

HITTITE

Luwi

Lycien

Lydien

INDIEN

IRANIEN

Avestique

LATIN

GOTIQUE

VIEUX-HAUT-ALLEMAND

IRLANDAIS

LITUANIEN

VIEUX-SLAVE

AUTRES LANGUES

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)

DÉPOT LÉGAL : 3e TRIMESTRE 1962